Programme stratégique transversal 2025-2030

Adopté par le Collège communal le 5 septembre 2025

Saint-Nicolas

Table des matières

Table des matières
PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2025-2030 8
[OS-01] Etre une commune offrant un cadre de vie apaisé et adapté à chacun 9
[OO-01] Garantir la propreté publique 11
[PRO-179] Créer un Plan Local de Propreté 14
[PRO-180] Engager un agent constatateur supplémentaire 17
[PRO-181] Installer des caméras de surveillance fixes temporaires supplémentaires 21
[PRO-182] Installer sur l'ensemble de l'entité des panneaux préventifs relatifs à la propreté publique 25
[PRO-183] Poursuivre l'enfouissement des bulles à verres 28
[PRO-184] Remplacer le parc des poubelles publiques 32
[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité 35
[PRO-282] Accompagner l'implantation de nouveaux commerces par l'octroi d'une prime ciblée 38
[PRO-284] Etudier la création d'un marché nocturne estival à Tilleur 42
[PRO-252] Favoriser la rotation du stationnement dans les zones commerciales 45
[PRO-283] Optimiser les dispositifs locaux de soutien aux demandeurs d'emploi 49
[PRO-198] Soutenir la création d'une structure représentant le tissu économique local 53
[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité 55
[PRO-185] Réaménager et revaloriser le terril de l'Espérance 59
[PRO-255] Réaménager la "zone verte" du quartier Coopération 64
[PRO-256] Réaménager la mobilité et les voiries du quartier du Pansy 68
[PRO-253] Réaménager le lieu-dit "Fond des Rues" 72
[PRO-248] Réfection des rues Gabriel et de l'Arveau 76
[OO-04] Développer une mobilité pour chacun 79
[PRO-259] Adopter le concept de "Ville 30km/h" dans le cœur des centralités . 82
[PRO-258] Envisager une collaboration avec des opérateurs visant à mettre en place des flottes de véhicules partagés 86
[PRO-257] Etudier les opportunités futures de TEC à la demande 89
[PRO-260] Etudier les solutions de mutualisation du stationnement 92
[PRO-261] Offrir des solutions de stationnement vélo et voiture à proximité de certains arrêts de bus 95
[OS-02] Etre une commune favorisant la qualité de vie de ses citoyens 99
[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants 101
[PRO-199] Aménagement des espaces extérieurs de la crèche 104
[PRO-200] Construction d'une nouvelle école Angleur 107
[PRO-262] Réaménager la plaine de jeux de la Rue de l'Industrie 111
[PRO-201] Rénovation des toilettes des écoles 114
[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes 117

[PRO-236] Développer des classes de dépaysement au sein des écoles 119
[PRO-202] Harmoniser les pratiques professionnelles au sein de l'équipe de la crèche 122
[PRO-238] Organiser des activités "magie" dans le cadre de l'accueil temps libre 125
[PRO-275] Sensibiliser les enfants dans les écoles avec les projets ZéroWatt 128
[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens 131
[PRO-204] Développer le festival du livre 134
[PRO-203] Etablir une programmation renouvelée de concerts, pièces de théâtre et expositions 137
[PRO-208] Organiser des activités culturelles à la crèche 141
[PRO-205] Relancer un programme d'excursions permettant au citoyen de découvrir des sites ou évènements culturels dignes d'intérêt 144
[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé 147
[PRO-239] Matérialiser l'interdiction légale de fumer aux abords des écoles .. 150
[PRO-186] Mettre en place une action de sensibilisation annuelle sur la faune sauvage ou sur les animaux domestiques 153
[PRO-206] Organisation de dépistages gratuits 156
[PRO-211] Organiser des activités liées à l'alimentation saine et équilibrée dans les écoles 160
[PRO-209] Organiser des conférences thématiques sur la santé 164
[PRO-207] Sensibilisation, communication, et information sur les risques liés au stress 169
[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous 172
[PRO-280] Développer des tournois inter-quartiers 175
[PRO-279] Développer et étendre l'octroi du Pass'Sport 178
[PRO-240] Etudier les possibilités de développer l'apprentissage de la natation en P1-P2 181
[PRO-281] Rafraichir les sites extérieurs sportifs et récréatifs 184
[PRO-278] Rénover le terrain de basket-ball du site Pasteur 187
[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne 190
[PRO-277] Développer le forum associatif saint-clausien 192
[PRO-175] Lancer des appels à projets participatifs destinés à des publics cibles 195
[PRO-276] Relancer la CAMAT 199
[PRO-176] Relancer les rencontres citoyennes thématiques 203
[OS-03] Etre une commune solidaire, juste et inclusive 206
[OO-10] Développer les dispositifs de solidarité 207
[PRO-210] Développer le soutien scolaire solidaire 209
[PRO-212] Etudier la faisabilité de la création d'une épicerie sociale 213
[PRO-213] Maintenir la donnerie sociale "Meublez-vous" 216
[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité 219
[PRO-263] Accélérer la mise en place d'aménagements garantissant l'autonomie des PMR 222
[PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement 225

[PRO-298] Former le personnel de première ligne aux réalités de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre 231
[PRO-214] Organiser des tables de conversation en français langue étrangère seconde 234
[PRO-215] Récupérer le label Handicity 238
[PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement 243
[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent 249
[PRO-245] Activer les outils légaux en matière de lutte contre le logement inoccupé 252
[PRO-217] Extension des logements d'urgence et renforcement de la collaboration interservices 255
[PRO-242] Faire connaitre la grille indicative des loyers 260
[PRO-244] Formaliser un réseau de partenariat en matière de logement 263
[PRO-243] Mener des actions « coups de poing », par rue, afin d'identifier les problèmes de logement 266
[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires 269
[PRO-218] Développer le Conseil Communal des jeunes 271
[PRO-221] Organiser des ateliers de gestion des émotions 275
[PRO-220] Organiser des cours pratiques et théoriques en vue de l'obtention du permis de conduire 279
[PRO-219] Soutien du Collectif J. 283
[OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés 286
[PRO-222] Créer un Conseil communal des ainés 288
[PRO-224] Créer un réseau de volontariat destiné à aider nos ainés 291
[PRO-223] Développer des moments de convivialité et de partage pour les ainés 296
[OS-04] Etre une commune résiliente face aux changements climatiques 300
[OO-15] Soutenir la transition de l'habitat privé 302
[PRO-267] Etablir un cadre règlementaire clair pour encourager la végétalisation volontaire des façades privées 305
[PRO-247] Sensibilisation et information des citoyens en matière de rénovation énergétique 308
[PRO-246] Soutenir la rénovation privée des logements par l'octroi de primes 311
[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert 315
[PRO-187] Actualiser la liste des arbres et haies remarquables 318
[PRO-188] Effectuer une analyse phytosanitaire et stabilité de l'ensemble du parc arboricole communal 322
[PRO-189] Etablir un plan de végétalisation 326
[PRO-191] Mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Végétalisation des quartiers" 330
[PRO-190] Veiller au remplacement ou à une compensation systématique des arbres lors de chaque abattage d'individus 351
[OO-17] Investir dans la transition du bâti public 354
[PRO-251] Démolition du RTG de l'école maternelle Emile-Jeanne et reconstruction d'une nouvelle infrastructure 356

[PRO-249] Etablir et actualiser la comptabilité énergétique 360
[PRO-250] Installer des systèmes de régulation centralisée dans les bâtiments communaux 363
[OO-18] Repenser la gestion du territoire 366
[PRO-266] Etablir un cadre réglementaire en matière de recharge des véhicules électriques, sur le domaine public mais à partir de bornes privées 369
[PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur 372
[PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal 376
[PRO-265] Intégrer des bornes de recharge électrique au niveau des poches de stationnement 380
[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité 383
[PRO-269] Aménager du stationnement vélo adéquat dans des lieux clés 386
[PRO-270] Disposer de la signalétique au niveau des poches de stationnement indiquant les temps de parcours à pied vers les fonctions proches 389
[PRO-271] Disposer de la signalétique aux croisements principaux du réseau cyclable en indiquant les temps de parcours à vélo 393
[PRO-241] Organiser des sorties vélos dans le cadre de l'accueil temps libre 397
[PRO-268] Ouvrir des sens uniques à la circulation des cyclistes dans les deux sens 400
[PRO-273] Réaliser la liaison Cyclo-piétonne Ravel ligne 210 vers le site du Bonnet 403
[PRO-272] Sécuriser les cheminements piétons à proximité des entrées scolaires 406
[OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux 409
[PRO-297] Etablir un plan de durabilité du parc automobile communal 411
[PRO-225] Inscrire la crèche dans une démarche de transition écologique 414
[PRO-196] Intégrer des clauses durables dans les marchés publics 417
[OS-05] Etre une commune riche de son histoire, dotée d'une identité forte . 421
[OO-20] Développer l'image de marque de la commune 422
[PRO-296] Création d'un label "Made in 4420" 425
[PRO-177] Engager un chargé de communication et de projets participatifs ... 428
[PRO-294] Etudier l'organisation d'évènements autour de la Saint-Nicolas 431
[PRO-295] Mieux identifier les écoles communales dans le paysage 434
[PRO-226] Organisation d'évènements de mise à l'honneur de talents locaux reconnus 437
[PRO-178] Refondre le bulletin communal 440
[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal ... 443
[PRO-227] Apposition de structures, œuvres, éléments historiques faisant référence à notre histoire à différents endroits stratégiques de la commune 446
[PRO-228] Inventaire des photographies et objets liés au passé minier de notre commune (ainsi que leur numérisation) 449
[PRO-229] Programmer un évènement mettant en valeur le patrimoine minier sur la commune 452
[PRO-274] Rénover la façade classée de la salle culturelle du Cri du Perron . 455
[PRO-230] Valorisation et mise à l'honneur de l'histoire de la commune via des publications spécifiques 458

[OO-22] Développer la Maison des Terrils 461
[PRO-231] Définir la philosophie et les valeurs du site 464
[PRO-232] Etablir un règlement général définissant les modalités d'occupation du site et l'utilisation des infrastructures 467
[PRO-233] Maintenir et développer les animations réalisées avec les écoles . 470
[PRO-234] Revoir le contenu des animations afin qu'il corresponde au mieux au référentiel de l'enseignement 473
[PRO-235] Réalisation de panneaux didactiques sur l'ensemble du site, panneaux de balisage et installations de zones de regroupement pour les animations 476
[OS-06] Etre une commune proactive, efficace et efficiente 479
[OO-23] Améliorer l'accueil des usagers 480
[PRO-160] Augmenter l'offre de l'E-Guichet 482
[PRO-161] Etablir une brochure du nouveau citoyen 486
[PRO-159] Mieux informer les citoyens sur les chantiers de voirie 489
[PRO-158] Systématiser l'accusé de réception aux sollicitations externes 493
[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS 496
[PRO-162] Créer un emploi de Directeur financier commun à la commune et au CPAS 499
[PRO-288] Envisager les synergies entre services techniques 502
[PRO-163] Etablir un service interne commun de prévention et de protection au travail 505
[PRO-287] Mettre en œuvre une plateforme de coordination des politiques sociales 509
[PRO-286] Mettre sur pied une synergie en matière de gestion des ressources humaines 512
[OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux ... 515
[PRO-164] Centraliser la gestion du parc automobile 518
[PRO-291] Créer ou augmenter les redevances facturées aux personnes requérant un service communal en raison de leur inaction ou de leur comportement nuisible pour la communauté 521
[PRO-165] Etablir une politique de gestion pour chaque terrain communal 524
[PRO-290] Etudier les possibilités de synergies entre fabriques d'églises 527
[PRO-289] Préciser les missions de certains services communaux et adapter l'organigramme en conséquence 530
[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale 533
[PRO-171] Etablir un plan de formation du personnel 535
[PRO-172] Etablir une charte des valeurs de l'administration 538
[PRO-285] Etudier les pistes permettant de développer l'attractivité de l'administration 541
[PRO-174] Relancer les évaluations du personnel 544
[PRO-173] Renouveler les descriptifs de fonction du personnel 548
[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale 551
[PRO-166] Digitaliser la gestion des bons de commande 554
[PRO-167] Digitaliser le système interne de gestion des flux d'information 557
[PRO-197] Etablir une charte encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des services communaux 561

[PRO-168] Moderniser l'infrastructure informatique communale en y intégrant le CPAS 564
[OO-28] Préparer la commune aux crises de demain 567
[PRO-169] Etablir un plan de continuité des services..... 570
[PRO-170] Organiser des séances de sensibilisation aux réflexes citoyens en cas de crise 574
[PRO-293] Refonte du Plan Général d'Urgence et d'Intervention 577

Programme stratégique transversal 2025-2030

Description

Le PST reprend la stratégie développée pour atteindre les objectifs stratégiques que le Collège s'est fixé et ce, au travers d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis au regard des moyens humains et financiers à disposition, suivant avis du comité de direction.

Le Collège entend poursuivre la route déjà entamée, notamment sous la précédente mandature. Il s'agit de rester transparents, honnêtes et d'œuvrer dans l'axe des possibles. Ce PST se veut ambitieux mais réaliste puisqu'il se base sur ce qui existe, ce qui est en cours et ce qu'il est possible – à projection constante, financièrement, administrativement et logistiquement – de réaliser. Il demeure, évidemment, soumis à un certain nombre d'aléas, parmi lesquels figurent l'obtention de subsides et le maintien des recettes existantes.

Ce Programme stratégique transversal (PST) comporte ***6*** objectif(s) stratégique(s):

- [OS-01] Etre une commune offrant un cadre de vie apaisé et adapté à chacun
- [OS-02] Etre une commune favorisant la qualité de vie de ses citoyens
- [OS-03] Etre une commune solidaire, juste et inclusive
- [OS-04] Etre une commune résiliente face aux changements climatiques
- [OS-05] Etre une commune riche de son histoire, dotée d'une identité forte
- [OS-06] Etre une commune proactive, efficace et efficiente

[OS-01] ETRE UNE COMMUNE OFFRANT UN CADRE DE VIE APAISE ET ADAPTE A CHACUN

Description

La gestion du cadre de vie des citoyens est une des premières missions des communes. Le cadre de vie, c'est l'ensemble des éléments qui entourent la vie d'une personne et qui influencent son environnement au sens large, en matière d'espaces publics notamment.

La commune souhaite que chaque citoyen bénéfice d'un cadre de vie apaisé, c'est-à-dire calme, sûr et propre mais également adapté, c'est-à-dire qui rencontre les besoins de la population, notamment en termes de gestion de l'espace public, patrimoine commun des citoyens.

Thématiques couvertes par l'OS-01

- Aménagement du territoire
- Communication
- Environnement
- Mobilité
- Sécurité
- Social
- Climat
- Economie
- Participation
- Bâtiments
- Organisation

Objectifs opérationnels de l'OS-01

Cet objectif stratégique comporte *4* objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-01] Garantir la propreté publique
- [OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

- [OO-03] Aménager des espaces publics de qualité
- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

[OO-01] Garantir la propreté publique

Description

Garantir la propreté publique, c'est agir de manière tant préventive que répressive.

De nombreuses atteintes à la propreté peuvent être évitées si le citoyen est conscient(isé) des conséquences de ses actes et des alternatives de traitement des déchets qui existent. Mieux identifier et réaménager les endroits de dépose de certains types de déchets font partie de cette démarche préventive. Cette démarche nécessite également du personnel (conception de campagnes ou de supports, actions de prévention de terrain etc.), via en partie le rôle des agents constatateurs.

Lorsque la prévention échoue, la répression doit être présente, afin de ne pas laisser s'installer une impression d'impunité. Pour ce faire, des investissement (agent constatateur, caméras supplémentaires etc.) sont nécessaires.

Le but est d'intégrer ces approches au sein d'un plan local de propreté. Ce plan est un ensemble d'actions coordonnées, basé sur un diagnostic précis, qui permet de définir une vision stratégique en matière de propreté publique. Il mobilise l'ensemble des acteurs concernés, renforçant ainsi l'efficacité de nos initiatives.

Le Collège communal marque sa volonté de déployer tous les moyens nécessaires pour lutter contre la malpropreté.

Constats

La propreté publique est un enjeu quotidien, sur notre commune comme ailleurs. Trop souvent, l'attitude égoïste de certains citoyens peu scrupuleux détruit les efforts de la majorité des citoyens, soutenu par le travail rigoureux de l'administration. Les nouvelles exigences en matière de recyclage, signes d'une société souhaitant s'orienter vers l'économie circulaire, sont contrebalancés par des signaux contradictoires émanant de la même société, laquelle se laisse séduire par une consommation effrénée, productrice de déchets à n'en plus finir. Face à cela, la commune doit tenir, de plus en plus difficilement malgré des efforts croissants, son rôle de garante de l'ordre public, dont une composante essentielle au niveau local est la propreté publique, en prévenant les atteintes qui lui sont portées ou en la restaurant après celles-ci.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Environnement
- Sécurité

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-01 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - BeWaPP,
    - DPO,
    - Intradel,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-01**.

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total

false	65.000,00	120.000,00	95.000,00	108.000,00	50.000,00	52.000,00	490.000,00
Total par année	65.000,00	120.000,00	95.000,00	108.000,00	50.000,00	52.000,00	490.000,00

Projets de l'OO-01

Cet objectif opérationnel met en œuvre ***6*** projet(s) :

- [PRO-179] Créer un Plan Local de Propreté
- [PRO-180] Engager un agent constatateur supplémentaire
- [PRO-181] Installer des caméras de surveillance fixes temporaires supplémentaires
- [PRO-182] Installer sur l'ensemble de l'entité des panneaux préventifs relatifs à la propreté publique
- [PRO-183] Poursuivre l'enfouissement des bulles à verres
- [PRO-184] Remplacer le parc des poubelles publiques

[PRO-179] Créer un Plan Local de Propreté

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à établir un diagnostic du territoire communal et élaborer un plan d'action, à l'échelle du territoire de la commune, de lutte contre les déchets sauvages et les dépôts clandestins.

Ce plan comprendra les axes suivants :

- Sensibilisation et incitation ;
- Création de l'adhésion ;
- Répression ;
- Gestion des infrastructures ;
- Gestion de l'espace.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Améliorer le cadre de vie des citoyens, lutter contre les dépôts clandestins, améliorer la propreté et la salubrité publiques.

Livrables(s) attendu(s)

Adoption du plan

Principales étapes du projet

1.Gouvernance du PLP ;

2.Diagnostic du territoire ;

3.Consultation des acteurs locaux ;

4.Stratégie communale et plan d'actions ;

5.Dispositif d'évaluation et de suivi ;

6.Communication.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Connaissance du terrain et des problématiques rencontrées	***Faiblesses*** • Procédure chronophage • Nécessité de mobiliser d'autres services • Impact réel?
Origine externe	***Opportunités*** Soutien régional et suivi de BeWapp	***Menaces*** Incivilités incessantes

Public cible

- Citoyen
- Entreprise
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Environnement et bien-être animal

- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
  - Direction générale
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
  - BeWaPP

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Indicateurs

- **[IND-63] Adoption du plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-180] Engager un agent constatateur supplémentaire

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à engager un agent constatateur supplémentaire pour intensifier la lutte contre la délinquance environnementale - prévention sur le terrain, infractions environnement et SAC, visionnage des images de vidéosurveillance.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutter contre la délinquance environnementale
- Améliorer et sécuriser le cadre de vie des habitants

Livrables(s) attendu(s)

Entrée en fonction du nouvel agent

Principales étapes du projet

- Départ à la retraite d'un agent administratif du service de l'environnement (début 2026)
- Réallocation du budget disponible vers cette nouvelle fonction (budget 2026)
- Procédure de recutement
- Entrée en fonction et formation de l'agent

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)
Origine interne	***Atouts*** Agents constatateurs déjà en fonction, prêts à former	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** Possibilité d'utiliser cette formation pour former d'autres agents communaux, qui pourraient être agents constatateurs de façon accessoire par rapport à leur fonction principale	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/05/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Organisation interne
- Sécurité citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-180** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
	Ordinaire	0	2026	45.000,00 €	Estimation D4	
	Ordinaire	0	2027	45.000,00 €		
	Ordinaire	0	2028	48.000,00 €		
	Ordinaire	0	2029	50.000,00 €		
	Ordinaire	0	2030	52.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-64] Entrée en fonction de l'agent (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-181] Installer des caméras de surveillance fixes temporaires supplémentaires

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Procéder à l'achat de cameras fixes temporaires (déplaçables), au placement de celles-ci dans les lieux préalablement définis, au traitement des images vidéos et au suivi systématique des infractions au Règlement communal, au Décret voirie, et Code de l'Environnement remontées par ces outils

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réduire les incivilités et comportements infractionnels ;
- Dissuader les comportements inciviques ;
- Rendre plus propre le territoire communal.

Livrables(s) attendu(s)

Installation des caméras supplémentaires.

Principales étapes du projet

- Engagement d'un agent constatateur supplémentaire - 2026 ;
- Étude de la faisabilité du projet (benchmark - coûts prévisionnels - plan d'amortissement - budgétisation) - 2026 ;
- Analyse des lieux qui peuvent être équipés - 2026 ;
- Analyse des types d'équipement du meilleur rapport qualité prix en fonction de l'aspect chronophage du traitement des images - 2026-2027 ;
- Analyse de la cohérence avec le matériel police déjà acquis 2026-2027 ;
- Marché de fourniture et/ou service 2027-2028 ;
- Placements et tests 2027-2028 ;

- Évaluation 2028-2030.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Bonne connaissance actuelles des problématiques et faiblesse liées aux systèmes qui existent sur le marché. • Marché cadre existant à la Zone de police (fusion possible).	***Faiblesses*** • Manque de personnel dans le traitement des images (lien avec l'action visant au recrutement d'un agent constatateur supplémentaire). • Manque de moyens financiers. • Difficultés de poursuivre l'ensemble des infractions actuellement.
Origine externe	***Opportunités*** Donner une meilleure image de la commune.	***Menaces*** Prix de l'installation.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Direction générale
- Partenaire(s) externe(s) :
    - DPO
    - Zone de police

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Sécurité citoyenne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-181** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
	Extraordinaire	0	2027	50.000,00 €		
	Extraordinaire	0	2028	50.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-65] Nombre de caméras acquises (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-182] Installer sur l'ensemble de l'entité des panneaux préventifs relatifs à la propreté publique

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Installer sur l'ensemble de l'entité des panneaux de sensibilisation et d'information sur la règlementation en matière de propreté et de salubrité publiques et sur les sanctions encourues en cas de non-respect.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutte contre les dépôts clandestins ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Renforcement de la propreté et salubrité publiques.

Livrables(s) attendu(s)

Installation de panneaux d'information et de sensibilisation.

Principales étapes du projet

- Plan local de Propreté -2027-2028 ;
- Identification des sites cibles (environ 30 sites)-2027-2028 ;
- Budgétisation et marché public -2028 ;
- Placement 2028-2029.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Réalisable en interne	***Faiblesses*** Efficience de la mesure
Origine externe	***Opportunités*** Soutien de BeWapp (supports de communication)	***Menaces*** Risque de vandalisme

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-182** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
	Ordinaire	0	2028	10.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-66] Nombre de panneaux installés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-183] Poursuivre l'enfouissement des bulles à verres

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Poursuivre l'action menée dans le PST 2019-2024 en remplaçant le parc des bulles à verre (BAV) aériennes par des BAV enterrées aux endroits propices.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer le cadre de vie
- Lutter contre l'insalubrité publique (de manière générale, il y a moins de dépôts clandestins autour des BAV enterrées)
- Optimaliser l'accès des points de collecte à l'ensemble des citoyens.

Livrables(s) attendu(s)

Enfouissement de trois sites de bulles à verre

Principales étapes du projet

- Accord de principe sur les sites - aout 2025
- Visite de terrain avec Intradel - automne 2025
- Convention Intradel-commune - décembre 2025
- Travaux d'enfouissement - 2026

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Diminuer la quantité de dépôts clandestins au pied des bulles; Réduire les nuisances acoustiques pour les riverains; Améliorer l'esthétique des quartiers	***Faiblesses*** Budget nécessaire
Origine externe	***Opportunités*** Gestion par l'Intercommunale Intradel	***Menaces*** • Contraintes techniques (impétrants, etc.) • Timing (pas de main mise sur la procédure) • La commune est dépendante de l'impulsion d'Intradel

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal

- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
  - Intradel

Dates planifiées – 30/03/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Sécurité citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-183** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
	Extraordinaire	0	2025	40.000,00 €		
	Extraordinaire	0	2026	50.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-67] Nombre de bulles à verre enfouies (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-184] Remplacer le parc des poubelles publiques

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Remplacer le parc des poubelles publiques en y incluant des ilots de tri aux endroits propices. Poursuivre l'action menée dans le PST 2019-2024 et sur base de l'étude "Optimisation des poubelles publiques" (AAP BeWapp- 2021), en remplaçant le parc des poubelles publiques par des modèles plus adaptés et à des endroits adéquats (décourageant les dépôts clandestins).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer le tri des déchets,
- Optimiser le parc des poubelles publiques (rencontrer de manière optimale l'objectif de la présence de récipients de collecte publique = la collecte de menus déchets provenant des utilisateurs des infrastructures de proximité et non les déchets des ménages et dépôts clandestins),
- Améliorer le cadre de vie et lutter contre l'insalubrité publique.

Livrables(s) attendu(s)

Remplacement de l'ensemble du parc des poubelles publiques - Environ 40 poubelles publiques

Principales étapes du projet

- Étude "Optimisation du parc des poubelles publiques et tournée de collecte" - Subside Be Wapp- réalisée en 2023
- Marché public pour l'acquisition de 8 ilots de tri - Subside SPW - 2024
- Marché public pour l'acquisition d'environ 15 poubelles publiques - 2025
- Placement des poubelles - 2026
- Budgétisation du reste du parc - 2026
- Marché public pour l'acquisition du reste du mobilier à remplacer - 2026
- Placement du mobilier - 2027

- Contrôle de l'optimisation et adaptation - 2028

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Bonne connaissance du terrain par les agents	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** Soutien de BeWapp, Intradel, Fost+ (sensibilisation des citoyens)	***Menaces*** Désintérêt des citoyens pour le tri Incivisme - vandalisme

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2025 → 01/01/2028

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-01] Garantir la propreté publique

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-184** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
	Extraordinaire	0	2025	25.000,00 €		
	Extraordinaire	0	2026	25.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-68] Nombre de poubelles publiques remplacées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-02] Soutenir le développement économique de l’entité

Description

Le Collège souhaite soutenir les acteurs œuvrant pour le développement économique de notre commune. Au premier rang de ceux-ci, figurent nos commerçants et entrepreneurs qu'il convient d'accompagner dans leurs démarches, tout en leur créant un espace d'expression ad hoc.

Dans le cadre des réformes en cours au niveau wallon, le soutien à l'emploi, en vue de permettre au plus grand nombre de travailler, doit également être optimisé au niveau local.

Le Collège s'inscrit dans une logique cohérente de développement économique local, articulée autour de trois axes :

1.Animation et mise en réseau des acteurs économiques.

2.Accompagnement et attractivité commerciale.

3.Insertion socio-professionnelle.

Constats

Saint-Nicolas est une commune économiquement fragile, subissant toujours les conséquences du déclin voire de la disparition des industries historiques (mines et sidérurgie). Le revenu net imposable médian par déclaration est, pour notre commune, de 24.021 € en 2022, contre 26.496 € pour la Wallonie ; le taux d'emploi administratif des 15-64 ans y est de 55,3% contre 61,9% en 2023 ; le taux de chômage y est de 20% contre 14% au niveau wallon (source : WalStat). La conjoncture économique globale, chahutée au niveau mondial et l'attente de l'impact de certaines mesures prises aux niveaux national et régional, n'incite par ailleurs pas à l'optimisme.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité
- Economie
- Participation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-02 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Développement économique
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Direction générale
    - Développement économique
    - Finances
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - A.L.E.,
    - CPAS,
    - MIREL,
    - SPW Mobilité et Infrastructures,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-02**.

Budget	2026	Total
Fonds propres (commune)	26.000,00	26.000,00
Total par année	26.000,00	26.000,00

Projets de l'OO-02

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-282] Accompagner l'implantation de nouveaux commerces par l'octroi d'une prime ciblée
- [PRO-284] Etudier la création d'un marché nocturne estival à Tilleur
- [PRO-252] Favoriser la rotation du stationnement dans les zones commerciales
- [PRO-283] Optimiser les dispositifs locaux de soutien aux demandeurs d'emploi
- [PRO-198] Soutenir la création d'une structure représentant le tissu économique local

A titre informatif, le(s) **2** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-02 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-253] Réaménager le lieu-dit "Fond des Rues"

[PRO-282] Accompagner l'implantation de nouveaux commerces par l'octroi d'une prime ciblée

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à accompagner les entrepreneurs souhaitant ouvrir un nouveau grâce au ciblage de la prime à l'installation, avec un montant variable selon l'emplacement et le type de commerce.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Dynamiser la vie économique locale
- Installation d'activités en adéquation avec les besoins locaux

Livrables(s) attendu(s)

- Modification du règlement primes

Principales étapes du projet

- Ciblage de la prime : détermination des zones prioritaires (lien avec le SDC) et le type de commerces à soutenir
- Budgétisation
- Modification du règlement "primes"
- Communication autour du nouveau système

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Un système à adapter existe déjà	***Faiblesses*** • Coûts du projet
Origine externe	***Opportunités*** • Expériences similaires d'autres communes • SDC s'établissent en paral-lèle	***Menaces***

Public cible

- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Françoise CLAESSENS
- Chef de projet : Laurence SWITTEN
- Référent administratif : Laurence SWITTEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Développement économique
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Finances

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-18] Repenser la gestion du territoire

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-282** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	20.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-156] Nombre de primes octroyées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-284] Etudier la création d'un marché nocturne estival à Tilleur

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans l'organisation d'un marché nocturne à Tilleur, en été, à raison d'une fois tous les 15 jours.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Redynamiser Tilleur
- Dynamiser la vie économique locale

Livrables(s) attendu(s)

Organisation du marché

Principales étapes du projet

- Détermination du lieu et du mode d'organisation (concession etc.)
- Recherche de manifestions d'intérêt de partenaires potentiels
- Communication
- Organisation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Zone commerciale dynamique	***Faiblesses*** • Difficultés d'organisation
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Intérêt des commerçants • Intérêt des citoyens

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Françoise CLAESSENS
- Chef de projet : Laurence SWITTEN
- Référent administratif : Laurence SWITTEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Développement économique
- Référent(s) politique(s) :
  - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :

- Zone de police

Dates planifiées – 01/07/2028 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Indicateurs

- **[IND-161] Nombre de commerçants présents sur le marché (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-160] Organisation du marché (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-252] Favoriser la rotation du stationnement dans les zones commerciales

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à favoriser une rotation importante au niveau du stationnement et de limiter le temps de stationnement dans les zones commerciales, par la pose de panneaux voire du marquage au sol, dans les lieux identifiés par le PCM.

Ce projet met en œuvre la fiche action 5B-2 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer l'accessibilité des commerces

Livrables(s) attendu(s)

Créations d'emplacements "shop & drive"

Principales étapes du projet

- Identification des zones prioritaires et phasage par rapport au PCM
- Contact et information avec les commerçants
- Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière
- Création des emplacements

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences déjà existantes • Le projet est prévu au PCM	***Faiblesses*** • Discussions pouvant être chronophages
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** Incompréhension des citoyens au vu de la tension au niveau du parcage sur commune

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

    - Développement économique

- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Mobilité et Infrastructures
    - Zone de police

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-252** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	6.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-127] Nombre d'emplacements créés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-283] Optimiser les dispositifs locaux de soutien aux demandeurs d'emploi

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans le renforcement de l'écosystème local en matière d'insertion socio-professionnelle, notamment avec le PCS, le CPAS et la MIREL autour des axes suivants :

•MIREL : renforcement de la présence du jobcoach

•Partenariat avec le CPAS (article 60) : mise en lien avec les services communaux et les entreprises locales.

•Journées trimestrielles de préparation à l'emploi (avec le PCS & CPAS) : coaching à l'entretien d'embauche et ateliers pratiques (maquillage, coiffure, relooking, simulation d'entretien etc.)

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer l'efficacité et la visibilité des actions communales et partenariales en faveur de l'insertion professionnelle

Principales étapes du projet

- Concertation avec les acteurs concernés
- Détermination des priorités et budgets
- Lancement des activités

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Collaborations déjà établies à renforcer	***Faiblesses*** • Collaborations à restructurer • Coûts : subside MIREL
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Réforme wallonne incertaine du secteur

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Françoise CLAESSENS
- Chef de projet : Françoise CLAESSENS
- Référent administratif : Françoise CLAESSENS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Développement économique
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :

- A.L.E.
- CPAS
- MIREL

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Indicateurs

- **[IND-159] Nombre d'entretiens organisées par la MIREL (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-157] Nombre de journées trimestrielles organisées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-158] Nombre de participants aux journées trimestrielles (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-198] Soutenir la création d'une structure représentant le tissu économique local

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à apporter le soutien communal à une initiative de commerçants souhaitant se doter d'une ASBL représentative. A défaut ou en parallèle, il pourrait aussi s'agir d'instituer un organe consultatif réunissant périodiquement les représentants de la commune, des entreprises locales, des indépendants, des commerçants, du CPAS, et des institutions de formation.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Concertation entre les acteurs de terrain
- Représentation des acteurs économiques
- Mieux éclairer la prise de décision

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place de la structure

Principales étapes du projet

- Eté 2026 : préparation et premiers contacts
- Rentrée 2026 : établissement des modalités de désignation et de composition
- Automne 2026 : communication
- Janvier : mise en place

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Position stratégique en agglomération liégeoise • Connaissance fine du terrain et ancrage des services	***Faiblesses*** • Ressources communales limitées • Visibilité insuffisante
Origine externe	***Opportunités*** • Mise en réseau des acteurs économiques, qui pourrait déboucher sur d'autres projets	***Menaces*** • Acteurs concernés à mobiliser

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Françoise CLAESSENS
- Chef de projet : Laurence SWITTEN
- Référent administratif : Françoise CLAESSENS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Développement économique
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique
- Participation citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-85] Mise en place de la structure (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Description

Le Collège souhaite que les espaces publics qui vont être réaménagés soient de qualité. Ils doivent répondre aux exigences d'une utilisation mixte et partagée de cet espace. En effet, les espaces publics sont destinés à une pluralité d'usagers et de fonctions, que ce soit de la mobilité, de l'agrément, des impétrants, de la sécurité et de la nature.

Le présent objectif met en œuvre certains projets prévus au plan communal de mobilité.

Constats

Les citoyens sont en demande d'espaces publics bien aménagés. Le plan communal de mobilité adopté en 2025 prévoit d'ailleurs le réaménagement de certains espaces, pour les rendre plus qualitatifs du point de vue de la mobilité. La nécessité de remé-nager des espaces verts et d'en faire des lieux de vie, de promenade, est également importante.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement
- Mobilité

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-03 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Développement économique
    - Environnement et bien-être animal
    - Sports
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement

- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIDE,
    - CILE,
    - NATAGORA,
    - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,
    - SPW Mobilité et Infrastructures,
    - Ville de Liège,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-03**.

Budget	2026	2027	2028	Total
Fonds propres (commune)	5.000,00	5.000,00	5.000,00	15.000,00
Autre	0,00	825.426,00	614.991,00	1.440.417,00
Total par année	5.000,00	830.426,00	619.991,00	1.455.417,00

Projets de l'OO-03

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-185] Réaménager et revaloriser le terril de l'Espérance
- [PRO-255] Réaménager la "zone verte" du quartier Coopération
- [PRO-256] Réaménager la mobilité et les voiries du quartier du Pansy
- [PRO-253] Réaménager le lieu-dit "Fond des Rues"
- [PRO-248] Réfection des rues Gabriel et de l'Arveau

A titre informatif, le(s) **4** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-03 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur
- [PRO-189] Etablir un plan de végétalisation

- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-191] Mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Végétalisation des quartiers"

[PRO-185] Réaménager et revaloriser le terril de l'Espérance

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à :

- sécuriser le terril (évacuer les anciennes structures -rambardes, escaliers, bouts de ferrailles- devenues sources de danger)
- réaménager les sentiers et entretenir la végétation aux abords
- revaloriser le passé minier et la fonction de réservoir de biodiversité du terril (mise en valeur des structures existantes, pose de panneaux didactiques).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer le cadre de vie du quartier.
- Permettre au citoyen d'accéder à un espace vert de proximité et sécurisé.
- Lutter contre le réchauffement climatique.
- Maintenir un ilot de fraicheur.
- Préserver la biodiversité locale.
- Mettre en valeur le passé minier du site.

Livrables(s) attendu(s)

- Entretien annuel du point de vue, des sentiers et de la végétation.
- Sécurisation des sentiers et escaliers.
- Revalorisation du patrimoine minier présent sur le site.
- Panneaux didactiques sur la fonction environnementale du terril et la faune locale.

Principales étapes du projet

- Sécurisation du cheminement et élaboration du règlement d'utilisation/fréquentation de l'endroit ;
- Analyse phytosanitaire du patrimoine ;
- Schéma de valorisation du patrimoine minier ;
- Élaboration et pose des panneaux.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Qualification des agents communaux Mutualisation possible de certains éléments culturels et touristiques avec ceux de la Maison des Terrils	***Faiblesses*** Développer une collaboration inter-services avec la culture et les travaux
Origine externe	***Opportunités*** Implication citoyenne Continuité du réaménagement de la zone (parking Pasteur)	***Menaces*** • Dérèglements climatiques • Vieillissement des individus (sécurisation à prévoir) - EEE

Public cible

- Citoyen

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Jean-François BIHIN
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - NATAGORA
    - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Dates planifiées – 01/02/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Culture
- Environnement et climat
- Travaux

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert
- [OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-185** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	5.000,00 €		
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2027	5.000,00 €		
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2028	5.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-211] Coûts**
  (catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Rapport qualité prix du projet - Prix

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-155] propreté des lieux (catégorie : “”)**

niveau de propreté et de respect du lieu

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-154] taux de fréquentation apaisée des lieux (catégorie : “Qualité”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-255] Réaménager la "zone verte" du quartier Coopération

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans le réaménagement de la zone "verte" située entre la rue de la Libération, l'école de la Coopération et la rue des Noyers (Liège), comprenant actuellement notamment un parking et un (ancien) terrain de football. L'aménagement projeté consiste, en préservant le stationnement, à développer un lieu de convivialité vert, avec des cheminements piétons et le cas échéant d'autres fonctions (aire de jeux etc.).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Donner une zone verte conviviale au quartier
- Favoriser la biodiversité
- Développer un maillon du maillage vert

Livrables(s) attendu(s)

Aménagement du site

Principales étapes du projet

- Etablissement du plan souhaité
- Etude des subsides potentiels

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Terrains communaux • Réflexions en cours autour de la Rue Saint-Nicolas, toute proche	***Faiblesses*** • Coûts • Travail chronophage • Coordination avec Liège
Origine externe	***Opportunités*** • Hypothèse de subsidiation	***Menaces*** • Risque de dégradation des aménagements

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Développement économique
    - Sports
    - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
    - SPW Mobilité et Infrastructures
    - Ville de Liège

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- PIC - PIMACI
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Indicateurs

- **[IND-131] Réaménagement du site (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-256] Réaménager la mobilité et les voiries du quartier du Pansy

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la redéfinition de la mobilité dans le quartier (vitesse, sens de circulation, modes actifs etc.) mais également la réfection complète des rues André Renard et Homvent.

L'action met en œuvre le projet d'infrastructure n°4 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Apaiser la circulation dans le quartier et la hiérarchiser
- Rénover certaines voiries
- Favoriser les modes actifs de mobilité

Périmètres et exclusions

La zone concernée est l'ensemble composé des rues Pansy, Pavé du Gosson, André Renard et Homvent

Livrables(s) attendu(s)

Réaménagement du quartier

Principales étapes du projet

- Choisir entre les deux options du PCM
- Intégrer l'option retenue dans le PIC-PIMACI
- Désigner un auteur de projet (pour la réfection des voiries)
- Etablissement et validation du projet
- Lancement d'un marché public

- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Le projet est (partiellement) contenu dans le PCM (et donc plus facilement subsidiable) • La rénovation des voiries mentionnées était déjà prévue • Certaines options de mobilité font déjà l'objet de tests	***Faiblesses*** • Point à trancher (2 hypothèses de travail dans le PCM) • Coûts
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Flou sur les subsidiations régionales en la matière pour l'avenir (PIC-PIMACI)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nadjim KALAM

- Chef de projet : Nadjim KALAM
    -
- Référent administratif : Nadjim KALAM
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Mobilité et Infrastructures
    - Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- PIC - PIMACI

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-256** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2028	614.991,00 €	Mixe subside/fonds propres (PCM option la plus chère, sans les voiries)	

Indicateurs

- **[IND-132] Réalisation des travaux (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-253] Réaménager le lieu-dit "Fond des Rues"

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans le réaménagement de la place avec un espace de convivialité végétalisé et la réorganisation du stationnement pour les véhicules motorisés.

Cela comprend notamment :

- Avancée du trottoir plus importante au niveau des fonctions commerciales et servicielles avec des amorces au niveau de la voirie.
- Développement d'une poche de stationnement complémentaire au niveau d'une parcelle située au coin de Rue Lhoneux - Rue Grimbérieux.
- Sécurisation des croisements via un marquage au sol et la mise en place d'un plateau.
- Aménagement d'une bande cyclable suggérée au niveau de l'axe Rue du Horloz - Rue du Centre.

L'action met en œuvre le projet d'infrastructure n°5 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réorganisation et augmentation du stationnement
- Aménagement d'un espace de convivialité
- Végétalisation de la place
- Renforcer l'intérêt commercial de la zone

Livrables(s) attendu(s)

Réalisation des travaux

Principales étapes du projet

- Intégrer le projet dans le PIC-PIMACI

- Désignation d'un auteur de projet
- Etablissement et validation du projet
- Lancement d'un marché public de travaux
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Le projet est contenu dans le PCM (et donc plus facilement subsidiable) • La commune est déjà propriétaire du terrain adjacent à transformer en parking	***Faiblesses*** • Option de l'expropriation éventuelle de certains bâtiments à trancher • Le projet dépend de l'obtention d'un subside
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Situation encore un peu floue sur les futures programmations régionales de subsides (PIC-PIMACI)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nadjim KALAM
- Chef de projet : Nadjim KALAM
- Référent administratif : Nadjim KALAM
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Environnement et bien-être animal
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIDE
    - CILE
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- PIC - PIMACI

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-253** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2027	825.426,00 €	Mixte subside / fonds propres	

Indicateurs

- **[IND-129] Inauguration de la place nouvelle (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-128] Obtention du subside (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-248] Réfection des rues Gabriel et de l'Arveau

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la réfection du coffre des deux rues et la pose d'une couche de tarmac.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Remise en ordre de ces rues qui possèdent toujours les pavés de chaussée romaine

Livrables(s) attendu(s)

Réfection des voiries

Principales étapes du projet

- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation et validation du projet
- Recherche des subsides potentiels
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Budget potentiellement important, non encore établi
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel (PIC-PIMACI)	***Menaces*** • Présence de projets plus prioritaires

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIDE
    - CILE
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- PIC - PIMACI

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Indicateurs

- **[IND-150] Réalisation des travaux (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Description

Chacun a droit à la mobilité. La mobilité, ce n'est pas seulement la voiture (même s'il faut lui laisser une juste place). Ce sont également les transports en commun et les modes actifs (ces derniers étant développés dans un objectif opérationnel spécifique). Ces modes de mobilité doivent cohabiter et s'harmoniser, de façon à garantir un cadre de vie apaisé et sûr.

Les outils pour se déplacer doivent être stockés, ce qui implique une réflexion non seulement sur le stationnement mais aussi sur des façons innovantes de se passer ou de mutualiser les véhicules.

Le présent objectif met donc en œuvre les projets prévus au plan communal de mobilité (PCM) en la matière.

Constats

Le 24 mars 2025, le Conseil communal a adopté un plan communal de mobilité (PCM). Celui-comprend toutes une série d'actions, impossibles à réaliser en l'espace d'une seule mandature. On considère, d'ailleurs, qu'un PCM a une durée de vie de 12 ans, soit deux mandatures. En 2024, Saint-Nicolas compte 12.638 véhicules, dont 83,1% de voitures individuelles. Cette même année, 38 accidents de la route y ont été recensés (contre 51 en 2023) (chiffres WalStat).

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité
- Sécurité

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-04 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :

- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Développement économique
    - Environnement et bien-être animal
    - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :
    - OTW,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-04**.

Budget	2028	2029	Total
Fonds propres (commune)	248.000,00	0,00	248.000,00
Autre	0,00	344.725,00	344.725,00
Total par année	248.000,00	344.725,00	592.725,00

Projets de l'OO-04

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-259] Adopter le concept de "Ville 30km/h" dans le cœur des centralités
- [PRO-258] Envisager une collaboration avec des opérateurs visant à mettre en place des flottes de véhicules partagés
- [PRO-257] Etudier les opportunités futures de TEC à la demande

- [PRO-260] Etudier les solutions de mutualisation du stationnement
- [PRO-261] Offrir des solutions de stationnement vélo et voiture à proximité de certains arrêts de bus

A titre informatif, le(s) **6** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-04 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-263] Accélérer la mise en place d'aménagements garantissant l'autonomie des PMR
- [PRO-269] Aménager du stationnement vélo adéquat dans des lieux clés
- [PRO-266] Etablir un cadre réglementaire en matière de recharge des véhicules électriques, sur le domaine public mais à partir de bornes privées
- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-265] Intégrer des bornes de recharge électrique au niveau des poches de stationnement
- [PRO-220] Organiser des cours pratiques et théoriques en vue de l'obtention du permis de conduire

[PRO-259] Adopter le concept de "Ville 30km/h" dans le cœur des centralités

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à placer le cœur des centralités en zone 30km/h, seuls les axes importants et de transit demeurant à une vitesse maximale autorisée.

Le projet met en œuvre la fiche-action 4B-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la sécurité des usagers de la route
- Améliorer la quiétude des quartiers
- Apaiser la circulation

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place du dispositif

Principales étapes du projet

- Choix des options à opérer, en concertation avec le SPW et la zone de police
- Budgétisation des dépenses prévues
- Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière
- Communication vers le citoyen
- Installation des dispositifs

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM	***Faiblesses*** • Coûts très importants • Travail chronophage (mise à jour des règlements, communication etc.)
Origine externe	***Opportunités*** • L'action répond à une demande citoyenne forte	***Menaces*** • Incompréhension de certains citoyens • Contrôles à effectuer par la zone de police

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

- Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Mobilité
- Sécurité citoyenne

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-259** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2028	248.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-135] Mise en œuvre du dispositif (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-258] Envisager une collaboration avec des opérateurs visant à mettre en place des flottes de véhicules partagés

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à étudier la mise en place d'une collaboration avec un opérateur privé en vue de la mise en place d'une flotte de véhicules partagés sur l'entité. Cela concernerait tant les voitures, les trottinettes que les vélos.

Le projet met en œuvre la fiche-action 3C3 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Diminution de nombres de voitures en voirie
- Accessibilité accrue de la voiture pour les ménages à revenus plus modestes

Périmètres et exclusions

Il ne s'agit pas de la création et de la gestion d'une flotte de véhicules communaux.

Livrables(s) attendu(s)

Déploiement de véhicules partagés sur l'entité

Principales étapes du projet

- Etude des actions entreprises dans d'autres communes
- Prise de contacts avec des partenaires potentiels (voitures, vélos, trottinettes)
- Etablissement du partenariat

- Déploiement de la flotte

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action est reprise dans le PCM	***Faiblesses*** • Temps de gestion de l'opération
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Intérêts des partenaires à éveiller • Communication vers les citoyens • Risque de dégradation de la flotte (cf. autres communes) • Risque pour la commodité du passage sur les trottoirs

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE

- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-134] Déploiement d'une flotte de véhicules partagés (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-257] Etudier les opportunités futures de TEC à la demande

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, en lien avec l'OTW, à étudier les différentes opportunités existantes et à développer en matière de TEC à la demande. Par ce biais, il s'agirait notamment de connecter la zone d'accessibilité affaiblie, située au centre de l'entité, au réseau TEC existant passant par la commune.

Le projet met en œuvre la fiche-action 3C-2 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer l'accessibilité en bus de quartiers moins bien desservis

Livrables(s) attendu(s)

- Etablissement d'un rapport sur les opportunités existantes

Principales étapes du projet

- Prise de contacts avec les TEC
- Etude des différentes options
- Attente d'éventuelles évolutions
- Rédaction d'un rapport

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure dans le PCM	***Faiblesses*** • Coûts très importants potentiels
Origine externe	***Opportunités*** • Des opérations-pilotes ont déjà été financés en Wallonie • Réseau TEC en restructuration • Arrivée du Mobi'Park	***Menaces*** • Incertitude sur le mécanisme au niveau des TEC dans un contexte budgétaire étriqué

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Service social

- Partenaire(s) externe(s) :
    - OTW

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-133] Etablissement du rapport (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-260] Etudier les solutions de mutualisation du stationnement

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à étudier les possibilités d'ouvrir les poches de stationnement privées la nuit aux riverains.

Le projet met en œuvre la fiche-action 5B-4 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmenter le nombre de places de stationnement pour les riverains

Périmètres et exclusions

L'action concerne tant les parkings privés que certains parkings communaux.

Livrables(s) attendu(s)

Création d'emplacements de stationnement mutualisés

Principales étapes du projet

- Réflexions sur les sites potentiels
- Prise de contact avec les gestionnaires
- Etablissement du cadre
- Mise en œuvre

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM.	***Faiblesses*** • Temps et énergie à consacrer aux partenaires potentiels • Cadre d'occupation (coûts ? Limites ? Quid en cas de dépassement ?) à créer avec les partenaires
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Intérêt limité des partenaires potentiels • Cadre à respecter

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

- Développement économique

- Partenaire(s) externe(s) :
  - Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-136] Nombre d'emplacements de parking mutualisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-261] Offrir des solutions de stationnement vélo et voiture à proximité de certains arrêts de bus

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à aménagements des places de stationnement (couverts ou non) pour les vélos aux abords de certains arrêts de bus importants ainsi que, si possible et nécessaire, de places de stationnement pour voitures.

Le projet met en œuvre la fiche-action 3B-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser le report modal

Livrables(s) attendu(s)

Aménagements aux abords de certains arrêts de bus

Principales étapes du projet

- Choisir les arrêts concernés (en essayant de les coupler avec des aménagements prévus dans le cadre d'autres projets)
- Lancer les travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM	***Faiblesses*** • Coûts du projet • Choix à opérer
Origine externe	***Opportunités*** • Subsidiation potentielle	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Partenaire(s) externe(s) :

- OTW

Dates planifiées – 01/06/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-261** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2029	344.725,00 €	Option maximale - Mixe subside fonds propres	

Indicateurs

- **[IND-138] Nombre d'arrêts de bus concernés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-137] Nombre d'emplacements créés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

Sous-projets du projet PRO-261

Ce projet comporte ***1*** sous-projets directs :

- [PRO-269] Aménager du stationnement vélo adéquat dans des lieux clés

[OS-02] ETRE UNE COMMUNE FAVORISANT LA QUALITE DE VIE DE SES CITOYENS

Description

La qualité de vie des citoyens, influencée par de nombreux facteurs, dont notamment la santé, la culture, le bien-être psychologique, et les relations sociales, est fondamentale.

Face aux difficultés, le Collège n'entend pas sacrifier le bien-être des saint-clausiens, soit la satisfaction des besoins du corps et de l'esprit.

Bien vivre, ce n'est pas uniquement disposer des ressources économiques nécessaires. Bien vivre, c'est également s'épanouir physiquement et mentalement, dans des espaces de qualité. C'est sur cet aspect que porte le présent objectif, qui met en œuvre différents pans de cette ambition.

Thématiques couvertes par l'OS-02

- Culture
- Education
- Sport
- Social
- Petite enfance
- Bâtiments

Objectifs opérationnels de l'OS-02

Cet objectif stratégique comporte ***6*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants
- [OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes
- [OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens
- [OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé
- [OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

- [OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Description

A Saint-Nicolas, les enfants sont notamment accueillis à la crèche, dans les écoles, et dans des plaines de jeux. Ces différents espaces sont d'importance dans le cadre de leur développement. Accueillir les enfants dans des lieux de qualité, optimisé pour leur usage et leur épanouissement, est une ambition forte du Collège.

Constats

Les infrastructures d'accueil des enfants méritent, pour certaines, d'être rénovées ou repensées.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Education
- Petite enfance
- Bâtiments

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-05 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :

    - Audrey HOFMAN
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Salvatore GAGLIARDO

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL

- Partenaire(s) externe(s) :
    - FWB,
    - Institut Saint-Joseph à Tilleur,
    - O.N.E.,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-05**.

Budget	2025	2026	Total
Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	2.659.776,93	0,00	2.659.776,93
Fonds propres (commune)	2.417.185,52	300.000,00	2.717.185,52
Total par année	5.076.962,45	300.000,00	5.376.962,45

Projets de l'OO-05

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-199] Aménagement des espaces extérieurs de la crèche
- [PRO-200] Construction d'une nouvelle école Angleur
- [PRO-262] Réaménager la plaine de jeux de la Rue de l'Industrie
- [PRO-201] Rénovation des toilettes des écoles

A titre informatif, le(s) **4** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-05 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-251] Démolition du RTG de l’école maternelle Emile-Jeanne et reconstruction d’une nouvelle infrastructure
- [PRO-239] Matérialiser l'interdiction légale de fumer aux abords des écoles
- [PRO-191] Mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Végétalisation des quartiers"
- [PRO-272] Sécuriser les cheminements piétons à proximité des entrées scolaires

[PRO-199] Aménagement des espaces extérieurs de la crèche

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à repenser l'ensemble des espaces extérieurs suite à la démolition de l'ancienne crèche et principalement un partie jardin qui sera laissé à la disposition de la crèche. L'objectif est de créer un jardin accueillant, naturel et modulable pour permettre aux enfants d'explorer, de se reposer, de jouer et d'interagir.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Soutenir le développement moteur, sensoriel et relationnel des enfants
- Végétaliser un espace anciennement bétonné

Livrables(s) attendu(s)

Aménagement de la zone

Principales étapes du projet

- Octobre 2025 : fin de la démolition de l'ancienne crèche
- En lien avec le projet adopté en Conseil sous la précédente mandature, établissement d'un projet avec le service travaux et mobilité (fin 2025)
- Lancement et exécution d'un marché (2026)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • La zone est en phase de démolition • Un projet existe, dans lequel la présente action peut s'insérer	***Faiblesses*** • Coûts à déterminer
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel à solliciter	***Menaces***

Public cible

- Administration
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Christelle RUYMAEKERS
- Chef de projet : Christelle RUYMAEKERS
- Référent administratif : Christelle RUYMAEKERS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - O.N.E.

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Indicateurs

- **[IND-86] Etablissement d'un plan d'aménagement (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-87] Inauguration des nouveaux espaces (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-200] Construction d'une nouvelle école Angleur

Priorité :	Critique	**Statut :**	En cours

Description

L'action consiste en la construction d'une nouvelle implantation basse énergie sise rue d'Angleur n°66, qui comprendra :

-9 classes ;

-1 salle de gym ;

-1 salle des professeurs ;

-1 bureau de direction ;

-1 réfectoire.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Disposer de locaux scolaires de qualité
- Diminuer la consommation énergétique
- Soulager l'école des Botresses, où est hébergée provisoirement celle d'Angleur

Livrables(s) attendu(s)

Mise en service de la nouvelle implantation

Principales étapes du projet

- Accord définitif de la FWB
- Mise en adjudication du marché
- Exécution des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Le projet est arrêté, validé par le Conseil (septembre 2024) • Le projet est soumis à l'examen de la FWB depuis 1 an	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Le projet bénéfice d'une promesse de subside (septembre 2023)	***Menaces*** • Risques de non-subsidiation en raison d'économies à la FWB

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Charlotte HENQUET
- Chef de projet : Charlotte HENQUET
- Référent administratif : Audrey GROLEAU
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL

- Partenaire(s) externe(s) :
    - FWB

Dates planifiées – 05/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Environnement et climat
- Travaux

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-200** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	Extraordinaire	0	2025	2.659.776,93 €	Promesse subside	
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2025	2.337.185,52 €		

Indicateurs

- **[IND-89] Inauguration de la nouvelle école (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-88] Obtention du subside (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-262] Réaménager la plaine de jeux de la Rue de l'Industrie

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans le réaménagement qualitatif, sécuritaire et paysager de la plaine de jeux de la rue de l'Industrie, tant par le réaménagement du terrain que par l'installation de nouveaux modules.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Redynamiser Tilleur
- Renforcer la sécurité des usagers de la plaine
- Améliorer la qualité des modules proposés

Livrables(s) attendu(s)

Inauguration de la plaine réaménagée

Principales étapes du projet

- Conclusion d'un bail emphytéotique avec l'ASBL Institut Saint-Joseph à Tilleur (octobre 2025)
- Arrêt du projet (hiver 2025)
- Lancement du marché (début 2026)
- Exécution du marché (printemps - été 2026)
- Inauguration (rentrée 2026)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Projet déjà bien réfléchi • Contacts en cours avec le propriétaire	***Faiblesses*** • Dossier à gérer par un service de taille modeste
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Giovanni DOLCE
- Chef de projet : Giovanni DOLCE
- Référent administratif : Giovanni DOLCE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Sports
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
  - Institut Saint-Joseph à Tilleur

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Sports

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-262** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2025	80.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-139] Inauguration de la plaine réaménagée (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-201] Rénovation des toilettes des écoles

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à rénover les toilettes des écoles, en les priorisant. L'action comprendra une attention particulière sur le contrôle des consommations d'eau et d'électricité (robinets se coupant automatiquement etc.).

Sont concernées les écoles : Espérance – Botresses (garçon) – Tout va bien - Emile Jeanne – Coopération - Chiff d'or, à raison d'1 à 2 écoles par année.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réduction des consommations
- Augmentation de l'hygiène
- Meilleur environnement pour les enfants
- Maintenance préventive afin d'éviter des dégradations excessives

Livrables(s) attendu(s)

Rénovations effectuées dans 1 à 2 écoles par an

Principales étapes du projet

- Etablissement du cadastre des toilettes des écoles
- Etablissement d'un plan de rénovation, avec des objectifs annuels
- Passation des marchés publics
- Exécution des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Coûts de l'opération
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides potentiels	***Menaces***

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Charlotte HENQUET
- Chef de projet : Charlotte HENQUET
- Référent administratif : Charlotte HENQUET
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Instruction publique et ATL
- Partenaire(s) externe(s) :
  - FWB

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Environnement et climat
- Travaux

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-201** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	300.000,00 €	Sur plusieurs années	

Indicateurs

- **[IND-91] Nombre de toilettes rénovées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Description

Offrir à chaque enfant confié aux services communaux un continuum pédagogique des opportunités d'épanouissement, de découverte et de bien-être est fondamental afin de garantir à chacun les mêmes chances de bien-être et de qualité de vie.

Constats

Les pratiques pédagogiques permettent d'implémenter des formations spécifiques au sein des écoles et de développer tant les connaissances que les aptitudes des enfants. Les pratiques pédagogiques forment un tout, qui va de la crèche à l'école, en passant par l'accueil temps libre. L'indice socio-économique de notre commune démontre que tous les enfants n'ont, via leur famille, pas les mêmes chances d'accéder aux mêmes opportunités d'épanouissement.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Education
- Petite enfance

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-06 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
    - Environnement et bien-être animal

- Instruction publique et ATL

- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Patrice CECCATO

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse

- Partenaire(s) externe(s) :
  - FWB,
  - O.N.E.,
  - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie,

Projets de l'OO-06

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-236] Développer des classes de dépaysement au sein des écoles
- [PRO-202] Harmoniser les pratiques professionnelles au sein de l'équipe de la crèche
- [PRO-238] Organiser des activités "magie" dans le cadre de l'accueil temps libre
- [PRO-275] Sensibiliser les enfants dans les écoles avec les projets ZéroWatt

A titre informatif, le(s) **3** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-06 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-240] Etudier les possibilités de développer l'apprentissage de la natation en P1-P2
- [PRO-233] Maintenir et développer les animations réalisées avec les écoles
- [PRO-221] Organiser des ateliers de gestion des émotions

[PRO-236] Développer des classes de dépaysement au sein des écoles

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, à terme, à ce que chaque école communale propose des classes de dépaysement.

Les classes de dépaysement et de découverte sont des voyages scolaires, d'une durée de quelques jours, où les élèves sont extraits hors de leur environnement habituel pour découvrir un milieu différent. Ces séjours pédagogiques sont des moments d'apprentissage, de vie en groupe, de débrouillardise, et d'épanouissement personnel, intégrés au projet d'établissement pour compléter les apprentissages réalisés en classe.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Autonomiser les enfants
- Elargir l'horizon des enfants
- Développer le vivre-ensemble

Livrables(s) attendu(s)

Systématisation de ces classes dans chaque école communale

Principales étapes du projet

- Trouver un lieu
- En discuter avec les titulaires et les parents
- Réserver le logement et les transports

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Certains écoles en organisent déjà	***Faiblesses*** • Coûts éventuels pour la commune • Couts pour les parents (110 € maximum en maternel, 150€ en primaire)
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Ressources des parents • Freins sociaux à la participation des enfants

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - FWB

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Indicateurs

- **[IND-121] Nombre de classes de dépaysement organisées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-202] Harmoniser les pratiques professionnelles au sein de l'équipe de la crèche

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la création d'une Farde des bonnes pratiques pour uniformiser et professionnaliser les méthodes de travail au sein de la crèche.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Garantir la cohérence éducative et relationnelle.
- Favoriser la qualité d'accueil des enfants.
- Soutenir le travail d'équipe et la formation continue.

Principales étapes du projet

- Réunions d'équipe (brainstorming)
- Réunions d'équipes (standards ONE)
- Mise en pratique
- Evaluation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Equipe motivée, suivi de formations ONE	***Faiblesses*** • Manque de temps • Résistance au changement
Origine externe	***Opportunités*** • Soutien de l'ONE, intégration des recommandations qualité	***Menaces***

Public cible

- Administration
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Christelle RUYMAEKERS
- Chef de projet : Christelle RUYMAEKERS
- Référent administratif : Christelle RUYMAEKERS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - O.N.E.

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Indicateurs

- **[IND-184] Création de la farde (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-238] Organiser des activités "magie" dans le cadre de l'accueil temps libre

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation, le mercredi après-midi, d'activités de découverte de la magie dans le cadre de l'accueil temps libre.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Permettre aux enfants, en particulier, aux enfants issus d'environnement socio économiquement défavorisés, de découvrir le côté ludique de l'art de la magie
- Diversifier les activités de l'ATL

Principales étapes du projet

- Recherche de partenaires
- Organisation pratique des activités (localisation, timing etc.)
- Communication vers les parents
- Activités
- Evaluation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)
Origine interne	***Atouts*** • Volonté de diversifier l'ATL • Coûts modiques	***Faiblesses*** • Difficultés d'organisation
Origine externe	***Opportunités*** • Des partenaires proposent ce type d'animations	***Menaces***

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :
    - O.N.E.

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Indicateurs

- **[IND-221] Nombre d'activités "magie" organisées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-275] Sensibiliser les enfants dans les écoles avec les projets ZéroWatt

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à participer au projet ZéroWatt, organisé par la Wallonie. Il s'agit de projets d'audits participatifs, dans lesquels les élèves, accompagnés d'animateurs, traquent les gaspillages d'énergie au sein de leur école.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Sensibiliser les élèves à la réduction de la consommation d'énergie
- Supprimer les consommations d’électricité inutiles

Principales étapes du projet

- Information dans les écoles et recherche des instituteurs partants
- Introduction des candidatures
- Réalisation des projets

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Dispositif organisé par la Wallonie	***Faiblesses*** • Instituteurs à mobiliser
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Suppression du dispositif par la Wallonie

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Caroline CORVILAIN
- Chef de projet : Caroline CORVILAIN
- Référent administratif : Caroline CORVILAIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Dates planifiées – 01/06/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Indicateurs

- **[IND-162] Nombre de classes participantes (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Description

La culture est un élément fondamental de l'identité humaine, façonnant nos valeurs, nos croyances et nos modes de vie. Elle se manifeste de diverses manières, à travers l'art, la littérature, la musique, les traditions, et bien plus encore.

Le Collège souhaite développer des projets favorisant son accessibilité au sein de la population. Ces projet sont pluriels, comme l'est la culture et porteurs de sens.

Constats

Le Collège communal s'inquiète face aux sorties médiatiques visant à retirer la culture du giron public et à la reléguer uniquement dans la sphère mercantile. Il réaffirme ici son soutien indéfectible à la culture. L'accès à la culture est un droit fondamental. La culture est vaste, du grand classique au plus contemporain, du populaire au plus "confidentiel".

Volet – Externe

Thématique(s)

- Culture
- Education
- Petite enfance

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-07 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche

- Culture, patrimoine, tourisme

- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Patrice CECCATO

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
  - Culture, patrimoine, tourisme

- Partenaire(s) externe(s) :
  - Maison de jeunes L'Atelier,
  - O.N.E.,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-07**.

Budget	2025	Total
Fonds propres (commune)	57.500,00	57.500,00
Total par année	57.500,00	57.500,00

Projets de l'OO-07

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-204] Développer le festival du livre
- [PRO-203] Etablir une programmation renouvelée de concerts, pièces de théâtre et expositions
- [PRO-208] Organiser des activités culturelles à la crèche
- [PRO-205] Relancer un programme d'excursions permettant au citoyen de découvrir des sites ou évènements culturels dignes d'intérêt

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-07 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-229] Programmer un évènement mettant en valeur le patrimoine minier sur la commune

[PRO-204] Développer le festival du livre

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation d'un évènement annuel sur le thème du livre et de la lecture, réparti sur plusieurs jours et réalisé sur différents sites communaux (bibliothèques communales, salle culturelle Cri du Perron,...), visant à rendre accessible au public le plus large la culture sous ses différents aspects.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Susciter l'intérêt pour les livres et évènements autour de la lecture
- Faire connaître et développer le rôle des bibliothèques communales
- Faciliter la découverte de l'univers du livre
- Créer des partenariats avec des structures communales pour toucher les publics les plus diversifiés.

Principales étapes du projet

- Définir les dates pour une année et vérifier la disponibilité des salles et du régisseur
- Réfléchir à un programme diversifié et cohérent et trouver des artistes pour les différentes dates
- Etablir des demandes de prix pour du matériel sono supplémentaire si besoin et effectuer les réservations nécessaires
- Etablir des réunions avec les différents partenaires
- Etablir les conventions avec les artistes
- Faire approuver le programme par le Collège
- Prévoir la déclaration UNISONO
- S'inscrire sur le site de préventes en ligne
- Prévoir la publicité nécessaire (affichage, réseaux,..)
- Prévoir la logistique nécessaire à chaque activité

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Base existante • Personnel compétent • Partenariat intéressants	***Faiblesses*** • Difficultés possibles dans la coordination des différents partenaires • coûts éventuels
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** Désintérêt du public cible

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse

- Partenaire(s) externe(s) :
    - Maison de jeunes L'Atelier

Dates planifiées – 31/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-204** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	2.500,00 €		

Indicateurs

- **[IND-175] nombre de personnes touchées par l'évènement (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-203] Etablir une programmation renouvelée de concerts, pièces de théâtre et expositions

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la réalisation de programmes annuels d'évènements culturels, répartis sur différents sites communaux (notamment la Maison des Terrils et la salle culturelle Cri du Perron), visant à rendre accessible au public le plus large la culture sous ses différents aspects.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser l'accès à la culture
- Favoriser l'ouverture d'esprit de développer l'esprit critique
- Faire connaitre les talents locaux
- Valoriser la salle Cri du Perron comme véritable lieu culturel

Livrables(s) attendu(s)

Réalisation d'un programme annuel

Principales étapes du projet

- Définir des dates pour une année et vérifier les disponibilités agenda et régisseur
- Réfléchir à un programme diversifié et cohérent et trouver des artistes pour les différentes dates
- Etablir des demandes de prix pour le matériel sono supplémentaire si besoin et effectuer les réservations nécessaires
- Etablir les conventions avec les artistes
- Soumettre le point pour approbation au Collège
- S'inscrire sur un site de préventes en ligne

- Prévoir la publicité des évènements (communication, affichage, réseaux, radio, site internet..)
- Prévoir la déclaration UNISONO
- Prévoir la logistique pour chaque évènement

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Bases existantes • Personnel compétent et bénéficiant d'un réseau assez large de connaissances dans le secteur culturel	***Faiblesses*** • Coûts éventuels • Programmation artistique nécessitant d'être réalisée sur plusieurs saisons sur un budget communal établi pour un an.
Origine externe	***Opportunités*** • Talents locaux demandant à s'exprimer	***Menaces*** • Désintérêt du public cible

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO

- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-20] Développer l'image de marque de la commune
- [OO-22] Développer la Maison des Terrils

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-203** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	30.000,00 €	Entrées attendues	

Indicateurs

- **[IND-153] Mise en place d'un minimum d'une activité par mois (tous sites confondus)**
  (catégorie : “Progression”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-208] Organiser des activités culturelles à la crèche

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à développer l'accès à la culture dès le plus jeune âge à travers des activités adaptées aux tout-petits accueillis à la crèche. Cela comprend l'organisation d'un spectacle culturel par an recommandé par l'ONE et la mise en place d'ateliers d'éveil musical en collaboration avec les Jeunesses Musicales.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Offrir une première expérience culturelle de qualité aux enfants.
- Favoriser l'éveil sensoriel et artistique.
- Stimuler la curiosité et l'imaginaire.
- Créer un moment de partage entre enfants, professionnels et familles.

Principales étapes du projet

- 2026 : Identification des spectacles validés par l'ONE et contact avec les Jeunesses Musicales.
- 2026 : Première édition du spectacle annuel + lancement d'un cycle pilote d'ateliers d'éveil musical.
- 2027-2030 : Pérennisation du spectacle annuel et des ateliers, évaluation et ajustement.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Equipe sensible à l'éveil culturel	***Faiblesses*** • Habitude à prendre • Coûts
Origine externe	***Opportunités*** • Soutien de l'ONE • Structures partenaires existantes	***Menaces*** • Disponibilité limitée des intervenants extérieurs

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Christelle RUYMAEKERS
- Chef de projet : Christelle RUYMAEKERS
- Référent administratif : Christelle RUYMAEKERS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Partenaire(s) externe(s) :

- O.N.E.

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Indicateurs

- **[IND-192] Nombre d'évènements organisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-193] Taux de participation des enfants (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-205] Relancer un programme d'excursions permettant au citoyen de découvrir des sites ou évènements culturels dignes d'intérêt

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à proposer un programme de sorties culturelles accessibles à chacun.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Permettre la découverte de sites ou évènements culturels
- Faciliter l'accès à des lieux culturels au plus grand nombre en proposant des activités organisées en groupe

Principales étapes du projet

- Définir le nombre d'excursions prévues sur une année et définir les dates
- Rechercher des lieux intéressants
- Contacter des opérateurs touristiques et prévoir un marché public
- Faire valider le programme par le Collège
- Prévoir la publicité
- Prévoir la logistique pour chaque excursion

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Base existante • Ressources diversifiées via notre partenaire Attractions et tourisme	***Faiblesses*** • Coûts éventuels • Disponibilité des agents pour accompagner lors des sorties • Difficulté organisationnelle
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** Désintérêt du public

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2028 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-205** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	25.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-176] Nombre d'excursions organisées (catégorie : “”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Description

La santé est le bon état physiologique et psychologique d'un être vivant, caractérisée par un fonctionnement régulier et harmonieux de l'organisme.

Le Collège souhaite s'inscrire dans une dynamique d'accessibilité de la santé et surtout de prévention, laquelle réduit par nature les risques sanitaires et s(avère plus simple et moins onéreuse tant pour les citoyens que pour la société.

"La santé dépend plus des précautions que des médecins" (Jacques-Bénigne Bossuet)

Constats

L'accès à la santé est un enjeu de société important, particulièrement dans les communes socialement fragilisées comme la nôtre. Les communes peuvent, en la matière, surtout agir en ce qui concerne la prévention.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Social

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-08 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Environnement et bien-être animal
    - Instruction publique et ATL
    - Service social

- Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
  - Omer KOSE
  - Patrice CECCATO
  - Salvatore GAGLIARDO

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Instruction publique et ATL
  - Service social

- Partenaire(s) externe(s) :
  - CREAVES des Terrils,
  - Province de Liège,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-08**.

Budget	2025	2026	Total
Fonds propres (commune)	1.000,00	6.000,00	7.000,00
Région wallonne	8.000,00	0,00	8.000,00
Total par année	9.000,00	6.000,00	15.000,00

Projets de l'OO-08

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***6*** projet(s) :

- [PRO-239] Matérialiser l'interdiction légale de fumer aux abords des écoles
- [PRO-186] Mettre en place une action de sensibilisation annuelle sur la faune sauvage ou sur les animaux domestiques
- [PRO-206] Organisation de dépistages gratuits

- [PRO-211] Organiser des activités liées à l'alimentation saine et équilibrée dans les écoles
- [PRO-209] Organiser des conférences thématiques sur la santé
- [PRO-207] Sensibilisation, communication, et information sur les risques liés au stress

[PRO-239] Matérialiser l'interdiction légale de fumer aux abords des écoles

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

Depuis le 1er janvier 2025, il est interdit de fumer dans un rayon de dix mètres autour des entrées et sorties des établissements d'enseignement. La présente action a pour objet l'installation d'une signalisation claire matérialisant cette interdiction de fumer.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer la santé publique
- Faciliter le contrôle de la mesure d'interdiction

Périmètres et exclusions

Toutes les écoles de l'entité sont visées.

Livrables(s) attendu(s)

Marquage au sol, panneaux etc.

Principales étapes du projet

- Détermination des aménagements à effectuer à chaque entrée d'écoles
- Priorisation, planification et budgétisation
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Action "Sécurisation des cheminements piétons aux abords des écoles" à mener en parallèle	***Faiblesses*** • Coûts de l'opération (variable selon le type d'aménagements)
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Instruction publique et ATL
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Travaux

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Indicateurs

- **[IND-163] Nombre d'entrées d'écoles aménagées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-186] Mettre en place une action de sensibilisation annuelle sur la faune sauvage ou sur les animaux domestiques

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

Organiser chaque année une action de sensibilisation à destination des citoyens pour mieux faire connaître la faune sauvage locale ou les animaux domestiques, les rôles que ces derniers jouent au sein de notre diversité biologique et/ou de notre société, les gestes à adopter pour mieux les connaitre et l'importance de les préserver.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la protection de la faune sauvage locale et du bien-être des animaux domestiques.
- Encourager les comportements respectueux de la biodiversité locale et des animaux domestiques.

Livrables(s) attendu(s)

Organisation d'une activité de sensibilisation par an (date variable)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Coût modéré d'une telle opération	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** Rencontre l'attente des citoyens en matière de bien-être animal	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CREAVES des Terrils

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Indicateurs

- **[IND-69] Organisation d'une activité annuelle (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-206] Organisation de dépistages gratuits

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, dans une collaboration entre les services Cohésion sociale et Social, à organiser des dépistages gratuits, notamment via le *Mammobile*, sur le territoire de l'entité

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la santé de tous : La facilitation de l'accès au dépistage devrait permettre une détection plus rapide de certaines maladies.
- Réduire les inégalités : la gratuité et la proximité améliorent l'accès des personnes défavorisées au dépistage.

Périmètres et exclusions

- Organisation minimum 1 x/an de la présence de la Mammobile dans plusieurs quartiers de l'entité.
- Information continue sur l'importance des dépistages (diabète, cancer colorcectal, col de l'utérus , ...).

Livrables(s) attendu(s)

- Participation des citoyens au dépistage organisé.
- Bonne communication.

Principales étapes du projet

- Solliciter à nouveau la Province et organisation présence Mammobile (Coopération, Tilleur et rue de l'Hôtel communal) - 1er semestre 2026
- Septembre 2025 : Réflexion avec le service social et santé sur la mise en place d'une activité sur l'importance des dépistages, sur l'organisation de conférences...

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences et publics des services Cohésion sociale et social (seniors, bénéficiaires des colis alimentaires, femmes des ateliers gym douce, salon coiffure so-cial ...)	***Faiblesses*** • Communication vers un public très précarisé.
Origine externe	***Opportunités*** • Besoin d'un service gratuit et proche des citoyens. • Partenariat efficace avec la Province de Liège.	***Menaces*** • Désintérêt du public cible.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
  - Service social
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR

    - Omer KOSE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Province de Liège

Dates planifiées – 06/01/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-206** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	2.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-178] Nombre croissant des citoyens qui effectuent le dépistage organisé.**
  (catégorie : “Progression”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-179] Nombre de participant(e)s aux séances d'information (conférence ...)**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-211] Organiser des activités liées à l'alimentation saine et équilibrée dans les écoles

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

En collaboration avec les service Social (cellule santé) et de l'Instruction publique, l'action consiste en l'organisation de petits déjeuners santé proposés dans toutes les écoles, et de favoriser les collations saines.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer le travail déjà effectué par le service social (Santé) en multipliant les interventions dans les écoles et en mutualisant nos ressources financières et humaines.
- Informer sur la nécessité d'avoir une alimentation saine et équilibrée pour sa santé.

Périmètres et exclusions

- Proposer un petit déjeuner sain aux élèves de 3ème maternelle.
- Informer et favoriser la consommation de collations saines dans toutes les écoles maternelles et primaires.

Livrables(s) attendu(s)

Modification du comportement alimentaire des enfants.

Principales étapes du projet

Septembre 2025 : Réunion avec le service social et santé concernant l'organisation des petits déjeuner et des activités favorisant la consommation de collations saines (pistes, services extérieurs ...).

Janvier 2026 : planification des dates des petits déjeuner dans les écoles avec le service de l'Instruction publique et les directions d'école.

Septembre à juin 2027 : petits déjeuners et actions de sensibilisation aux collations saines.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Mutualisation de notre expérience, de nos pratiques et ressources.	***Faiblesses*** • Potentiellement, difficulté organisationnelle;
Origine externe	***Opportunités*** • L'alimentation saine est une préoccupation majeure, il est primordial d'avoir un impact dès le plus jeune âge.	***Menaces*** • Ressources financières.

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :

    - Audrey HOFMAN
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL
    - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-211** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	4.000,00 €	Service Jeunesse	

Indicateurs

- **[IND-183] Nombre d'actions de sensibilisation aux collations saines. (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-98] Nombre d'écoles qui ont pu bénéficier de l'organisation d'un petit déjeuner. (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-209] Organiser des conférences thématiques sur la santé

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à organiser des conférences pour le grand public sur les enjeux de santé publique au sens large. Ces conférences, animées par des professionnels et/ou des partenaires, auront pour objet de développer les connaissances de la population en matière sanitaire, et spécialement en matière de prévention des risques. Une attention particulière sera portée aux publics plus vulnérables.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer la prévention en matière de santé
- Rendre les bons réflexes en matière sanitaire accessibles à tous

Livrables(s) attendu(s)

Organisation de plusieurs conférences par an

Principales étapes du projet

- Répartition des rôles
- Fixer une date (éviter les périodes creuses ou concurrentielles) en fonction des la disponibilité de l'intervenant et de la salle
- Établir un budget prévisionnel (matériel, communication, défraiements, goûter...)
- Identifier les intervenants : experts reconnus, diversité des profils, disponibilité.
- Réserver le lieu
- Prévoir affiches et invitations
- Envoyer les invitations 6 semaines avant la date de la conférence
- Gérer les inscriptions
- Organisation de la journée: mise en place de la salle, accueil des intervenants et des participants, préparation du goûter...

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif **(atouts pour atteindre l'objectif)**	**Négatif** **(handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** **Thématiques d'actualité** : Sujets attractifs (santé mentale, innovations médicales, IA en santé...). **Partenariats solides** : Avec hôpitaux, associations, professionnels de la santé... **Crédibilité scientifique** : Conférences souvent perçues comme sources fiables.	***Faiblesses*** **Budget limité** : Coûts parfois élevés pour la logistique, les intervenants, la communication qui limitent parfois dans le choix de la conférence. **Manque de visibilité** : Difficile de se démarquer parmi de nombreux événements. **Dépendance à certains intervenants** : En cas d'annulation ou de refus de participation. **Équilibre entre gratuité et rentabilité** : rendre l'événement accessible sans perte. **Matériel spécifique** à prévoir selon les thématiques. **Disponibilité des intervenants** (souvent très sollicités). **Prévoir les imprévus** : annulation d'un intervenant,absence de la personne organisatrice,problème technique, faible affluence...
Origine externe	***Opportunités*** **Collaboration interdisciplinaire** : Ouverture à d'autres secteurs.	***Menaces*** **Baisse de l'intérêt du public** : fatigue face à la multiplication

		d'événements ou formats peu engageants. **Concurrence accrue** : autres conférences ou événements similaires aux mêmes dates.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 06/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-209** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	1.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-93] Nombre de conférences organisées par an (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-207] Sensibilisation, communication, et information sur les risques liés au stress

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Organisation de conférence-goûter (public féminin) sur la thématique et d'atelier 1x/sem découverte d'outils de gestion du stress.

En collaboration avec le Service social et santé : conférence 1x/an (public plus large).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Sensibiliser et informer sur les risques liés au stress
- Fournir des outils pour lutter contre le stress.

Périmètres et exclusions

- Organisation de 5 goûters-conférence / an pour un public féminin (atelier de gym douce)
- Organisation 1x/an d'une conférence en collaboration avec le service social et santé.
- Organisation d'un atelier 1x/semaine à la Maison de quartier : découverte d'outils pour lutter contre le stress.

Livrables(s) attendu(s)

- Satisfaction des participants quant à l'information donnée.
- Modification des comportements suite à la sensibilisation.

Principales étapes du projet

- Les conférences-goûters et l'atelier 1x/semaine découverte d'outils de gestion du stress sont déjà mis en place depuis plusieurs années dans le PCS.

- Fin 2025-début 2026 : nous prévoyons l'organisation d'une conférence tout public avec le service social et santé.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences et compétences de 2 animatrices du PCS.	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Partenariat efficace avec des intervenants extérieurs. • Mutualisation des ressources (PCS-Santé)	***Menaces*** • Changement de réglementation.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
  - Omer KOSE

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Encourager les pratiques favorables à la santé

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-207** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Ordinaire	0	2025	8.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-180] Nombres de personnes qui ont modifié leur comportement suite à la sensibilisation.**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Description

Le sport joue un rôle crucial dans l'émancipation et le bien-être, en favorisant le développement personnel, l'inclusion sociale et la confiance en soi. Il est un vecteur de bien-être physique et émotionnel, contribuant à une meilleure qualité de vie.

Le Collège souhaite donc, par diverses actions transversales (infrastructures, aide, enseignement), renforcer l'accessibilité du sport pour tous, en le promouvant et en offrant un cadre adapté pour le pratiquer.

Constats

La commune est bien dotée en infrastructures sportives, qu'il faut entretenir, ainsi qu'en clubs sportifs, qu'il convient de soutenir autant que possible. La précarité de certains citoyens constitue un frein dans l'accès au sport. Dans un contexte de prévention liée à la santé, la pratique d'un sport est un atout majeur.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Sport
- Social

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-09 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Instruction publique et ATL

    - Sports

- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :
    - Commune de Grâce-Hollogne,
    - Maison de jeunes L'Atelier,
    - Ville d'Ans,
    - Ville de Liège,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-09**.

Budget	2025	2026	Total
Fonds propres (commune)	10.000,00	60.000,00	70.000,00
Total par année	10.000,00	60.000,00	70.000,00

Projets de l'OO-09

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-280] Développer des tournois inter-quartiers
- [PRO-279] Développer et étendre l'octroi du Pass'Sport
- [PRO-240] Etudier les possibilités de développer l'apprentissage de la natation en P1-P2
- [PRO-281] Rafraichir les sites extérieurs sportifs et récréatifs
- [PRO-278] Rénover le terrain de basket-ball du site Pasteur

[PRO-280] Développer des tournois inter-quartiers

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation de tournois multi-sports entre les différents quartiers de l'entité, à destination spécifiquement des jeunes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmentation de la cohésion sociale
- Augmentation de la pratique du sport
- Développer le sentiment d'appartenance à la commune et à son quartier

Principales étapes du projet

- Prise de contacts avec les partenaires potentiels
- Réunions de préparation
- Organisation
- Evaluation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Collaborations possibles avec d'autres services	***Faiblesses*** • Evènements complexes à gérer
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Risque de désintérêt des jeunes

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Giovanni DOLCE
- Chef de projet : Giovanni DOLCE
- Référent administratif : Giovanni DOLCE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Sports
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Maison de jeunes L'Atelier

Dates planifiées – 01/07/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Sports
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Indicateurs

- **[IND-170] Nombre de tournois organisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-279] Développer et étendre l'octroi du Pass'Sport

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans l'extension du dispositif du "Pass'Sport", une aide financière aux ménages les plus modestes afin d'encourager la pratique du sport en club et d'en renforcer l'accessibilité. Cette action prend la forme d'octroi de chèques aux familles éligibles.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmenter le nombre de familles éligibles
- Augmenter la pratique du sport
- Soutenir les clubs de l'entité

Principales étapes du projet

- Détermination du budget disponibles en vue de l'extension et détermination des nouveaux critères d'octroi
- Modification du règlement
- Communication autour de la modification

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Le système existe déjà	***Faiblesses*** • Coût pour les finances communales
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Giovanni DOLCE
- Chef de projet : Giovanni DOLCE
- Référent administratif : Giovanni DOLCE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Sports
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/05/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Sports

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-279** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	10.000,00 €	Budget actuel	

Indicateurs

- **[IND-168] Nombre de Pass'Sports octroyés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-240] Etudier les possibilités de développer l'apprentissage de la natation en P1-P2

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à mettre en œuvre les mesures visant à ce que les élèves de P1 et P2 bénéficient de cours de natation la moitié de l'année scolaire, afin de pouvoir apprendre les bases de la natation.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Apprendre aux enfants à nager
- Exécuter les référentiels du tronc commun

Périmètres et exclusions

L'action vise uniquement les classes de P1-P2.

Livrables(s) attendu(s)

En principe, la natation est obligatoire dans les programmes.

Principales étapes du projet

- Prise de contact avec les communes voisines
- Discussions, négociations et détermination de contreparties
- Organisation pratique des cours (transports etc.)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Mise en œuvre du tronc commun et de ses référentiels	***Faiblesses*** • Coûts pour la commune (à déterminer) • Discussions à mener avec des communes voisines et contrepartie à déterminer
Origine externe	***Opportunités*** • Les communes voisines disposent de piscines	***Menaces*** • Accord nécessaire d'une commune voisine (contexte budgétaire tendu)

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Commune de Grâce-Hollogne
    - Ville d'Ans
    - Ville de Liège

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Indicateurs

- **[IND-167] Nombre de classes de P1-P2 ayant accès à un cours de natation**
  (catégorie : “Progression”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-281] Rafraichir les sites extérieurs sportifs et récréatifs

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à rafraichir les infrastructures sportives et récréatives suivantes, suite à l'établissement d'un cadastre listant les priorités en la matière (en lien avec les options subsidiables).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer le cadre de vie
- Faciliter la pratique d'un sport ou d'un loisir

Principales étapes du projet

- Budgétisation, planification et priorisation des projets (cadastre)
- Définition de leur réalisation (interne ou via marché)
- Exécution des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Tâches d'ampleur contenue	***Faiblesses*** • Temps et énergie d''équipes réduites à y consacrer
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel	***Menaces*** • Risque de dégradations des aménagements réali-sés

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Giovanni DOLCE
- Chef de projet : Giovanni DOLCE
- Référent administratif : Giovanni DOLCE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Sports
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux
- Sports

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Indicateurs

- **[IND-185] Etablissement du cadastre (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-171] Nombre de sites rafraichis (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-278] Rénover le terrain de basket-ball du site Pasteur

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la rénovation du terrain de basket-ball situé dans l'enceinte du hall omnisports (site Pasteur).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer les infrastructures sportives
- Augmenter la fréquentation des infrastructures sportives

Principales étapes du projet

- Détermination du projet précis et budgétisation
- Lancement d'un marché public
- Réalisation des travaux
- Inauguration du nouveau terrain

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Répondre à une demande du terrain	***Faiblesses*** • Coûts
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Giovanni DOLCE
- Chef de projet : Giovanni DOLCE
- Référent administratif : Giovanni DOLCE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Sports
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 03/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux

- Sports

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Encourager la pratique sportive pour tous

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-278** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	60.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-169] Inauguration du terrain rénové (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Description

La participation publique désigne l'ensemble des mesures qui autorisent ou permettent une expression citoyenne en dehors des élections.

Le Collège communal souhaite ainsi développer l'opportunité pour les citoyens de s'impliquer davantage dans la vie communale. Pour ce faire, il souhaite revitaliser les dispositifs existants, en leur octroyant le soutien adéquat.

Constats

Depuis 2019, des dispositifs de participation citoyenne ont été mis en place. Certains ont constitué de belles réussites, d'autres doivent être retravaillés. Outre une adaptation des réflexes administratifs, la participation citoyenne, pour être efficace, doit être correctement encadrée, et nécessite donc du personnel communal.

Volet – Externe

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-30 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Direction générale
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Omer KOSE
    - Patrice CECCATO

    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Environnement et bien-être animal
    - Service social
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-30

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-277] Développer le forum associatif saint-clausien
- [PRO-175] Lancer des appels à projets participatifs destinés à des publics cibles
- [PRO-276] Relancer la CAMAT
- [PRO-176] Relancer les rencontres citoyennes thématiques

A titre informatif, le(s) **4** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-30 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-222] Créer un Conseil communal des ainés
- [PRO-218] Développer le Conseil Communal des jeunes
- [PRO-177] Engager un chargé de communication et de projets participatifs
- [PRO-198] Soutenir la création d'une structure représentant le tissu économique local

[PRO-277] Développer le forum associatif saint-clausien

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à assurer au moins 2 réunions annuelles plénières du Forum associatif saint-clausien, lieu de rencontre et d'échanges de la vie associative locale.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Prendre en compte la voie de l'associatif
- Valoriser l'investissement associatif

Livrables(s) attendu(s)

Organisation de 2 réunions du Forum par an

Principales étapes du projet

- (Re)cadrage du projet en interne
- Organisation d'une réunion de (re)prise de contact
- Désignation d'un Président
- Avec ce Président, planification et priorisation des thématiques et réunions

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Démarche initiée à relancer (l'outil existe)	***Faiblesses*** • Accompagnement chro-nophage pour une petite équipe
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Maintenir l'investissement des associations

Public cible

- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
  - Lahcen AIT OUSSAKOUR
  - Omer KOSE
  - Patrice CECCATO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse

- Culture, patrimoine, tourisme
- Service social
- Sports

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Participation citoyenne
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-166] Nombre de réunions du Forum (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-175] Lancer des appels à projets participatifs destinés à des publics cibles

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Fort des leçons tirées de l'expérience du budget participatif lors de la mandature 2018-2024, il s'agit de refondre le dispositif dans un système d'appels à projets qui s'inscrivent dans les politiques déjà mises en place, afin de mieux s'intégrer dans la vie des services et de s'adresser à un public parfois plus spécifique, par exemple les jeunes. Les relais associatifs et participatifs seront notamment sollicités.

Il y aurait au moins un appel annuel, le budget global de l'opération étant de 30.000 €/an.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Participation citoyenne
- Amélioration du cadre de vie

Livrables(s) attendu(s)

Lancement d'un appel par an

Principales étapes du projet

- D'ici à fin 2025 : détermination du cadre réglementaire applicable, budgétisation et préparation de la communication
- 2026 : préparation et lancement du premier appel à projets

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences en la matière vu le budget participatif	***Faiblesses*** • Temps à y consacrer
Origine externe	***Opportunités*** • "C'est dans l'air du temps", volonté politique partagée de lancer des initiatives de la sorte	***Menaces*** • Rôle à venir du plan de cohésion sociale en la matière suite aux nouvelles priorités régionales

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

    - Environnement et bien-être animal
    - Sports
    - Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Culture
- Environnement et climat
- Développement économique
- Travaux
- Sports
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-58] Nombre d'appels lancés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-59] Nombre de projets retenus (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-276] Relancer la CAMAT

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à développer la commission d'accompagnement de la mobilité et de l'aménagement du territoire (CAMAT), profitant de son renouvellement intégral. Il s'agit de structurer son travail et sa façon de collaborer avec les services communaux, en vue de renforcer son efficacité.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Développer l'intelligence collective autour des projets d'aménagements du territoire et de mobilité
- Renforcer l'efficacité de la CAMAT

Périmètres et exclusions

En cas de succès, la transformation de la CAMAT en CCATM est envisagée.

Principales étapes du projet

- Organisation de réunions de cadrage avec le Président désigné, les services et mandataires concernés (de façon régulière)
- Etablissement d'un protocole de collaboration entre la CAMAT et les services
- Adaptation des règles de fonctionnement interne
- Etablissement des priorités et d'un calendrier prévisionnel

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Accompagnent chrono-phage pour les services • Difficultés d'organisation de la CAMAT en interne (leadership, rédaction des avis etc.) • Difficultés de former et motiver les membres de la CAMAT
Origine externe	***Opportunités*** • Avance du projet de SDC	***Menaces*** • Difficulté de maintenir l'implication des citoyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Travaux et mobilité
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :

- Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Mobilité
- Participation citoyenne

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-18] Repenser la gestion du territoire

Indicateurs

- **[IND-165] Nombre d'avis de la CAMAT (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-164] Nombre de réunions de la CAMAT (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-176] Relancer les rencontres citoyennes thématiques

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

Fort des leçons tirées lors de l'expérience pilote menée lors de la mandature 2018-2024, il s'agit d'améliorer la communication entre les citoyens et les mandataires à travers des Rencontres citoyennes, par quartier, sur des thématiques déterminées.

L'objectif est, dès 2026, d'organiser au moins une réunion par an.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la relation entre le citoyen et sa commune
- Renforcer la participation citoyenne

Périmètres et exclusions

Il s'agira de réunions et d'échanges sur un thème donné, annoncé à l'avance et sur inscription, à l'exclusion de toute démarche de propagande politique.

Livrables(s) attendu(s)

La tenue d'une réunion annuelle, avec un compte-rendu sommaire et rendu public.

Principales étapes du projet

- Chaque année, le Collège identifiera le(s) thématique(s) qu'il souhaite aborder, dans tel ou tel quartier.

- La réunion sera organisée par un service communal, chargé également de la rédaction du compte-rendu.
- Le dispositif sera évalué en fin de mandature.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences pilotes menées en 2024	***Faiblesses*** • Moyens humains de l'administration insuffisants pour porter plus d'une réunion par an, en l'état
Origine externe	***Opportunités*** • Possibilité de faire davantage participer le citoyen, en l'écoutant dans un cadre institutionnalisé	***Menaces*** • Ambiance "anti-politique", qui risque de faire "déraper" certaines réunions

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Participation citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-60] Nombre de réunions par an (catégorie : “”)**

Nombre de réunions citoyennes organisées par année civile

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OS-03] ETRE UNE COMMUNE SOLIDAIRE, JUSTE ET INCLUSIVE

Description

La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. Dans les choix difficiles qui devront être posés sous cette mandature, le Collège souhaite préserver la solidarité, ce ciment de notre société qui permet le vivre-ensemble. Le Collège souhaite ainsi garantir que tous les individus, quelles que soient leurs différences (handicap, origine, genre, etc.), aient les mêmes opportunités et puissent participer pleinement à la société.

Thématiques couvertes par l'OS-03

- Education
- Mobilité
- Sécurité
- Social
- Participation
- Bâtiments

Objectifs opérationnels de l'OS-03

Cet objectif stratégique comporte ***5*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-10] Développer les dispositifs de solidarité
- [OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité
- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent
- [OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires
- [OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés

[OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Description

Dans une société qui s'individualise sans cesse plus, la solidarité envers ceux qui en ont besoin est primordiale. Cette solidarité est en effet le ciment de notre société et permet le vivre-ensemble.

Il revient donc à la commune de mettre en œuvre certains dispositifs garantissant, autant que possible, les droits fondamentaux des personnes les plus fragiles de notre communauté.

Constats

A Saint-Nicolas, le taux de pauvreté administratif était de 20,1% contre 13,6% pour la Wallonie (chiffres WalStat, 2021). La part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans est de 5,96% contre 3,59% pour la Wallonie (chiffres WalStat, 2023).

Volet – Externe

Thématique(s)

- Social

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-10 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - SLSP HSSN,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-10**.

Budget	2025	Total
Région wallonne	1.000,00	1.000,00
Total par année	1.000,00	1.000,00

Projets de l'OO-10

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-210] Développer le soutien scolaire solidaire
- [PRO-212] Etudier la faisabilité de la création d'une épicerie sociale
- [PRO-213] Maintenir la donnerie sociale "Meublez-vous"

A titre informatif, le(s) **4** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-10 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-224] Créer un réseau de volontariat destiné à aider nos ainés
- [PRO-217] Extension des logements d'urgence et renforcement de la collaboration interservices
- [PRO-283] Optimiser les dispositifs locaux de soutien aux demandeurs d'emploi
- [PRO-214] Organiser des tables de conversation en français langue étrangère seconde

[PRO-210] Développer le soutien scolaire solidaire

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la mobilisation de bénévoles pour apporter de l'aide à la réalisation des travaux scolaires (hors cadre scolaire) destinée aux enfants de 6 à 12 ans (école primaire).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser le droit à l'apprentissage
- Favoriser l'acquisition de connaissances de base.

Périmètres et exclusions

Constituer une équipe de bénévoles qui va apporter de l'aide, un accompagnement dans les travaux scolaires des enfants entre 6 et 12 ans.

Organiser une aide aux devoirs le lundi et jeudi de 15h30 à 18h à la maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Livrables(s) attendu(s)

Apporter un soutien scolaire solidaire aux enfants entre 6 et 12 ans qui en ont besoin (manque de temps des parents, logement inadapté à l'apprentissage, maîtrise insuffisante du français ....).

Principales étapes du projet

- Le soutien scolaire solidaire fonctionne 2x/semaine depuis plusieurs années et avec une équipe de 6 bénévoles.
- En début d'année scolaire : recherche éventuelle de nouveaux bénévoles, communication de la reprise de l'aide aux devoirs.
- En cours d'année : accueil des enfants et parents, coordination de l'aide aux devoirs.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences réussies au sein du PCS	***Faiblesses*** • Inscription d'enfants d'origine étrangère pour qui l'apprentissage du français n'est pas encore acquit (besoin spécifique)
Origine externe	***Opportunités*** • Implication des bénévoles.	***Menaces*** • Périmètre futur du PCS (au niveau wallon)

Public cible

- Citoyen
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-210** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Ordinaire	0	2025	1.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-94] Nombre d'enfants différents qui fréquentent le soutien scolaire;**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-95] Nombre d'enfants dont le retard scolaire est remis à niveau. (catégorie : “Qualité”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-96] Nombre de bénévoles contactés/an (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-97] Nombre de bénévoles qui dispensent de l'aide. (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-212] Etudier la faisabilité de la création d'une épicerie sociale

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'étude de la faisabilité de la création et de la gestion d'une épicerie sociale par la commune. Cette étude concernera aussi bien les aspects logistiques (locaux etc.), humains (personnel), financiers (coûts), organisationnels et sociaux (accès au service).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Disposer d'informations fiables
- Préparer la prochaine programmation du PCS
- Répondre à un besoin important sur commune (l'accès à l'alimentation)

Périmètres et exclusions

Réalisation d'une étude de faisabilité de la création d'une épicerie sociale (évaluation approfondie de la viabilité et la pertinence du projet). Analyse du projet au niveau technique, économique, juridique, organisationnel, financier et environnemental.

Livrables(s) attendu(s)

Rédaction d'un rapport

Principales étapes du projet

- Septembre 2025 : récolte d'informations concrètes et visites d'épiceries sociales
- Octobre 2025 : rapport concernant les différents modèles d'épicerie sociale; phase de diagnostic, analyse du contexte sur Saint-Nicolas, définition des objectifs et des indicateurs.
- Novembre 2025 : construction de divers Plans d'action.

- Décembre 2025 : questions liées au budget et au partenariat.
- Avril 2026 : Etude de faisabilité.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Cette action s'inscrira dans les missions d'une stagiaire avec le soutien des travailleurs du PCS.	***Faiblesses*** Manque de données fiables, collecte de données insuffisantes Coûts éventuels
Origine externe	***Opportunités*** Utilisation de l'étude pour argumenter l'introduction de l'action dans le prochain Plan.	***Menaces*** Périmètre futur du PCS (au niveau wallon)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse

- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Indicateurs

- **[IND-99] Rédaction du rapport (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-213] Maintenir la donnerie sociale "Meublez-vous"

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

En collaboration avec les Habitations Sociales qui mettent à disposition un local-entrepôt, maintenir ce service gratuit de donnerie de meubles et d'objets nécessaires pour le logement.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Permettre aux personnes fragilisées de se procurer des biens utiles pour le logement.

Périmètres et exclusions

Transport des dons de meubles du domicile au local (entrepôt), ouverture du local sur rendez-vous au profit d'un public fragilisé : RIS, chômage ...

Livrables(s) attendu(s)

Communication efficace vers un public précarisé.

Permettre aux citoyens les plus précarisés de trouver des biens utiles à leur logement.

Principales étapes du projet

Septembre 2025 : nettoyage du local entrepôt et nouvelle communication autour du projet.

Continuer la collecte des dons avec notre camionnette auprès des particuliers et la gestion des rendez-vous 1x/sem à l'entrepôt pour les ménages domiciliés sur Saint-Nicolas qui ont besoin de meubles pour leur logement.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Expérience réussie depuis 2020. Véhicule du PCS	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** Besoins de la population précarisée (biens utiles au logement). Partenariat avec le service social des Habitations sociales, prêt du local-entrepôt.	***Menaces*** Local en mauvais état et qui ne nous appartient pas.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Jonathan OLIVIERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - SLSP HSSN

Dates planifiées – 02/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Indicateurs

- **[IND-100] Nombre de ménages qui ont sollicité une aide matérielle (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-101] Nombre de ménages qui ont trouvé ce qu'ils cherchaient. (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-11] Favoriser l’inclusion de la diversité

Description

La diversité, c'est l'ensemble des personnes qui diffèrent les unes des autres par leur origine géographique, socio-culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, etc., et qui constituent la communauté nationale à laquelle elles appartiennent. Cette notion est utilisée pour lutter contre les discriminations.

Le Collège communal souhaite que la commune développe des dispositifs visant à garantir à chacun les mêmes droits, une égalité des chances. De ce fait, il entend combattre les discriminations.

Constats

A Saint-Nicolas, 18,75% de la population n'a pas la nationalité belge, contre 11,11% en Wallonie (chiffres WalStat, 2024). Les cas de violences et de discrimination à l’égard des personnes LGBTI+ sont particulièrement préoccupants en Belgique, a déclaré l'IEFH en mai 2025 Le label Handicty de la commune, obtenu à deux reprises, n'a pas été renouvelé cette fois.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité
- Social

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l’OO-11 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Personnel
    - Service social

- Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
  - Frédéric VENDRIX
  - Omer KOSE
  - Salvatore GAGLIARDO
  - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
  - Cohésion sociale et jeunesse
  - Etat civil, sépultures, protocole
  - Etrangers
  - Population
  - Service social
  - Urbanisme et qualité logement

- Partenaire(s) externe(s) :
  - AIS "Aux portes de Liège",
  - AVIQ,
  - CPAS,
  - Esenca ASBL,
  - SPW Mobilité et Infrastructures,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-11**.

Budget	2025	Total
Région wallonne	1.000,00	1.000,00
Total par année	1.000,00	1.000,00

Projets de l'OO-11

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-263] Accélérer la mise en place d'aménagements garantissant l'autonomie des PMR
- [PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement
- [PRO-298] Former le personnel de première ligne aux réalités de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre
- [PRO-214] Organiser des tables de conversation en français langue étrangère seconde
- [PRO-215] Récupérer le label Handicity

[PRO-263] Accélérer la mise en place d'aménagements garantissant l'autonomie des PMR

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à mettre en œuvre les projets prioritaires prévus en PCM en la matière, compte tenu des moyens budgétaires disponibles et en profitant des autres projets lancés.

Le projet met partiellement en œuvre la fiche-action 2C-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la mobilité des PMR

Livrables(s) attendu(s)

Réalisation d'aménagements au profit de la mobilité des PMR

Principales étapes du projet

- Identification des projets prioritaires (en fonction du budget et des autres projets en cours)
- Planification et budgétisation
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM	***Faiblesses*** • Coût énorme, seulement partiellement subsidiable • Très important travail pré-alable à réaliser
Origine externe	***Opportunités*** • profiter des autres projets d'aménagements prévus pour y greffer les	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Salvatore GAGLIARDO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Service social

- Partenaire(s) externe(s) :
    - AVIQ
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Travaux
- Mobilité
- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-140] Nombre d'aménagements réalisés (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à développer le service d'Inclusion et de Valorisation Sociale (SIVS). Celui-ci, agréé par la Wallonie, vise à accueillir et accompagner les bénéficiaires, notamment jeunes handicapés mentaux, dans un habitat adapté, en développant leur autonomie.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Multiplier les projets de vie, activités et initiatives favorisant l'autonomie des personnes porteuses de handicap

Périmètres et exclusions

Logements supervisés destinés à favoriser l'autonomisation progressive de personnes en situation de handicap (mental, psychique, moteur...), dans une logique d'inclusion sociale, tout en garantissant un accompagnement adapté et sécurisé.

Le projet inclut également le soutien à l'emploi/formations/bénévolat...le soutien dans les démarches administratives (rédaction de courriers, CV...) et le soutien psycho-social.

Livrables(s) attendu(s)

Mise en autonomie complète après avoir suivi toutes les étapes du projet

Principales étapes du projet

- Rencontre avec le bénéficiaire et sa famille et/ou son administrateur de biens (anamnèse, prise de connaissance des besoins et des attentes...)
- Analyse de la demande par le SIVS (si positive, demande d'intervention auprès de l'AVIQ)

- Si réponse négative de l'AVIQ, orientation vers les services plus adaptés
- Si réponse positive, établir un contrat, un projet individuel et un auto-évaluation de l'autonomie
- Accompagnement du bénéficiaire en attendant l'essai en autonomie dans un logement dès qu'il y a place
- Organisations d'activités collectives dont la participation est obligatoire
- Etablir un réseau de personnes ressources autour du bénéficiaire (Régie de Quartier, EDD, plannig familial...)
- Evaluation des bénéficiaires tous les 3 mois et de l'autonomie à domicile tous les 6 mois
- Visites du logement 1 à 2 fois semaine
- Inscription des bénéficiaires aux habitations sociales
- Bilan lorsque l'autonomie est suffisante en vue d'une recherche de logement plus active (privé, AIS...)
- Accompagnement dans les démarches en vue du déménagement en collaboration avec les personnes ressources
- Mise en place d'un réseau autour du bénéficiaire (médecin...) lorsqu'il quitte le logement supervisé et accompagnement le temps nécessaire

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)
Origine interne	***Atouts*** **Accompagnement individualisé** par des professionnels formés (éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux). **Sécurisation de l'autonomie** : présence de supervision tout en laissant de l'espace à l'usager. **Amélioration de la qualité de vie** : accès à un logement digne, développement de l'autonomie sociale et personnelle. **Partenariats solides** avec les institutions (EFT, associations, services médico-sociaux, HBM, travaux...). **Projet inclusif** favorisant la vie en milieu ordinaire. **Développement de l'axe communautaire** en collaboration avec le planning familial, Esenca... **Développement des activités** collectives animées par les travailleurs sociaux et des animations données par des intervenants externes (EVRAS, pompiers, intradel...) **Atteinte des objectifs** fixés par l'AVIQ et des bénficiaires **Agrément définitif de l'AVIQ**	***Faiblesses*** **Manque de logements adaptés** pour accueillir tous les bénéficiaires (le subside est pour 4 bénéficiaires en logement supervisé et nous n'en avons que 2, les démarches pour obtenir un second logement ont été faites et nous l'aurons prochainement) Risque de voir le subside diminué ou supprimé
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

	Développement de nouvelles technologies d'aide à l'autonomie (domotique, télésurveillance, applications). **Sensibilisation croissante** de la société aux enjeux du handicap. **Co-construction avec les usagers** : participation active dans la gestion de leur projet de vie.	**Coupe budgétaire ou fin des subventions**, remettant en cause la pérennité du projet. **Crise du logement** : tension sur l'offre de logements abordables et accessibles. **Stigmatisation sociale** ou isolement des personnes handicapées malgré l'inclusion géographique.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège"
    - AVIQ
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Logement
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **[IND-172] Nombre de bénéficiaires (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-298] Former le personnel de première ligne aux réalités de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à (in)former le personnel communal qui se trouve en première ligne au contact du citoyen sur les réalités de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre. Cette (in)formation serait donnée par une association partenaire, agréée par les pouvoirs publics.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer l'accueil des usagers concernés
- Faire évoluer les mentalités
- Susciter des questionnements sur les pratiques administratives

Périmètres et exclusions

Le personnel visé serait dans un premier temps au moins les travailleurs sociaux et les agents du pôle Vie citoyenne.

Livrables(s) attendu(s)

Organisation de séances de formation

Principales étapes du projet

- Affinage du public-cible interne
- Contact de partenaires potentiels
- Etablissement du programme de la formation
- (In)formation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Coûts modiques	***Faiblesses*** • Personnel à motiver
Origine externe	***Opportunités*** • Développer l'image positive de la commune	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
  - Etat civil, sépultures, protocole
  - Etrangers
  - Population
  - Service social

- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-23] Améliorer l'accueil des usagers

Indicateurs

- **[IND-173] Nombre de personnes formées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-214] Organiser des tables de conversation en français langue étrangère seconde

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Petit groupe de 8 apprenants (d'origine étrangère) qui pratiquent leur expression orale en français autour de sujets variés en lien avec la vie quotidienne. Ces rencontres sont animées par une animatrice bénévole dans une ambiance conviviale et détendue.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser l'insertion sociale et l'apprentissage du français des personnes (d'origine) étrangères. Il n'existe plus aucun dispositif sur le territoire communal et le besoin, les demandes sont fréquemment exprimés.

Périmètres et exclusions

1 atelier "table de conversation en français" le lundi et mercredi de 9h à 12h animé par une animatrice bénévole.

Livrables(s) attendu(s)

Apporter une aide dans l'apprentissage du français pour des personnes étrangères (groupe de 10 max)

Principales étapes du projet

Ce projet est mis en place depuis 2024. 2 ateliers/semaine excepté durant les congés scolaires.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Animatrice bénévole formée à l'animation de FLES	***Faiblesses*** • Implantation géographique du local
Origine externe	***Opportunités*** • Besoins grandissants du territoire (il n'existe plus aucun projet de ce type)	***Menaces*** • Mixité du public serait un frein pour quelques dames

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan de cohésion sociale (PCS)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-214** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Ordinaire	0	2025	1.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-102] Nombre de personnes ayant acquis les compétences en français.**
  (catégorie : "Résultat")

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-103] Nombre de personnes qui fréquentent les tables. (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-215] Récupérer le label Handicity

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Saint-Nicolas a adhéré à la charte de la personne handicapée et a obtenu durant 2 mandatures (2012-2018 et 2018-2024) le label Handicity.

Malheureusement, celui-ci n'a pas obtenu en 2024. Notre objectif est d'obtenir à nouveau ce label, et de mener les actions pour y parvenir.

Handycity est un label géré par l'association Esenca qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Handycity est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis tous les 6 ans (ou non) aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un prébilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la situation des personnes porteuses de handicap
- Augmenter la prise en compte des personnes porteuses de handicap lors de la prise de décision

Périmètres et exclusions

Le projet inclut un ensemble d'actions concrètes, structurées autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie communale.

Le projet inclut plusieurs choses à réaliser:

- Un diagnostic initial (État des lieux de l'accessibilité, consultation des usagers)
- Des actions concrètes (Accessibilité, formation, communication, équipements)

- Un partenariat avec les services communaux, associations, citoyens...
- Stratégie de communication (sensibilisation, information, valorisation)
- Préparation de la labellisation par la constitution du dossier
- Evaluation (pré-bilan à mi-mandat et bilan en fin de mandat)

Livrables(s) attendu(s)

Récupération du label

Principales étapes du projet

- Faire le point sur les actions passées, les critères non remplis du label Handicity, et les motifs de non-renouvellement en 2024.
- Identifier les besoins non couverts des personnes en situation de handicap.
- Mobiliser les parties prenantes internes (services communaux) et externes (AVIQ, associations, bénéficiaires).
- L'informer/former sur la mission Handicontact, les enjeux du label, les outils et partenaires existants.
- Officiellement désigner cette personne comme référente auprès des instances régionales.
- Rejoindre activement les tables rondes Handicontact et autres espaces de coordination.
- Réactiver les partenariats avec les acteurs du handicap, les centres de soins, les logements sociaux, les transports adaptés, etc.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expérience préalable et historique positif : la commune a déjà obtenu le label Handicity pendant deux mandatures. • Engagement clair : adhésion à la charte de la personne handicapée. • Service Inclusion et Valorisation Sociale en fonctionnement avec un projet subventionné, dynamique, et en développement. • Engagement d'ici peu d'une nouvelle assistante sociale qui pourra reprendre le rôle Handicontact. • Infrastructure adaptée : logement supervisé pour les bénéficiaires SIVS et démarches en cours pour l'obtention d'un nouveau logement dans le cadre de ce projet.	***Faiblesses*** • Perte de continuité dans le rôle Handicontact • Manque d'évolution perçu par le service compétent, entraînant la perte du label en 2024. • Faible participation actuelle aux réunions et instances de concertation (tables rondes Handicontact). • Besoin de renforcer la coordination et le suivi des actions en faveur des personnes handicapées.
Origine externe	***Opportunités*** • Nouvelle assistante sociale en poste depuis juin 2025, apportant un nouveau souffle et une reprise active de cette fonction.	***Menaces*** • Risque de non attribution du label Handicity si les progrès ne sont pas visibles rapidement. • Difficulté à mobiliser les ressources humaines et

	• Possibilité de renforcer les partenariats avec les institutions, associations et services spécialisés. • Développement du projet Inclusion et Valorisation Sociale, avec augmentation des bénéficiaires et activités. • Sensibilisation accrue de la population et des acteurs locaux à la cause handicap.	financières pour développer des actions concrètes. • Évolution réglementaire ou critères plus stricts pour l'obtention du label.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Esenca ASBL

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Indicateurs

- **[IND-104] Récupération du label (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à développer le service d'Inclusion et de Valorisation Sociale (SIVS). Celui-ci, agréé par la Wallonie, vise à accueillir et accompagner les bénéficiaires, notamment jeunes handicapés mentaux, dans un habitat adapté, en développant leur autonomie.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Multiplier les projets de vie, activités et initiatives favorisant l'autonomie des personnes porteuses de handicap

Périmètres et exclusions

Logements supervisés destinés à favoriser l'autonomisation progressive de personnes en situation de handicap (mental, psychique, moteur...), dans une logique d'inclusion sociale, tout en garantissant un accompagnement adapté et sécurisé.

Le projet inclut également le soutien à l'emploi/formations/bénévolat...le soutien dans les démarches administratives (rédaction de courriers, CV...) et le soutien psycho-social.

Livrables(s) attendu(s)

Mise en autonomie complète après avoir suivi toutes les étapes du projet

Principales étapes du projet

- Rencontre avec le bénéficiaire et sa famille et/ou son administrateur de biens (anamnèse, prise de connaissance des besoins et des attentes...)
- Analyse de la demande par le SIVS (si positive, demande d'intervention auprès de l'AVIQ)

- Si réponse négative de l'AVIQ, orientation vers les services plus adaptés
- Si réponse positive, établir un contrat, un projet individuel et un auto-évaluation de l'autonomie
- Accompagnement du bénéficiaire en attendant l'essai en autonomie dans un logement dès qu'il y a place
- Organisations d'activités collectives dont la participation est obligatoire
- Etablir un réseau de personnes ressources autour du bénéficiaire (Régie de Quartier, EDD, plannig familial...)
- Evaluation des bénéficiaires tous les 3 mois et de l'autonomie à domicile tous les 6 mois
- Visites du logement 1 à 2 fois semaine
- Inscription des bénéficiaires aux habitations sociales
- Bilan lorsque l'autonomie est suffisante en vue d'une recherche de logement plus active (privé, AIS...)
- Accompagnement dans les démarches en vue du déménagement en collaboration avec les personnes ressources
- Mise en place d'un réseau autour du bénéficiaire (médecin...) lorsqu'il quitte le logement supervisé et accompagnement le temps nécessaire

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)
Origine interne	***Atouts*** **Accompagnement individualisé** par des professionnels formés (éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux). **Sécurisation de l'autonomie** : présence de supervision tout en laissant de l'espace à l'usager. **Amélioration de la qualité de vie** : accès à un logement digne, développement de l'autonomie sociale et personnelle. **Partenariats solides** avec les institutions (EFT, associations, services médico-sociaux, HBM, travaux...). **Projet inclusif** favorisant la vie en milieu ordinaire. **Développement de l'axe communautaire** en collaboration avec le planning familial, Esenca... **Développement des activités** collectives animées par les travailleurs sociaux et des animations données par des intervenants externes (EVRAS, pompiers, intradel...) **Atteinte des objectifs** fixés par l'AVIQ et des bénficiaires **Agrément définitif de l'AVIQ**	***Faiblesses*** **Manque de logements adaptés** pour accueillir tous les bénéficiaires (le subside est pour 4 bénéficiaires en logement supervisé et nous n'en avons que 2, les démarches pour obtenir un second logement ont été faites et nous l'aurons prochainement) Risque de voir le subside diminué ou supprimé
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

	Développement de nouvelles technologies d'aide à l'autonomie (domotique, télésurveillance, applications). **Sensibilisation croissante** de la société aux enjeux du handicap. **Co-construction avec les usagers** : participation active dans la gestion de leur projet de vie.	**Coupe budgétaire ou fin des subventions**, remettant en cause la pérennité du projet. **Crise du logement** : tension sur l'offre de logements abordables et accessibles. **Stigmatisation sociale** ou isolement des personnes handicapées malgré l'inclusion géographique.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège"
    - AVIQ
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Logement
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Favoriser l'inclusion de la diversité

Objectif(s) opérationnel(s) liés de manière secondaire au projet

- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **IND-172 Nombre de bénéficiaires (Catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Description

Le Collège communal souhaite, conformément à l'article 187 du Code wallon de l'habitation durable, développer des politiques visant, autant que possible, à s'assurer que toutes les personnes aient accès à un logement de qualité, sûr et répondant à des critères minimaux de salubrité et de confort. L'ensemble de ces actions vise également, en concertation avec les partenaires, à offrir des solutions de logement pour les ménages à revenus modestes et en état de précarité, favorisant ainsi la cohésion sociale.

Constats

A Saint-Nicolas, 13,75% de la population vit dans un logement public SLSP, contre 5,93% en Wallonie (données WalStat, 2023). 695 candidatures à un logement social étaient enregistrées au 1er janvier 2025 (en tant que commune de premier choix). Au 1er janvier 2024, 64 logements sur la commune étaient donnés en gestion à l'AIS (WalStat). En 2021, 39,7% des logements de la commune étaient occupés par un locataire. En 2024, la part de compteurs à budget actifs en électricité s'élevait à 5,21% (3,35% en Wallonie) ; les chiffres étant respectivement de 4,5% et de 3,63% pour le gaz.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Sécurité
- Social
- Bâtiments

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-12 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

    - Population
    - Service social
    - Urbanisme et qualité logement

- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Direction générale
    - Environnement et bien-être animal
    - Finances
    - Service social
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement

- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège",
    - CPAS,
    - SLSP HSSN,
    - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie,
    - Zone de police,
    - Zone de secours,

Projets de l'OO-12

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-245] Activer les outils légaux en matière de lutte contre le logement inoccupé
- [PRO-217] Extension des logements d'urgence et renforcement de la collaboration interservices
- [PRO-242] Faire connaitre la grille indicative des loyers

- [PRO-244] Formaliser un réseau de partenariat en matière de logement
- [PRO-243] Mener des actions « coups de poing », par rue, afin d'identifier les problèmes de logement

A titre informatif, le(s) **4** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-12 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-216] Encadrer les personnes porteuses de handicap en matière de logement
- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-247] Sensibilisation et information des citoyens en matière de rénovation énergétique
- [PRO-246] Soutenir la rénovation privée des logements par l'octroi de primes

[PRO-245] Activer les outils légaux en matière de lutte contre le logement inoccupé

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, d'une part, à répertorier des logements vacants ou délabrés et, d'autre part, à activer les mécanismes légaux (taxe, amendes, mise en gestion etc.) afin de lutter contre ces phénomènes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

1. Lutter contre la vacance des logements

2. Remise en état des logements

Principales étapes du projet

1. Identification des bâtiments

2. Prise de contact

3. Suivi des dossiers

4. Aide à la rénovation

5. Remise sur le marché ou taxe

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Action déjà entamée	***Faiblesses*** • Action chronophage
Origine externe	***Opportunités*** • Exemples d'autres communes • Soutien du SPW	***Menaces*** • Propriétaires peu conciliants

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Direction générale
    - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège"

- SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
- Zone de police
- Zone de secours

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Logement

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **[IND-188] Nombre de conventions passées avec l'AIS (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-187] Nombre de logements remis sur le marché (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-217] Extension des logements d'urgence et renforcement de la collaboration interservices

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Le service social dispose d'une assistante sociale à temps plein, spécialisée dans les problématiques liées au logement, telles que les expulsions, l'insalubrité, le surpeuplement, ainsi que le relogement des personnes sinistrées dans nos logements d'urgence. Elle accompagne les bénéficiaires tout au long de leurs démarches et entretient une collaboration efficace avec la conseillère en logement, les habitations sociales et l'AIS.

Cette collaboration doit non seulement être maintenue, mais également renforcée afin d'améliorer la prise en charge des personnes en difficulté.

Actuellement, sept logements d'urgence sont dédiés aux victimes de sinistres. Toutefois, il arrive que le nombre de personnes à aider dépasse nos capacités d'accueil en raison du manque de places disponibles.

Dans cette perspective, il serait pertinent d'envisager l'acquisition d'un ou deux logements supplémentaires. Pour y parvenir, il est indispensable de poursuivre et développer les partenariats avec les différents acteurs et services concernés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmenter la capacité d'accueil des logements d'urgence pour répondre à la demande croissante des personnes sinistrées.
- Améliorer la qualité de l'accompagnement social en disposant de ressources adaptées et suffisantes.
- Renforcer la collaboration entre les différents acteurs du logement social et les services sociaux.
- Garantir un relogement rapide et décent des personnes en situation d'urgence.
- Obtenir des financements externes (subventions, appels à projets) pour soutenir le développement de cette capacité.

Périmètres et exclusions

Augmenter la capacité d'accueil en **logement d'urgence** et renforcer la **coordination inter-services** pour garantir un **accompagnement social efficace, personnalisé et continu**, favorisant la sortie de la précarité.

Extension de l'offre d'hébergement d'urgence

- Création ou mobilisation de nouveaux logements d'urgence (places supplémentaires).
- Réhabilitation éventuelle de structures existantes.
- Déploiement sur le territoire ciblé

Renforcement de l'accompagnement social

- Construction de parcours individualisés (accès aux droits, santé, emploi, logement durable).
- Suivi des personnes au-delà du séjour d'urgence.

Organisation de la coordination interservices

- Création ou animation de comités de pilotage / cellules de coordination.
- Mise en réseau des services sociaux, santé, logement, emploi, justice, etc.
- Partage d'informations (dans le respect du RGPD) et harmonisation des pratiques.

Outils communs de suivi

- Base de données partagée ou outils numériques collaboratifs.
- Référentiel commun d'évaluation des situations.
- Réunions de suivi de parcours multi-acteurs.

Principales étapes du projet

- Analyse des besoins précis : Recenser les demandes non satisfaites, identifier le nombre idéal de logements supplémentaires.
- Identification des partenaires : Renforcer la collaboration avec les bailleurs sociaux, collectivités locales, associations, etc.
- Recherche de financement : Repérer les appels à projets locaux, régionaux ou nationaux
- Montage du dossier de demande de subvention : Rédiger un projet clair, chiffré, avec un plan d'accompagnement social détaillé.

- Soumission et suivi du dossier : Répondre aux appels à projets, assurer le suivi administratif.
- Acquisition ou mise à disposition des logements supplémentaires.
- Mise en place opérationnelle : Organisation logistique, coordination avec l'assistante sociale et les partenaires.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Présence d'une assistante sociale dédiée à temps plein aux problématiques de logement. • Bonne collaboration existante avec la conseillère en logement, les habitations sociales et l'AIS. • Possession de 7 logements d'urgence déjà opérationnels. • Expérience dans la gestion de logements d'urgence.	***Faiblesses*** • Capacité d'accueil limitée (manque de places pour répondre à toutes les demandes). • Disponibilité des logements • Ressources financières limitées pour acquisition/nouvelle gestion. • Risque de saturation en période de crise majeure.
Origine externe	***Opportunités*** • Possibilité d'augmenter le nombre de logements d'urgence (1 à 2 supplémentaires). • Renforcement et extension des partenariats avec les acteurs du logement.	***Menaces*** • Augmentation des demandes d'aide en logement d'urgence (crise du logement, sinistres). • Risques de surcharge pour l'assistante sociale si

	• Possibilité de répondre à des appels à projets pour subventions. • Renforcement des partenariats locaux pour développement. • Besoin social important, donc forte justification du projet.	le service s'étend sans renfort • Concurrence pour les subventions. 4. Difficultés administratives ou réglementaires. 5.Fluctuations économiques impactant les financements publics.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Lutfiye CAYIR
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Service social
- Référent(s) politique(s) :
  - Frédéric VENDRIX
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Travaux et mobilité
  - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
  - AIS "Aux portes de Liège"

- CPAS
- SLSP HSSN

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Logement
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Indicateurs

- **[IND-105] Nombre de logements d'urgence (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire
20/08/2025	7.0		Nombre de départ

[PRO-242] Faire connaitre la grille indicative des loyers

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Afin notamment de lutter contre les marchands de sommeil, la Wallonie a mis en ligne une grille indicative des loyers. La présente action a pour objet d'utiliser cette grille au niveau communal, d'en informer les citoyens concernés et de l'utiliser comme levier face aux bailleurs indélicats.

La présente action fait partie de la déclaration de politique du logement prévue par l'article 187 §1er du Code wallon de l'habitation durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutter contre les marchands de sommeil
- Equilibrer les loyers sur le territoire

Principales étapes du projet

- Analyse interne de la grille des loyers wallonne pour Saint-Nicolas
- Information systématique du citoyen (salon du logement, permanences etc.)
- Focus de communication dans le bulletin communal
- Réflexions complémentaires

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'outil de la grille existe et est aisément disponible	***Faiblesses*** • Action chronophage
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Capacité à agir concrètement sur les pratiques des bailleurs indélicats

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

- SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Logement

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **[IND-174] Nombre de loyers ajustés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-244] Formaliser un réseau de partenariat en matière de logement

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

La présente action vise à formaliser le réseau de partenariat existant autour de la commune en matière de logement (service social, urbanisme et qualité logement, AIS "Aux portes de Liège", CPAS, etc.) notamment via la réunion annuelle prévue à l'article 187 §3 du Code wallon de l'habitation durable.

Cette action vise à assurer une coordination efficace entre les différents acteurs locaux impliqués dans la politique du logement afin de promouvoir une approche cohérente et concertée pour répondre aux besoins.

La présente action fait partie de la déclaration de politique du logement prévue par l'article 187 §1er du Code wallon de l'habitation durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Cohérence de l'action publique
- Améliorer la politique du logement
- Fluidifier la politique d'accompagnement en matière de logement

Principales étapes du projet

1. Cartographie des acteurs

2. Prise de contact

3. Mise au point d'une procédure

4. Formalisation de la collaboration (conventions etc.)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Bonne connaissance du territoire	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Partenaires motivés et actifs	***Menaces*** • Complexité de fonctionnement(s)

Public cible

- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Service social
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Logement
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-186] Nombre d'actions conjointes (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-123] Nombre de réunions (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-243] Mener des actions « coups de poing », par rue, afin d'identifier les problèmes de logement

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à organiser des actions visibles, à plusieurs services (urbanisme et logement, environnement, police administrative, population) voire avec des partenaires externes (police et pompiers) afin d'identifier les problématiques de sécurité liées au logement et notamment :

- Mauvaise sous-numérotation des immeubles accueillant plusieurs chefs de ménage
- Visite des pompiers dans ces immeubles qui présentent un rez + 2 étages.
- Visite de salubrité de la Région Wallonne pour contraindre les propriétaires à offrir des logements conformes au Code de l'Habitation Durable.
- Repérage des infractions urbanistiques

La présente action fait partie de la déclaration de politique du logement prévue par l'article 187 §1er du Code wallon de l'habitation durable.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutter contre le logement insalubre
- Augmenter la sécurité publique
- Lutter contre les infractions urbanistiques
- Affirmer l'autorité publique

Livrables(s) attendu(s)

Organisation de plusieurs actions/an

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences pilotes déjà menées	***Faiblesses*** • Procédures très chronophages, notamment en termes de suivi
Origine externe	***Opportunités*** • Rend visible l'action communale • Lutte contre le sentiment d'impunité	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Population
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale

- Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
  - Zone de police
  - Zone de secours

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat
- Logement
- Sécurité citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **[IND-122] Nombre de logements traités (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Description

La "citoyenneté responsable, active, critique et solidaire" (CRACS) est un modèle de citoyenneté qui encourage les jeunes à s'engager activement dans la société en développant leur esprit critique, en assumant des responsabilités, en faisant preuve de solidarité, et en agissant pacifiquement pour améliorer leur communauté locale ou globale.

Le Collège entend donc développer, dans cette optique, des projets qui offrent aux jeunes la possibilité de prendre toute leur place au sein de la société, et notamment de s'y exprimer.

Constats

25,4% de notre population a moins de 20 ans (22,3% en Wallonie) (chiffres WalStat 2024).

Volet – Externe

Thématique(s)

- Education
- Mobilité
- Social
- Participation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-13 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :

- Omer KOSE

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CIAJ,
  - CPAS,
  - Maison de jeunes L'Atelier,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-13**.

Budget	2025	2026	2027	Total
Fonds propres (commune)	8.000,00	5.500,00	4.000,00	17.500,00
false	0,00	0,00	5.200,00	5.200,00
Total par année	8.000,00	5.500,00	9.200,00	22.700,00

Projets de l'OO-13

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-218] Développer le Conseil Communal des jeunes
- [PRO-221] Organiser des ateliers de gestion des émotions
- [PRO-220] Organiser des cours pratiques et théoriques en vue de l'obtention du permis de conduire
- [PRO-219] Soutien du Collectif J

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-13 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-236] Développer des classes de dépaysement au sein des écoles

[PRO-218] Développer le Conseil Communal des jeunes

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à développer le Conseil communal des jeunes, créé sous la mandature précédente.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur des sujets qui les concernent, construire et transmettre des suggestions, recommandations au Conseil communal adultes
- Favoriser la participation à des projets concrets pour la commune;

Périmètres et exclusions

Réunion 1x/mois des jeunes, rencontres avec le monde politique, 1 séjour/2 ans en début de mandature, création de projets, d'actions.

Livrables(s) attendu(s)

Installation officielle du Conseil Communal des jeunes, échanges constructifs avec le C.C des adultes.

Principales étapes du projet

- Création d'une charte et d'une convention de partenariat entre l'AC (service jeunesse), l'AMO "CIAJ" et la maison de jeunes "L'Atelier".
- Communication autour du projet et constitution du CCJ
- Organisation des réunions mensuelles du CCJ (rencontre avec les mandataires, création d'une affiche CCJ ...).

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Partenariat avec la maison des jeunes l'Atelier et le CIAJ AMO • Mutualisation des ressources (personnel, compétences, financières) et savoir faire.	***Faiblesses*** • Motiver le public-cible dans le temps, sur des sujets de fond sans effet d'immédiateté systématique - pédagogie et renouvèlement.
Origine externe	***Opportunités*** • Bonne collaboration avec les services partenaires, partage des tâches et co-animation.	***Menaces*** • Difficulté de mobiliser les jeunes sur la durée

Public cible

- Autre
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Sofia BUTTIGNOL
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
  - CIAJ
  - Maison de jeunes L'Atelier

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Participation citoyenne
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-218** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	5.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-106] Lancement effectif du CCJ (catégorie : “”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-107] Nombre de jeunes CCJ (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-108] Nombre de projets soumis/votés/relayés/finalisés (catégorie : “”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-109] Nombre de séances annuelles / quorum de présence (catégorie : “”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-221] Organiser des ateliers de gestion des émotions

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation d'ateliers de gestion des émotions en milieu scolaire. Animation ludique et bienveillante où les enfants apprennent à identifier, comprendre et exprimer leurs émotions de manière saine et constructive.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser le droit à la santé mentale et le bien-être émotionnel des enfants dans les écoles maternelles et primaires.
- Développer l'estime de soi, améliorer la communication, mieux gérer les éventuels conflits tout en contribuant à un environnement d'apprentissage plus favorable.

Périmètres et exclusions

Animation dans les écoles avec la collaboration de services partenaires.

Livrables(s) attendu(s)

Satisfaction des écoles qui auront bénéficié des animations, utilisation des outils proposés par le corps enseignant.

Principales étapes du projet

- Janvier 2026 - Réflexion autour du projet : quel public (maternel, primaire)? Quelles animations ? A quelle fréquence? Intervenants extérieurs....
- Communication autour du projet.

- Programmation des animations dans les écoles preneuses du projet.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Expérience réussie dans le passé (atelier bien-être dans les écoles).	***Faiblesses*** Difficultés organisationnelles (manque de personnel)
Origine externe	***Opportunités*** Partenariat possible et intervenants extérieurs.	***Menaces*** Désintérêt et ou manque de disponibilité du corps enseignant

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-221** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	2.000,00 €	Jeunesse	
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2027	4.000,00 €	Jeunesse	

Indicateurs

- **[IND-218] Nombre d'écoles différentes qui ont bénéficié des animations.**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-219] Satisfaction des enfants et du corps enseignant. (catégorie : “Qualité”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-220] Organiser des cours pratiques et théoriques en vue de l'obtention du permis de conduire

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en, au profit des 17-26 ans :

- l'organisation de 8h de cours pratiques 1/an au profit de 10 jeunes fragilisés (nouveauté);
- l'organisation de 3 sessions/an de 12h de cours théoriques.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Faciliter l'accès au permis de conduire pour un public fragilisé (CPAS, stagiaire Régie de quartier ...).

Périmètres et exclusions

- Organisation d'une session/an de 8h de cours pratiques pour 8 jeunes fragilisés en collaboration avec une auto école et de 3 sessions théoriques de 12h/an
- Prise en charge d'une partie du coût.
- Inscriptions des candidats par l'intermédiaire des services partenaires (CPAS, Régie des quartiers, EFT ...)
- Participation financière demandée

Livrables(s) attendu(s)

Permis théorique réussi pour 70% des participants aux sessions

En 2027 : mise en place de 8h de cours pratiques d'apprentissage de la conduite.

Principales étapes du projet

- Recherche d'une auto école et fixation des modalités pratiques.
- Communication autour du projet (facebook, flyers ...) vers le public cible.
- Inscriptions.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expérience réussie des cours théoriques (besoins dentifiés et évaluation positive du public).	***Faiblesses*** • Manque de ressources financières pour offrir ce service à un nombre important de jeunes (cours pratiques)
Origine externe	***Opportunités*** Besoins identifiés par les travailleurs sociaux.	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Sofia BUTTIGNOL
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 05/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Mobilité
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-220** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour

Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	3.500,00 €	Permis théorique Participation financière à déduire.	
	Ordinaire	0	2027	5.200,00 €	Permis pratique participation financière à déduire.	

Indicateurs

- **[IND-111] Nombre de jeunes qui ont réussi leur permis de conduire pratique.**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-215] Nombre de jeunes qui ont réussi leur permis théorique.**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-219] Soutien du Collectif J

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Participation aux réunions d'échanges du Collectif J composé de structures communales et d'associations, dont le public-cible est la jeunesse de 0 à 26 ans et les familles, afin de coordonner les actions menées en la matière et d'en renforcer la cohérence.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Echanges entre services,
- Création de projets communs en mutualisant les ressources,
- Recommandations auprès du pouvoir local concernant les besoins du territoire,
- Faciliter l'orientation des jeunes et des familles vers les services adaptés à leurs besoins.

Périmètres et exclusions

Le Collectif J se réunit en grand groupe 1 x/mois et au moins 3x/an en sous groupe (Politique Jeunesse, petite enfance, lgbtqia+).

Les parties prenantes : CIAJ-AMO, la Maison des jeunes "L'Atelier", les consultations ONE, l'ASBL "LAMEA", le Centre Croix Rouge de Montegnée, la crèche communale "Les Chaudoudoux", la crèche MANDALA, le Centre de Santé Mentale (AIGS), l'Accueil Temps Libre (ATL), le service de l'Instruction publique, le service Culture-Patrimoine-Tourisme, services PCS/Jeunesse.

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place de projets communs en liens avec les besoins identifiés

Liste de recommandations destinées au pouvoir local.

Principales étapes du projet

Le Collectif J a été mis en place depuis plusieurs années.

Septembre 2025 : reprise des réunions mensuelles.

Octobre 2025 : présentation du Collectif J et des recommandations en matière de jeunesse.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Echanges de bonnes pratiques et mutualisation des ressources, communication améliorée entre services et vers le public cible. Climat de confiance dans le groupe.	***Faiblesses*** Mobilisation de l'ensemble des membres du Collectif.
Origine externe	***Opportunités*** Possibilité de développer d'autres partenariats	***Menaces*** Si désintérêt du politique, risque que le Collectif s'essouffle.

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Véronique KOWALCZYK
- Chef de projet : Véronique KOWALCZYK
- Référent administratif : Véronique KOWALCZYK
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse

- Référent(s) politique(s) :
    - Omer KOSE
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CIAJ
    - CPAS
    - Maison de jeunes L'Atelier

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-219** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2025	3.000,00 €	Service jeunesse	

[OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés

Description

Nos ainés, public potentiellement plus vulnérable à la solitude et à la dépendance, doivent être particulièrement suivis en la matière. Le Collège entend donc développer des actions visant à lutter contre l'isolement des ainés et à maintenir leur autonomie.

Constats

25,4% de notre population a moins de 20 ans (22,3% en Wallonie), 18,8% de notre population a plus de 65 ans (20,2% en Wallonie) et 4,9% de notre population a plus de 80 ans (5,1% en Wallonie) (chiffres WalStat 2024). La solitude semble être un problème plus important pour la population plus âgée: 8,5% des 65-74 ans déclarent se sentir toujours ou la plupart du temps seuls, contre 4,7% des 16-24 ans (chiffres Statbel, 2022)

Volet – Externe

Thématique(s)

- Social
- Participation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-14 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse

- Partenaire(s) externe(s) :

Projets de l'OO-14

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-222] Créer un Conseil communal des ainés
- [PRO-224] Créer un réseau de volontariat destiné à aider nos ainés
- [PRO-223] Développer des moments de convivialité et de partage pour les ainés

[PRO-222] Créer un Conseil communal des ainés

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la création d'un Conseil communal des ainés, lieu d'expression des préoccupations propres à ce public, qui pourrait remettre des avis aux instances communales.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Mieux prendre en compte les préoccupations des ainés dans la définition des politiques
- Développer la participation citoyenne

Périmètres et exclusions

Le Conseil serait ouvert aux personnes de plus de 60 ans domiciliées sur la commune

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place du Conseil

Principales étapes du projet

- Etat des lieux (autres communes etc.)
- Rédaction d'un projet de charte et de communication
- Validation par le Conseil communal
- Campagne de recrutement
- Installation du Conseil

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Expériences de conseils consultatifs • Bons liens des services avec le public cible	***Faiblesses*** • Gestion chronophage du projet (à bien cadrer)
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Implication fluctuante des citoyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Participation citoyenne
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-112] Mise en place du Conseil (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-113] Nombre de réunions tenues (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-224] Créer un réseau de volontariat destiné à aider nos ainés

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Historiquement, le service social proposait un service de petits dépannages, fort sollicité par les personnes âgées qui n'ont plus la possibilité d'effectuer certaines tâches eux-mêmes. Les travaux concernés étaient principalement les jardins, les peintures, le tapissage et certaines petites réparations. Celui-ci a été stoppé en raison de son coût.

L'action consiste en la réinstauration de ce service, par la création et l'animation d'un réseau de volontariat qui effectuerait ces services.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réactiver un service de proximité dédié aux personnes âgées pour les petits travaux du quotidien.
- Permettre le maintien à domicile et l'autonomie des aînés en leur offrant une aide accessible et fiable.
- Réduire le recours à des prestataires externes coûteux pour des tâches simples.
- Renforcer la cohésion sociale et l'image solidaire de la commune.

Périmètres et exclusions

Le service, réservé aux ainés, reposerait sur une participation symbolique destiné à défrayer les volontaires.

Principales étapes du projet

- Quantifier les demandes reçues ces dernières années (type, fréquence, saisonnalité).

- Identifier les profils des bénéficiaires (âge, revenus, autonomie).
- Estimer le volume de travail nécessaire
- Déterminer le profil de volontaire, les compétences attendues et le temps à allouer à chaque mission.
- Contacter les bénéficiaires pour estimer les premières interventions prioritaires.
- Planifier les interventions selon les saisons (par exemple : jardins au printemps, peintures en hiver).
- Établir une **grille de services autorisés**, avec des limites claires.
- Fixer les tarifs et soumettre au Collège/Conseil
- Lancer le recrutement de volontaires
- Équiper les volontaires (outils de base, vêtements, véhicule si nécessaire).
- Créer un **formulaire de demande** et un système de suivi des interventions.
- Informer les aînés du retour du service via un courrier, bulletin communal, affiches, travailleurs sociaux.
- Rappeler les conditions d'accès et les types de services offerts.
- Mettre en place un tableau de bord : nombre d'interventions, temps consacré, satisfaction des bénéficiaires.
- Ajuster l'organisation selon les pics d'activité ou les retours du terrain.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Demande réelle et récurrente de la part des aînés, surtout au printemps. • Service apprécié dans le passé, avec une bonne connaissance des besoins. • Connaissance des tâches à couvrir (jardinage, peinture, tapissage, réparations simples). • Lien direct avec les bénéficiaires via les services sociaux.	***Faiblesses*** • Difficulté de recruter et de gérer des volontaires • Situation budgétaire • Besoin d'organisation logistique et de suivi des demandes et interventions.
Origine externe	***Opportunités*** • Envisager un lien avec les services d'encadrement des peines alternatives	***Menaces*** • Concurrence avec des prestataires privés (coût supérieur mais potentiellement plus réactifs). • Attentes fortes des bénéficiaires qui pourraient être difficiles à satisfaire sans priorisation claire.

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-10] Développer les dispositifs de solidarité

Indicateurs

- **[IND-116] Nombre de bénéficiaires (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-115] Nombre de volontaires (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur	Valeur cible	Commentaire

	mesurée	

[PRO-223] Développer des moments de convivialité et de partage pour les ainés

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation récurrente d'évènements destinés aux ainés :

- **Banquets festifs** : des repas conviviaux organisés avec musique et animations pour raviver les souvenirs et partager des moments chaleureux.
- **Thés dansants** : des après-midis rythmés par la musique, où nos aînés peuvent danser, se détendre et retrouver la joie des bals d'antan. Un petit goûter est prévu dans le prix d'entrée.
- **Ateliers créatifs** : peinture, papier mâché. Ces ateliers permettent aux participants d'exprimer leur sens artistique, de stimuler leur motricité et de créer ensemble dans une ambiance bienveillante.
- **Journées intergénérationnelles** : des rencontres entre jeunes et aînés mais également avec des personnes porteuses d'un handicap autour d'activités ludiques communes, favorisant l'échange, la transmission, l'entraide et le respect mutuel entre générations.

D'autres projets d'activités sont en réflexion.

Fiche cadrage

Principales étapes du projet

Identifier les besoins

→ Comprendre les attentes des aînés et repérer les situations d'isolement.

Définir les objectifs

→ Renforcer le lien social, valoriser les aînés, encourager l'intergénérationnel.

Concevoir le programme

→ Planifier les activités (banquets, thés dansants, ateliers, etc.) sur l'année.

Mobiliser les ressources

→ Chercher des financements, partenaires, bénévoles, lieux et matériels.

Organiser les activités

→ Mettre en place la logistique, communiquer, accueillir et encadrer les participants.

Évaluer les actions

→ Recueillir les retours, mesurer les impacts, ajuster pour les prochaines fois.

Valoriser le projet

→ Communiquer sur les résultats (photos, bilans, témoignages) auprès des financeurs et du public.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Forte valeur humaine : favorise le lien social, la lutte contre l'isolement. • Participation active des bénévoles et des familles. • Image positive auprès des bénéficiaires et des partenaires.	***Faiblesses*** • Dépendance aux subventions et financements publics/privés. • Difficulté à toucher certains publics isolés ou éloignés numériquement. • Engagement irrégulier des bénévoles.
Origine externe	***Opportunités*** Développement du partenariat avec des collectivités, écoles, maisons de retraite, etc.	***Menaces*** • Concurrence d'autres associations proposant des actions similaires. • Risque liés aux budgets disponibles

	Intérêt croissant pour l'intergénérationnel dans les politiques publiques. Accès à de nouveaux financements via des appels à projets. Valorisation des activités via les réseaux sociaux et médias locaux.	

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Maintenir un lien pour nos ainés

Indicateurs

- **[IND-114] Nombre d'évènements organisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OS-04] ETRE UNE COMMUNE RESILIENTE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Description

La Commission européenne a lancé la Convention des Maires afin d'inciter les communes à s'engager volontairement à contribuer à l'objectif européen de 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. La Convention des Maires implique les communes grâce à la mise en œuvre, au niveau local, d'un plan d'action spécifique en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC). La commune de Saint-Nicolas a adhéré à la Convention des Maires le 25 février 2016 et a adopté en 2019 un PAEDC (actualisé en 2023) avec des objectifs sectoriels à atteindre d'ici 2030.

Le PAEDC, dont le présent objectif entend mettre en œuvre nombre d'actions, se divise en trois types d'actions :

- L'atténuation vise l'ensemble des mesures et politiques engagées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

- L'adaptation englobe l'ensemble des mesures prises afin de réduire l'impact des changements climatiques ;

- La lutte contre la précarité énergétique rassemble les mesures prises afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de créer une société plus juste et plus inclusive.

Thématiques couvertes par l'OS-04

- Aménagement du territoire
- Communication
- Environnement
- Mobilité
- Sécurité
- Social
- Climat
- Economie
- Participation
- Bâtiments

- Organisation

Objectifs opérationnels de l'OS-04

Cet objectif stratégique comporte ***6*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-15] Soutenir la transition de l'habitat privé
- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert
- [OO-17] Investir dans la transition du bâti public
- [OO-18] Repenser la gestion du territoire
- [OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité
- [OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux

[OO-15] Soutenir la transition de l'habitat privé

Description

L'habitat privé est une des grandes causes de consommation d'énergie et donc, souvent, d'émissions de CO2. La transition de cet habitat vers des normes moins émettrices de C02 est donc indispensable, cette transition étant un levier important en vue de diminuer globalement les émissions de C02.

Outre certaines actions du PAEDC, le présent objectif s'inscrit également dans le cadre de la déclaration de politique du logement visée à l'article 187 du Code wallon de l'habitation durable.

Constats

La bâti saint-clausien est relativement ancien. Ainsi, la construction de plus de 95% des logements est antérieure à 2002 (source : WalStat). Dans le même temps, la Wallonie a drastiquement restreint les aides qu'elle octroyait aux particuliers pour les aider dans la rénovation énergétique de leur logement, annonçant un nouveau régime à venir.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Communication
- Social
- Climat

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-15 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal

    - Urbanisme et qualité logement

- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège",
    - CPAS,
    - Liège Energie ASBL,
    - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-15**.

Budget	2026	Total
Fonds propres (commune)	20.000,00	20.000,00
Total par année	20.000,00	20.000,00

Projets de l'OO-15

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-267] Etablir un cadre règlementaire clair pour encourager la végétalisation volontaire des façades privées
- [PRO-247] Sensibilisation et information des citoyens en matière de rénovation énergétique
- [PRO-246] Soutenir la rénovation privée des logements par l'octroi de primes

[PRO-267] Etablir un cadre règlementaire clair pour encourager la végétalisation volontaire des façades privées

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans l'établissement d'un règlement communal réglant les différents aspects de la végétalisation des façades privées (emprise sur le domaine public, essences, plantations, entretien, sécurité etc.), en s'inspirant de l'exemple d'autres communes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser la biodiversité
- Végétaliser la commune
- Régler une problématique de plus en plus prégnante
- Maintenir la commodité de passage sur les trottoirs

Livrables(s) attendu(s)

Adoption d'un règlement

Principales étapes du projet

- Prise de contact avec le SPW et les communes voisines
- Rédaction d'un projet de cadre réglementaire
- Concertation
- Adoption du règlement.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** L'action met en œuvre le PAEDC.	***Faiblesses*** Diverses problématiques, parfois complexes, sont à régler.
Origine externe	***Opportunités*** Des exemples existent dans d'autres communes	***Menaces*** Cadre règlementaire à faire accepter et respecter

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Francis BOECKX
- Chef de projet : Francis BOECKX
- Référent administratif : Francis BOECKX
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Environnement et bien-être animal
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

- Zone de police

Dates planifiées – 01/04/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Soutenir la transition de l’habitat privé

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Indicateurs

- **[IND-144] Adoption du règlement (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-247] Sensibilisation et information des citoyens en matière de rénovation énergétique

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans le soutien aux citoyens dans les démarches pour profiter des primes de la Région Wallonne :

o Collaboration avec Liège Energie (une fois par mois).

o Permanences deux fois par mois.

o Conférence une fois par an sur les différentes aides et les prêts à 0 %

o Salon du logement une fois par an réunissant divers intervenants

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Encourager la rénovation énergétique
- Informer les citoyens sur leurs droits

Principales étapes du projet

- Préparations
- Communication
- Organisation d'évènements, de permanences etc.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Action en partie déjà en cours	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Collaborations en cours et fructueuses	***Menaces*** • Manque d'intérêt des ci-toyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AIS "Aux portes de Liège"
    - CPAS
    - Liège Energie ASBL

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Logement

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Soutenir la transition de l’habitat privé

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Indicateurs

- **[IND-190] Nombre de citoyens présents aux permanences (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-246] Soutenir la rénovation privée des logements par l'octroi de primes

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à octroyer une prime communale, en complément des primes octroyées par la Wallonie, visant à soutenir la rénovation privée des logements, notamment en matière énergétique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Encourager la rénovation énergétique des logements
- Aider les citoyens moins favorisés à rénover leur logement

Périmètres et exclusions

Octroi de primes en lien avec les critères fixés par la Wallonie.

Principales étapes du projet

- Continuation du système actuel
- Attente et étude du nouveau système wallon
- Adaptation au nouveau système wallon

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Système déjà en route	***Faiblesses*** • Coûts pour la commune
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Incertitude sur les primes wallonnes, sur lesquelles les primes communales sont basées

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sophie BROCTEUR
- Chef de projet : Sophie BROCTEUR
- Référent administratif : Sophie BROCTEUR
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat
- Logement

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Soutenir la transition de l'habitat privé

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-246** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Ordinaire	0	2026	20.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-124] Nombre de primes octroyées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur	Valeur cible	Commentaire

	mesurée	

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Description

Végétaliser l'espace public pour avoir un espace vert à moins d'1km de chez soi. Telle est l'ambition, déjà actée dans le PAEDC. Par ailleurs, il n'est pas envisageable de voir la quantité de zone boisée et/ou végétalisée diminuée ; le cas échéant, des compensations seront nécessaires.

Cette ambition, pour se concrétiser, doit reposer sur un plan concret et un inventaire précis de ce qui existe déjà.

Constats

Les citoyens sont en demande d'espaces verts de qualité. A Saint-Nicolas, où plus de 60% du territoire est artificialisé (source : WalStat), c'est un enjeu fondamental. Les espaces verts sont indispensables dans la lutte contre les ilots de chaleur mais également pour préserver voire redévelopper la biodiversité. Le patrimoine arboricole communal déjà existant nécessite une attention particulière, car il est parfois dégradé.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement
- Sécurité
- Climat

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-16 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Environnement et bien-être animal
- Pôle Enseignement et petite enfance
- Travaux et mobilité
- Urbanisme et qualité logement

- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Patrice CECCATO
  - Salvatore GAGLIARDO
  - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale
  - Travaux et mobilité
  - Urbanisme et qualité logement

- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,
  - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-16**.

Budget	2024	2026	2027	Total
Fonds propres (commune)	0,00	6.000,00	5.000,00	11.000,00
Région wallonne	418.923,00	30.000,00	0,00	448.923,00
Total par année	418.923,00	36.000,00	5.000,00	459.923,00

Projets de l'OO-16

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***9*** projet(s) :

- [PRO-187] Actualiser la liste des arbres et haies remarquables
- [PRO-188] Effectuer une analyse phytosanitaire et stabilité de l'ensemble du parc arboricole communal
- [PRO-189] Etablir un plan de végétalisation
- [PRO-191] Mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Végétalisation des quartiers"
- [PRO-192] Projet retenu 1 : Intersection F.Nicolay / Tout-Va-Bien
- [PRO-193] Projet retenu 2 : Intersection Centre / Libération
- [PRO-194] Projet retenu 3 : Cour de l’école des Botresses
- [PRO-195] Projet retenu 4 : Cour de l’école Tout-va-bien
- [PRO-190] Veiller au remplacement ou à une compensation systématique des arbres lors de chaque abattage d'individus

A titre informatif, le(s) **5** projet(s) suivant(s) sont également liés à l’OO-16 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-267] Etablir un cadre règlementaire clair pour encourager la végétalisation volontaire des façades privées
- [PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur
- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-185] Réaménager et revaloriser le terril de l'Espérance
- [PRO-255] Réaménager la "zone verte" du quartier Coopération

[PRO-187] Actualiser la liste des arbres et haies remarquables

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Inventorier, actualiser et cartographier sur le portail wallon les arbres et haies pouvant être considérés comme remarquables sur le territoire communal

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Protéger le patrimoine arboricole communal;
- Préserver la biodiversité;
- Lutter contre le réchauffement climatique (action PAEDC);

Périmètres et exclusions

Périmètre : individus situés sur parcelles communales

Livrables(s) attendu(s)

Actualisation de la liste sur le portail wallon;

Principales étapes du projet

- Lister l'ensemble de lieux communaux devant faire l'objet d'une analyse globale ;
- Confier via un marché l'analyse du patrimoine arboré communal avec la mission d'identifier les arbres et haies remarquables ;
- Mettre à jour le portail wallon sur base du rapport du bureau d'étude.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Bonne connaissance des sites à analyser	***Faiblesses*** Tâche chronophage
Origine externe	***Opportunités*** Outil de préservation	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Jean-François BIHIN
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-187** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	1.000,00 €		

Informations budgétaires des sous-projets

Les informations budgétaires collectées sur les sous-projets du projet **PRO-187** sont les suivantes :

Budget	2026	2027	Total
Fonds propres (commune)	5.000,00 €	5.000,00 €	10.000,00 €
Total par année	5.000,00 €	5.000,00 €	10.000,00 €

Indicateurs

- **[IND-70] Actualisation du portail (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-188] Effectuer une analyse phytosanitaire et stabilité de l'ensemble du parc arboricole communal

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Analyser l'ensemble du parc arboricole communal, dans l'objectif d'obtenir un bilan de santé des individus et de procéder aux interventions nécessaires.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer la sécurité publique
- Améliorer l'état de santé du parc arboricole
- Dresser le cadastre du patrimoine public végétal et des améliorations ou traitements à y apporter
- Objectiver les interventions ou non intervention sur le patrimoine arboricole communal

Périmètres et exclusions

Ne sont concernés que les arbres situés sur des parcelles communales

Livrables(s) attendu(s)

Réalisation de l'analyse

Principales étapes du projet

- Dresser les lieux devant faire l'objet de l'analyse
- Prioriser les lieux à traiter sur base des éventuels dangers constatés et définir le planning à respecter

- Passation d'un marché de service pour effectuer l'analyse par priorité des sites à traiter

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Processus déjà entamé dans les zones récréatives Pasteur	***Faiblesses*** • Travail chronophage • Nécessité de sous-traiter et donc budget à prévoir
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Jean-François BIHIN
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale

- Partenaire(s) externe(s) :
    - Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Sécurité citoyenne

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-188** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	5.000,00 €		
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2027	5.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-71] Nombre d'arbres analysés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-189] Etablir un plan de végétalisation

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Établir une stratégie pour végétaliser le territoire de la commune, avec une priorité pour l'espace public, dans le but ultime que chacun dispose d'un espace vert à moins d'1km de chez lui

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Lutter contre les ilots de chaleur urbains
- Soutenir la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol
- Améliorer le cadre de vie des citoyens

Livrables(s) attendu(s)

Adoption du plan

Principales étapes du projet

- Diagnostic du territoire (espaces végétalisés, ilots de chaleur, données liées à l'infiltration de l'eau,etc) 2026-2027
- Intégrer les éléments des autres plans (PCM, PST,...) et les autres projets du PAEDC 2026-2027
- Identifier où planter en priorité 2026-2027
- Identifier les sites potentiels de plantation d'arbres 2026-2027
- Rédiger le Plan 2027-2028

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Plusieurs projets en cours qui peuvent s'inscrire dans cette action (végétalisation dans les quartiers et les écoles) ; • Développement en cours d'un SDC s'inscrivant dans ce cadre ; • Lien avec le projet d'inventaire des terrains et de définition d'une politique de gestion de ceux-ci.	***Faiblesses*** • Travail chronophage • Lien avec différents services • Dépend d'autres actions PST
Origine externe	***Opportunités*** • Potentiels subsides en la matière ou expériences de partenaires	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
    - Caroline CORVILAIN

    - Mélissa DE FAVERI

- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-03] Aménager des espaces publics de qualité
- [OO-18] Repenser la gestion du territoire

Indicateurs

- **[IND-72] Adoption du plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-191] Mettre en œuvre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets "Végétalisation des quartiers"

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Déminéralisation d'espaces minéralisés ;
- Lutte contre le changement climatique ;
- Création d'îlots de fraicheur ;
- Dans des zones à l'écoulement et aux problèmes de ruissèlement important ;
- Plantations ;
- Dimension sociale favorisée ;

Périmètres et exclusions

- Pas de projet sur parking ou voirie (critères d'analyse des projets a posteriori).
- Pas de bacs à fleurs

Livrables(s) attendu(s)

Aménagements de 4 spots revégétalisés

Principales étapes du projet

- Etudes techniques et financières par le bureau d'étude
- Validation du projet par les
- Accord de principe du collège
- Rédaction des cahiers des charges par le bureau d'étude
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Equipe multidisciplinaire • Bureau d'étude en charge de la définition et de la maitrise d'œuvre • Volet plantations réalisé en interne par le service compé-tent • Subsides obtenus	***Faiblesses*** Concertations chronophages
Origine externe	***Opportunités*** Définir le projet ensemble et le faire accepter par tous	***Menaces*** • Temps de mise en œuvre • Validation par la Région wallonne • Budget raboté par la RW • Contrainte technique non prévue

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Mélissa DE FAVERI
- Chef de projet : Jean-François BIHIN
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal

- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Patrice CECCATO
  - Salvatore GAGLIARDO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Crèches et écoles
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants
- [OO-03] Aménager des espaces publics de qualité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-191** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Extraordinaire	0	2024	238.923,00 €		

Informations budgétaires des sous-projets

Les informations budgétaires collectées sur les sous-projets du projet **PRO-191** sont les suivantes :

Budget	2024	2026	Total
Région wallonne	180.000,00 €	30.000,00 €	210.000,00 €
Total par année	180.000,00 €	30.000,00 €	210.000,00 €

Indicateurs

- **[IND-210] Coûts**
  (catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Maintien dans l'enveloppe définie des 238 000 €

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-77] Nombre de projets finalisés**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

Sous-projets du projet PRO-191

Ce projet comporte ***4*** sous-projets directs :

- [PRO-192] Projet retenu 1 : Intersection F.Nicolay / Tout-Va-Bien
- [PRO-193] Projet retenu 2 : Intersection Centre / Libération

- [PRO-194] Projet retenu 3 : Cour de l’école des Botresses
- [PRO-195] Projet retenu 4 : Cour de l’école Tout-va-bien

[PRO-192] Projet retenu 1 : Intersection F.Nicolay / Tout-Va-Bien

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Déminéralisation – remplacement complet les pierres existantes par un aménagement paysager comprenant quelques zones d'assises (de type gradins) et des massifs de plantes indigènes, vivaces et mellifères. Plantation d'un ou plusieurs arbres locaux dans le talus, à hauteur de l'abribus (là où il n'y pas d'impact sur la visibilité des automobilistes et pour amener de la fraîcheur aux usagers). Modification de l'arrêt de bus PMR et mise en place d'un abribus végétalisé avec toiture végétale.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Augmentation de la surface perméable sans bordure renforçant la rétention d'eau et le ruissellement dans le talus avec sécurisation par rapport au trafic.

Le choix sera fait pour privilégier les plantes vivaces, annuelles sans grand entretien et les plantes mellifères. La présence d'un espace de repos banc favorise une diversité d'usages et un contact intergénérationnel (repos, balade, etc.) et favorise leur harmonieuse cohabitation. L'attente à l'arrêt de bus végétalisé permet le renforcement de la cohésion sociale entre les gens du quartier et ceux de passage. Arrêt de bus à proximité de l'administration communale.

Périmètres et exclusions

Livrables(s) attendu(s)

Principales étapes du projet

Avant-projet finalisé par le bureau d'étude

Présentation Collège et accord de principe

Présentation RW et validation

Rédaction CSC

Marché public

Réalisation

Réception

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** projet présenté dans le cadre de l'appel à projet budget participatif - accueil supposé ok par les citoyens voir atouts ensemble projet contraintes techniques	***Faiblesses*** temps de réalisation participation TEC pour décision sur abribus et aménagement PMR prise en charge budgétaire de l'ensemble du projet par la RW
Origine externe	***Opportunités*** transformer l'arrêt en arrêt PMR friendly - repenser le mobilité et les passages piétons cheminement de traversée	***Menaces*** validation du comité de la RW vu les montant pour le projet

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 10/02/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-192** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Extraordinaire	0	2024	120.000,00 €		

Indicateurs

- **IND-75 Coût**
  (Catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Maintien dans l'enveloppe définie

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **IND-76 Rapport d'avancement**
  (Catégorie : “Qualité”)

Rapport annuel et état d'avancement sur base du modèle SPW

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **IND-204 Satisfaction des utilisateurs**
  (Catégorie : “Qualité”)

Satisfaction des usagers et voisinage

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-193] Projet retenu 2 : Intersection Centre / Libération

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

Déminéralisation – remplacement complet des pierres existantes par un aménagement paysager comprenant des massifs de plantes indigènes, vivaces, mellifères. Plantation de plusieurs arbres locaux dans le talus, notamment pour amener de la fraîcheur aux usagers. L'eau d'écoulement de la voirie supérieure sera ramenée dans le parterre créé pour favoriser l'infiltration - soit via sciage dans le trottoir existant soit en créant un trottoir au même niveau que le terrain.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Augmentation de la surface perméable sans bordure, renforçant la rétention d'eau et la création d'un ilot de chaleur.

Plantations et verdurisation de l'espace public. Le choix posé privilégiera les plantes vivaces, annuelles sans grand entretien et mellifères.

Un hôtel à insectes est également prévu sur l'espace en faveur de la biodiversité.

Périmètres et exclusions

Pas l'arrêt de bus à réaménager

Partie du bâtiment et trottoir de la maison à préserver

Escalier à maintenir

Livrables(s) attendu(s)

Avant-projet

CSC

Réaménagement

Principales étapes du projet

Avant-projet finalisé par le bureau d'étude

Présentation Collège et accord de principe

Rédaction CSC

Marché public

Réalisation

Réception

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** voir atouts ensemble projet contraintes techniques zone plus largement végétalisable coûts qui peuvent être moindre si fait en interne	***Faiblesses*** temps de réalisation prise en charge budgétaire de l'ensemble du projet par la RW
Origine externe	***Opportunités*** zone assez délabrée	***Menaces*** temps de réalisation et contrainte technique découlement à prendre en considération

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 03/03/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-193** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Extraordinaire	0	2024	30.000,00 €		

Indicateurs

- **IND-205 Coûts**
  (Catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **IND-206 Résultats des aménagements et satisfaction des usagers**
  (Catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-194] Projet retenu 3 : Cour de l’école des Botresses

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Déminéralisation de plus ou moins 200 m2 dans la cour de l’école afin d’y créer une parcours végétalisé - plantation de végétaux dont un maximum d’arbre – fruitiers notamment (arbres/arbustes/vivaces). Installation d’une structure végétalisée par plante grimpante – type pergola simple poteau et fil tendu (tunnel végétalisé). Banc en rondin et sentier en écorce et panneau didactique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Déminéralisation de plus ou moins 200 m2 dans la cour de l’école afin d’y créer un parcours végétalisé.

Plantation de végétaux dont un maximum d’arbres – fruitiers notamment (arbres/arbustes/vivaces).

Installation d’une structure végétalisée par plante grimpante – type pergola simple poteau et fil tendu (tunnel végétalisé).

Périmètres et exclusions

Pas de bas de fleur - uniquement plantation en terre - peu de mobilier

Livrables(s) attendu(s)

Avant-projet

Csc

Réaménagement

Principales étapes du projet

Ebauche avant-projet par le bureau d'étude

Validation Service enseignement et Direction de l'école

Présentation Collège et accord de principe

Rédaction CSC

Marché public

Réalisation

Réception

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** projet en demande par les acteurs concernés voir atouts ensemble projet contraintes techniques très limitées	***Faiblesses*** Temps de latence de décision et concertation avec corps enseignant (chronophage)
Origine externe	***Opportunités*** pédagogie auprès des plus petits sur les questions environnementales - greffer un projet sur le projet (sous projet volet social?)	***Menaces*** Portakabin sur le terrain à retirer

Public cible

- Citoyen
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Pôle Enseignement et petite enfance
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 06/01/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de développement de la nature (PCDN)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-194** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Extraordinaire	0	2026	30.000,00 €		

Indicateurs

- **IND-207 Coûts**
  (Catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Maintien dans l'enveloppe prévue

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **IND-203 Résultats d'aménagements et satisfaction des utilisateurs (enfants et encadrants)**
  (Catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-195] Projet retenu 4 : Cour de l’école Tout-va-bien

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Déminéralisation d’une bande de 6 mètres dans la cour de l’école afin d'effectuer des plantations - un mélange de végétaux (arbres/arbustes/vivaces) et un tunnel végétalisé de fraicheur - structure végétalisée par plante grimpante – type pergola simple et sécurisée par poteau et fil tendu. Déminéraliser une bande le long des murs 2*10m pour y installer arbustes ou plantes grimpantes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Augmentation de la surface perméable sans bordure renforçant la rétention d'eau.

Zone située dans un une école dont la cour est entièrement minéralisée.

Ouverture d’une large bande – zone en écorce et cheminement perméable, plantation d’arbres pour créer des ilots de chaleur.

Tunnel végétalisé.

Le choix posé privilégiera les plantes vivaces, annuelles sans grand entretien. Des panneaux d'information sur les plantes environnantes seront prévus, notamment pour sensibiliser les élèves à l'importance de la gestion des eaux pluviales. Seuls les terrains de football et de basket-ball sont actuellement proposés dans la cour; il importe avec ce projet de créer des espaces récréatifs végétalisés, mieux partagés et ainsi plus agréables à vivre.

Périmètres et exclusions

Livrables(s) attendu(s)

avant-projet - CSC -

Principales étapes du projet

ébauche avant projet par le bureau d'étude

Validation Service enseignement et Direction de l'école

présentation collège et accord de principe

rédaction CSC

Marché public

réalisation

réception

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** projet en demande par les acteurs concernés voir atouts ensemble projet contraintes techniques très limitées	***Faiblesses*** lenteur de décision et concertation du corps enseignent
Origine externe	***Opportunités*** pédagogie auprès des plus petits sur les questions environnementales - greffer un projet sur le projet (sous projet volet social?)	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Pôle Enseignement et petite enfance
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 06/01/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de développement de la nature (PCDN)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-195** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Région wallonne	Extraordinaire	0	2024	30.000,00 €		

Indicateurs

- **IND-208 Coûts**
  (Catégorie : “Ressources humaines/financières/matérielles”)

Maintien des coûts du projet dans l'enveloppe prévue

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **IND-209 Satisfaction des usagers (Elèves et encadrants)**
  (Catégorie : “Qualité”)

Satisfaction des usagers

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-190] Veiller au remplacement ou à une compensation systématique des arbres lors de chaque abattage d'individus

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Lors de l'abattage d'arbres (sécurisation-état sanitaire-travaux de voirie- etc.), veiller dans la mesure du possible au remplacement des individus abattus à proximité de la zone d'abattage, à défaut ailleurs sur le territoire communal.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Lutte contre le réchauffement climatique (action PAEDC);
- Préservation de la biodiversité;
- Amélioration du cadre de vie des quartiers.

Périmètres et exclusions

Sont visés les arbres faisant partie du patrimoine communal.

Livrables(s) attendu(s)

Rédaction d'une charte pour la compensation des arbres abattus.

Principales étapes du projet

Cartographie des zones propices à la (re)plantation ;

Définition des objectifs poursuivis - cadrage ;

Rédaction de la Charte.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Qualification des agents communaux	***Faiblesses*** Collaboration inter-services
Origine externe	***Opportunités*** Droit de tirage "Plantation de ligneux" SPW 2024-2027	***Menaces*** • Disponibilité des zones propices à la plantation (destination de la parcelle, faisabilité, impétrants, etc.); • Qualité de la terre ; • Reprise des arbres dans un contexte de dérèglement climatique.

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Mélissa DE FAVERI
- Service(s) gestionnaire(s) :

    - Environnement et bien-être animal

- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert

Indicateurs

- **[IND-74] Nombre d'arbres dont la coupe a été compensée (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-73] Réalisation d'une politique interne claire (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Description

Les autorités publiques ont un devoir d'exemplarité. Leurs bâtiments donc être, autant que possible, les moins émetteurs de C02 possible. Cela passer notamment par des travaux d'isolation et une gestion encore meilleure du chauffage, par un système plus performant, communiquant des données permettant d'adapter en permanence la situation.

Constats

Le bâti communal est ancien. Il a souffert, souffre et continuera à souffrir de la situation tendue des finances communales, empêchant de réaliser tous les travaux qu'il mériterait. Ce bâti génère pourtant des émissions de C02.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Climat
- Bâtiments

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-17 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :

- Environnement et bien-être animal
- Instruction publique et ATL

- Partenaire(s) externe(s) :
  - ECETIA,
  - FWB,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-17**.

Budget	2029	Total
Autre	1.500.000,00	1.500.000,00
Total par année	1.500.000,00	1.500.000,00

Projets de l'OO-17

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-251] Démolition du RTG de l'école maternelle Emile-Jeanne et reconstruction d'une nouvelle infrastructure
- [PRO-249] Etablir et actualiser la comptabilité énergétique
- [PRO-250] Installer des systèmes de régulation centralisée dans les bâtiments communaux

A titre informatif, le(s) **2** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-17 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-200] Construction d'une nouvelle école Angleur
- [PRO-201] Rénovation des toilettes des écoles

[PRO-251] Démolition du RTG de l'école maternelle Emile-Jeanne et reconstruction d'une nouvelle infrastructure

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la démolition du RTG de l'école maternelle Emile-Jeanne et la reconstruction d'une nouvelle infrastructure. En effet, Le RTG actuel est obsolète et peu performant sur le plan énergétique. Il présente en outre des problèmes ponctuels.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmenter la performance énergétique des bâtiments
- Améliorer l'accueil des élèves

Livrables(s) attendu(s)

- Remplacement du RTG

Principales étapes du projet

- Désignation d'un auteur de projets (marché public)
- Réalisation d'un projet/ cahier des charges/ plans/
- Réalisation des travaux (marché public)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Proactivité (anticiper le problème sur un bâtiment en fin de vie)	***Faiblesses*** • Coûts • Elèves à reloger pendant les travaux
Origine externe	***Opportunités*** • Subside potentiel	***Menaces***

Public cible

- Administration
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Charlotte HENQUET
- Chef de projet : Charlotte HENQUET
- Référent administratif : Charlotte HENQUET
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Partenaire(s) externe(s) :
    - FWB

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Travaux

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-251** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2029	1.500.000,00 €	Subside à chercher	

Indicateurs

- **[IND-191] Inauguration du nouveau bâtiment (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-249] Etablir et actualiser la comptabilité énergétique

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la mise en place d'un système/outil de suivi régulier des consommations énergétiques des bâtiments communaux, permettant de connaitre le fonctionnement de chaque bâtiment et de détecter très rapidement les anomalies, etc.…

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réduire la consommation énergétique
- Détecter des dérives de consommation
- Identifier des anomalies de fonctionnement des installations
- Informer et de sensibiliser les usagers

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place de l'outil

Principales étapes du projet

- Identification des bâtiments à suivre
- Etude de faisabilité
- Choix de la technique à mettre en place
- Estimation budgétaire et recherche de subsides
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Collaboration déjà en cours avec ECETIA	***Faiblesses*** • Coût, non encore estimé à ce stade
Origine externe	***Opportunités*** • Subside wallon potentiel	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nadjim KALAM
- Chef de projet : Nadjim KALAM
- Référent administratif : Nadjim KALAM
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Environnement et bien-être animal
- Partenaire(s) externe(s) :
    - ECETIA

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Travaux

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Indicateurs

- **[IND-151] Mise en place du système (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-250] Installer des systèmes de régulation centralisée dans les bâtiments communaux

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à doter la commune d'une Gestion Technique centralisée (GTC), qui permet de gérer le fonctionnement (température de consigne, plage horaire, etc…) des installations de chauffage des écoles, salles culturelles et bâtiments ouverts au public à partir d'un point unique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Mieux gérer les températures de consigne dans les bâtiments communaux
- Réalisation d'économies
- Réduction de la consommation énergétique
- Augmentation du confort thermique

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place du système

Principales étapes du projet

- Identification des bâtiments à suivre
- Etude de faisabilité
- Choix de la technique à mettre en place
- Estimation budgétaire et recherche de subsides
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Coût élevé, non estimé à ce stade
Origine externe	***Opportunités*** • Fonctionnement optimal des systèmes de chauffage des bâtiments communaux • Subside possible	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nadjim KALAM
- Chef de projet : Nadjim KALAM
- Référent administratif : Nadjim KALAM
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Environnement et bien-être animal
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Travaux

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-17] Investir dans la transition du bâti public

Indicateurs

- **[IND-152] Mise en place du système (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-18] Repenser la gestion du territoire

Description

Gérer le territoire, c'est veiller à ce que les différentes fonctions nécessaires à la (sur)vie de l'humanité puissent s'y développer harmonieusement. Il s'agit d'organiser et optimiser l'utilisation de l'espace géographique, de concilier les besoins de développement économique, social, culturel et environnemental.

Au vu du changement climatique et de la lutte contre ses effets, les politiques d'aménagement du territoire doivent être repensées.

Constats

A Saint-Nicolas, plus de 60% du territoire est artificialisé. Au sein de ce territoire, 74,7% des terrains sont à vocation résidentielle, 8,4% sont occupés par des équipements publics ou communautaires, et 7% à des activités économiques (source : WalStat). En 2024, la Wallonie a revu sa politique d'aménagement du territoire, en adoptant notamment un Schéma de développement du territoire, destiné à limiter l'étalement urbain et basé sur les centralités. Dans ce contexte, les communes sont invitées à adopter un schéma de développement du territoire communal (SDC), un processus dans lequel Saint-Nicolas s'est lancé dès 2021.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Climat

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-18 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement

- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Développement économique
    - Environnement et bien-être animal
    - Instruction publique et ATL
    - Sports
    - Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :
    - ECETIA,
    - OTW,
    - SPI,
    - SPW Mobilité et Infrastructures,
    - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie,
    - Zone de police,

Projets de l'OO-18

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-266] Etablir un cadre réglementaire en matière de recharge des véhicules électriques, sur le domaine public mais à partir de bornes privées
- [PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur
- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal

- [PRO-265] Intégrer des bornes de recharge électrique au niveau des poches de stationnement

A titre informatif, le(s) **3** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-18 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-282] Accompagner l'implantation de nouveaux commerces par l'octroi d'une prime ciblée
- [PRO-189] Etablir un plan de végétalisation
- [PRO-276] Relancer la CAMAT

[PRO-266] Etablir un cadre réglementaire en matière de recharge des véhicules électriques, sur le domaine public mais à partir de bornes privées

Priorité :		**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans l'établissement, dans un cadre régional et/ou concerté avec d'autres communes, d'un règlement en matière de recharge des véhicules électriques, sur le domaine public mais à partir de bornes privées.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser l'électrification du parc automobile
- Régler une problématique de plus en plus prégnante
- Trouver une solution concertée avec d'autres
- Maintenir la commodité de passage sur les trottoirs

Périmètres et exclusions

En aucun cas la réglementation ne confèrera l'exclusivité du droit d'usage de l'emplacement à celui qui installe une borne de recharge.

Livrables(s) attendu(s)

Adoption d'un règlement

Principales étapes du projet

- Prise de contact avec le SPW et les communes voisines
- Rédaction d'un projet de cadre réglementaire
- Concertation
- Adoption du règlement.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • La DPR prévoit une action régionale en la matière	***Menaces*** • Attente d'une action potentielle du niveau régional • Cadre règlementaire à faire accepter et respecter

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
  - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

- SPW Mobilité et Infrastructures
- SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
- Zone de police

Dates planifiées – 01/04/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-18] Repenser la gestion du territoire

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-143] Adoption du règlement (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, tenant compte de l'abandon des extensions du tram par la Wallonie et de leur remplacement incertain par des lignes de BHNS, a établir un masterplan pour le quartier de Tilleur.

Cette vision stratégique, en partant du projet d'infrastructure n°6 du PCM, à fixer les ambitions stratégiques pour Tilleur, d'une façon à pouvoir obtenir la subsidiation de travaux envisagés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Redynamiser Tilleur (donner une perspective urbaine intégrée)
- Repenser la mobilité du quartier
- Végétaliser le quartier
- Améliorer son interconnexion avec les autres quartiers
- Améliorer la qualité de vie des habitants

Périmètres et exclusions

Le projet concerne Tilleur-centre et la partie du quartier comprise entre la Meuse et la voie de chemin de fer.

Livrables(s) attendu(s)

- Etablissement d'un masterplan

Principales étapes du projet

- Réunion des différents intervenants

- Discussion avec les autorités subsidiantes potentielles
- Intégration de la réflexion dans le SDC
- Désignation d'un bureau d'études
- Réalisation d'un master plan

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Projets en cours (MobiPark, maison médicale etc.) • Projets économiques privés en gestation • Foncier communal mobilisable (salle des fêtes - demande de reconnaissance comme SAR en cours-, ancienne école du Halage) • SDC en cours d'élaboration • Une partie du projet est déjà contenue dans le PCM	***Faiblesses*** • Moyens financiers nécessaires (notamment d'études, avant même un subside) • Coordination complexe du projet
Origine externe	***Opportunités*** • Future cyclostrade • Subsidiation potentielle, dans le cadre du PIC-PIMACI, de la perspective de développement urbain voire du FEDER	***Menaces*** • Avenir de la passerelle au-dessus du chamin de fer et de son déplacement • Flou total sur les lignes de BHNS censées remplacer les extensions du tram

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Travaux et mobilité
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :
    - ECETIA
    - OTW
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat
- Travaux

- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- PIC - PIMACI

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-18] Repenser la gestion du territoire

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert
- [OO-03] Aménager des espaces publics de qualité
- [OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Indicateurs

- **[IND-130] Etablissement d'un master plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la finalisation du schéma de développement communal (SDC), dont l'élaboration a démarré en 2022.

Le SDC permet aux autorités communales de définir une stratégie territoriale en termes de mobilité, protection des paysages, développement d'une infrastructure verte, etc. Cette stratégie, traduite en objectifs de développement territorial et d'aménagement du territoire, permet de mieux organiser la répartition entre les différentes activités (résidence, équipements et services, loisirs, économie dont le commerce, …).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Doter la commune d'une stratégie territoriale
- Contribuer à mettre en œuvre le PAEDC
- Contribuer à mettre en œuvre le PCM

Livrables(s) attendu(s)

Adoption finale du SDC

Principales étapes du projet

- Validation de l'avant-projet de SDC par le Conseil communal (fin 2025)
- Désignation d'un auteur de projet pour le rapport d'incidence environnementale (fin 2025)
- Réalisation du RIE (printemps 2026)
- Adaptation éventuelle du SDC et enquête publique (rentrée 2026)
- Adoption définitive du SDC (fin 2026)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • La dynamique est déjà lancée	***Faiblesses*** • Grosse charge de travail dans un service en sous-effectif (absence d'un agent)
Origine externe	***Opportunités*** • Subside du SPW	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Entreprise
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Francis BOECKX
- Chef de projet : Francis BOECKX
- Référent administratif : Francis BOECKX
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Urbanisme et qualité logement
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Développement économique
    - Environnement et bien-être animal

    - Instruction publique et ATL
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-18] Repenser la gestion du territoire

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-16] Planifier et réaliser un maillage vert
- [OO-02] Soutenir le développement économique de l'entité
- [OO-03] Aménager des espaces publics de qualité
- [OO-12] Mettre en œuvre le droit à un logement décent
- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun
- [OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Indicateurs

- **[IND-141] Adoption du SDC (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-265] Intégrer des bornes de recharge électrique au niveau des poches de stationnement

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à déployer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques au sein de l'entité, dans le cadre d'un partenariat avec SPI et sans que ces bornes ne soient gérées par la commune.

Le projet met en œuvre la fiche-action 5B-5 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Accélérer l'électrification du parc automobile
- Permettre aux habitants de disposer d'une borne de recharge à proximité de leur domicile

Livrables(s) attendu(s)

Installation de bornes sur le territoire communal

Principales étapes du projet

- Sélection des emplacements (été 2025)
- Désignation du concessionnaire par SPI (automne 2025)
- Octroi d'une concession d'occupation du domaine public (fin 2025)
- Déploiement des bornes (à partir de 2026)
- Communication vers le citoyen

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Réflexion déjà bien entamée sur le sujet	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Dispositif soutenant existant au niveau wallon (sans charges pour les communes) • Partenariat avec l'intercommunale SPI	***Menaces*** • Incivisme de certains

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPI

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-18] Repenser la gestion du territoire

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-142] Nombre de bornes installées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Description

Améliorer la circulation des piétons et des cyclistes est crucial. En effet, en favorisant la marche et le vélo, la dépendance à la voiture est réduite répondant ainsi au principe STOP (*strappers - trappers - openbaar vervoer - privé vervoer*) de la vision FAST (*Fluidité Accessibilité Sécurité Santé Transfert moda*l), mis en application dans le PCM.

Favoriser le vélo et la marche, c'est aussi réduire les émissions de CO2 engendrées par le secteur Transport, comme prévu au PAEDC.

Cet objectif met donc en œuvre des actions tant du PCM que du PAEDC.

Constats

Le 24 mars 2025, le Conseil communal a adopté un plan communal de mobilité (PCM). Celui-comprend toutes une série d'actions, impossibles à réaliser en l'espace d'une seule mandature. On considère, d'ailleurs, qu'un PCM a une durée de vie de 12 ans, soit deux mandatures. En 2024, Saint-Nicolas compte 12.638 véhicules, dont 83,1% de voitures individuelles. Cette même année, 38 accidents de la route y ont été recensés (contre 51 en 2023) (chiffres WalStat). La voiture, et le bus dans une moindre mesure, demeurent les modes favoris de transport des saint-clausiens.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité
- Sécurité
- Climat

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-19 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

    - Instruction publique et ATL
    - Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Développement économique
    - Environnement et bien-être animal
    - Instruction publique et ATL
    - Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :
    - O.N.E.,
    - SPI,
    - SPW Mobilité et Infrastructures,
    - Zone de police,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-19**.

Budget	2026	2028	2029	Total
Autre	0,00	94.500,00	33.000,00	127.500,00
Fonds propres (commune)	5.000,00	0,00	0,00	5.000,00
Total par année	5.000,00	94.500,00	33.000,00	132.500,00

Projets de l'OO-19

Cet objectif opérationnel met en oeuvre *7* projet(s) :

- [PRO-269] Aménager du stationnement vélo adéquat dans des lieux clés
- [PRO-270] Disposer de la signalétique au niveau des poches de stationnement indiquant les temps de parcours à pied vers les fonctions proches
- [PRO-271] Disposer de la signalétique aux croisements principaux du réseau cyclable en indiquant les temps de parcours à vélo
- [PRO-241] Organiser des sorties vélos dans le cadre de l'accueil temps libre
- [PRO-268] Ouvrir des sens uniques à la circulation des cyclistes dans les deux sens
- [PRO-273] Réaliser la liaison Cyclo-piétonne Ravel ligne 210 vers le site du Bonnet
- [PRO-272] Sécuriser les cheminements piétons à proximité des entrées scolaires

A titre informatif, le(s) **3** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-19 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-254] Etablir un masterplan pour le quartier de Tilleur
- [PRO-264] Finaliser le schéma de développement communal
- [PRO-256] Réaménager la mobilité et les voiries du quartier du Pansy

[PRO-269] Aménager du stationnement vélo adéquat dans des lieux clés

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à aménager le stationnement vélo reconnu comme prioritaire par le PCM, aux endroits clés de l'entité, et en fonction des autres projets en cours et des moyens budgétaires disponibles.

Ce projet met en œuvre la fiche-action 5A-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer le transfert modal
- Augmenter la pratique du vélo

Périmètres et exclusions

Cette action ne reprend pas les aménagements près des arrêts de bus, couverts par une autre action.

En fonction des coûts, des options moins onéreuses que celles du PCM sont à envisager.

Livrables(s) attendu(s)

Installation de stationnement

Principales étapes du projet

- Détermination des lieux prioritaires
- Recherche des projets en cours (publics ou privés - charges d'urbanisme -) auxquels les aménagements pourraient se greffer
- Recherche de subside éventuel

- Planification
- Installation, après marchés publics

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM.	***Faiblesses*** • Coûts importants
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides éventuels • Autres projets en cours auxquels se greffer • Alternatives moins onéreuses que celles du PCM	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-04] Développer une mobilité pour chacun

Indicateurs

- **[IND-146] Nombre de stationnements installés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-270] Disposer de la signalétique au niveau des poches de stationnement indiquant les temps de parcours à pied vers les fonctions proches

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action a pour objet de disposer de la signalétique à proximité des grandes poches de stationnement (plus de 10 emplacements) de la Commune afin d'informer les usagers de la distance (physique et de temps de marche à pied) depuis cette poche vers les fonctions avoisinantes. En effet, de manière générale, les citoyens surévaluent les distances à pied et n'utilisent pas ce système de transport pourtant utile, notamment dans les centres urbains.

Ce projet met en œuvre la fiche-action 2D-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser le report modal vers la marche à pied
- Informer les citoyens des différentes fonctions présentes sur le territoire

Livrables(s) attendu(s)

Installation de panneaux

Principales étapes du projet

- Planification et priorisation
- Budgétisation
- Marché public
- Installation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Le projet figure au PCM.	***Faiblesses*** • Coûts • Eviter la surcharge en panneaux de l'espace public
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides potentiels	***Menaces*** • Signalétique à maintenir à jour

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Culture, patrimoine, tourisme

- Développement économique
- Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-270** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2029	33.000,00 €	A déterminer	

Indicateurs

- **[IND-147] Nombre de panneaux posés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-271] Disposer de la signalétique aux croisements principaux du réseau cyclable en indiquant les temps de parcours à vélo

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Le vélo, en tant que moyen de transport fonctionnel, nécessite une signalisation directionnelle cohérente et de qualité, comparable à celle des automobiles. L'action vise donc à installer des panneaux indicateurs aux endroits stratégiques, reprenant par exemple comme informations le type de réseau que l'on parcourt, le nom de l'itinéraire emprunté, la destination suivante avec la distance restante à parcourir en longueur et en temps de parcours, le croisement principal suivant avec la distance restante à parcourir en longueur et en temps de parcours ainsi que les connexions possibles au niveau du croisement principal suivant.

Ce projet met en œuvre la fiche-action 2D-2 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser le report modal
- Visualiser la présence cycliste sur la route

Livrables(s) attendu(s)

Installation de panneaux

Principales étapes du projet

- Planification et priorisation
- Budgétisation
- Marché public
- Installation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM	***Faiblesses*** • Coûts • Eviter la surcharge en panneaux de l'espace public
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides potentiels	***Menaces*** • Signalétique à maintenir à jour

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Développement économique

- Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-271** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2028	94.500,00 €	A déterminer	

Indicateurs

- **[IND-148] Nombre de panneaux posés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-241] Organiser des sorties vélos dans le cadre de l'accueil temps libre

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, à travers le côté ludique de la sortie vélo, à faire découvrir leur environnement aux enfants et leur apprendre le positionnement dans l'espace ainsi que les règles de la route.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la sécurité des enfants
- Favoriser la pratique du vélo

Principales étapes du projet

- Réunions préparatoires (objectifs, matériel, partenaires, encadrants etc.)
- Validation du projet
- Organisation
- Evaluation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Difficultés d'organisation
Origine externe	***Opportunités*** • Pratique du vélo en vogue	***Menaces*** • Nombre important d'encadrants nécessaire

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
  - O.N.E.
  - Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Indicateurs

- **[IND-225] Nombre de participants aux sorties (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-226] Nombre de sorties organisées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-268] Ouvrir des sens uniques à la circulation des cyclistes dans les deux sens

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à transformer certains sens uniques existant en sens uniques limités (SUL), de manière à ce que les cyclistes puissent y circuler dans les deux sens.

Le projet met en œuvre la fiche-action 2B-2 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Favoriser la pratique du vélo
- Faciliter les itinéraires cyclistes

Livrables(s) attendu(s)

Mise en de rues en SUL

Principales étapes du projet

- Mise de 16 rues en SUL, en guise de test (septembre 2025)
- Communication autour de la mesure
- Evaluation et éventuelle prolongation du test (décembre 2025)
- Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière (2026)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action fait partie du PCM.	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** • Incivisme de certains ci-toyens

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Mobilité et Infrastructures
  - Zone de police

Dates planifiées – 15/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-268** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2026	5.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-145] Nombre de rues mises en SUL (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-273] Réaliser la liaison Cyclo-piétonne Ravel ligne 210 vers le site du Bonnet

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la réalisation d'une liaison cyclo-piétonne entre la ligne Ravel 210 et le site du Bonnet, en aménageant en partie un cheminement qui est déjà propriété communale. L'action renforcerait aussi le réseau cyclable structurant de la commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Augmenter le réseau cylcable structurant
- Créer des itinéraires vélo sécurisés
- Renforcer l'attractivité du vélo

Périmètres et exclusions

L'action pourrait être poursuivie par une liaison entre le site du Bonnet et la cyclostrade (Tilleur).

Principales étapes du projet

- Etude
- Subsidiation
- Marché public
- Réalisation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Projet déjà en partie étudié et discuté avec le SPW • Réaménagement de la rue Homvent en parallèle • L'action s'inscrit dans le cadre du PCM	***Faiblesses*** • Coûts
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides potentiels	***Menaces*** • Incertitude sur la subsidiation (PIC-PIMACI)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nadjim KALAM
- Chef de projet : Nadjim KALAM
- Référent administratif : Nadjim KALAM
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :
    - SPI
    - SPW Mobilité et Infrastructures

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité
- PIC - PIMACI

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Indicateurs

- **[IND-220] Réalisation de la liaison (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-272] Sécuriser les cheminements piétons à proximité des entrées scolaires

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à effectuer les travaux nécessaires au renforcement de la sécurité des cheminements piétons aux abords des écoles de l'entité, en ce qui concerne les trottoirs et les traversées piétonnes.

Le projet met en œuvre la fiche-action 4C-1 du PCM.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la sécurité des piétons
- Apaiser la circulation aux abords des écoles

Livrables(s) attendu(s)

Réalisation d'aménagements

Principales étapes du projet

- Planification et budgétisation
- Recherche de subsides et de projets autres éventuels sur lesquels se greffer
- Réalisation des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • L'action figure au PCM. • Effort déjà déployé sous la précédente mandature, à poursuivre	***Faiblesses*** • Couts
Origine externe	***Opportunités*** • Subsides potentiels	***Menaces*** • Entretien des aménage-ments

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Philippe STRUBBE
- Chef de projet : Philippe STRUBBE
- Référent administratif : Philippe STRUBBE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Partenaire(s) externe(s) :

- SPW Mobilité et Infrastructures
- Zone de police

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Travaux
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal de mobilité

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-19] Favoriser les modes actifs de mobilité

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-05] Aménager des espaces de qualité pour une prise en charge optimisée des enfants

Indicateurs

- **[IND-149] Nombre d'aménagements réalisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux

Description

Le service public a un rôle d'exemplarité. Il lui revient de mettre en œuvre des processus toujours plus vertueux, afin de limiter son empreinte carbone et sa consommation de ressources non renouvelables. La transition se fait aussi au niveau des mentalités, en ce compris auprès des agents communaux.

Constats

Certains processus internes doivent être revus, afin d'amplifier les pratiques vertueuses en matière environnementale.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Communication
- Environnement
- Climat
- Economie
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-29 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
    - Direction générale
    - Environnement et bien-être animal

    - Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale

- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,
    - O.N.E.,
    - SPW Intérieur et Action sociale,

Projets de l'OO-29

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-297] Etablir un plan de durabilité du parc automobile communal
- [PRO-225] Inscrire la crèche dans une démarche de transition écologique
- [PRO-196] Intégrer des clauses durables dans les marchés publics

[PRO-297] Etablir un plan de durabilité du parc automobile communal

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à établir un plan établissant, pour chaque véhicule ou type de véhicule, les différentes options de remplacement (thermique, hybride, électrique, autres), tenant compte de la législation en vigueur et du contexte financier.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Verduriser le parc automobile communal
- Améliorer l'image de la commune
- Diminuer l'empreinte carbone du parc automobile communal

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement du plan

Principales étapes du projet

- Centralisation de la gestion du parc automobile (voir action ad hoc)
- Etablissement des mesures à prendre pour chaque type de véhicule
- Réalisation du plan

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Action corolaire prévue, relative à la centralisation de la gestion du parc	***Faiblesses*** • Coûts potentiels • Adaptations nécessaires (bornes etc.)
Origine externe	***Opportunités*** • Exemplarité des pouvoirs publics	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Environnement et bien-être animal
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
  - Salvatore GAGLIARDO
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale

- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Organisation interne
- Mobilité

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux

Indicateurs

- **[IND-212] Réalisation du plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-225] Inscrire la crèche dans une démarche de transition écologique

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à mettre en place un système de langes réutilisables et recyclables au sein de la crèche afin de réduire significativement la production de déchets liés aux changes.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Réduire l'impact écologique de la crèche (diminution des déchets non recyclables).
- Améliorer l'image écoresponsable de la crèche et de la commune.

Principales étapes du projet

- 2025 : Contact avec les partenaires potentiels, étude de faisabilité (budget, logistique, hygiène).
- 2026 : Phase test, formation du personnel.
- 2027 : Évaluation du test, ajustements.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Motivation écologique croissante	***Faiblesses*** • Couts • Adaptations nécessaires et résistance au changement
Origine externe	***Opportunités*** • Solutions "clés en main" proposées par certains partenaires • Subsides potentiels de l'ONE	***Menaces*** • Potentielles réactions négatives de certains parents

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Christelle RUYMAEKERS
- Chef de projet : Christelle RUYMAEKERS
- Référent administratif : Christelle RUYMAEKERS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Crèche
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
- Partenaire(s) interne(s) :

- Partenaire(s) externe(s) :
    - O.N.E.

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles
- Environnement et climat

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux

Indicateurs

- **[IND-194] Quantité de déchets évitée (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-195] Taux de satisfaction des parents (catégorie : “Qualité”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-196] Intégrer des clauses durables dans les marchés publics

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Uniformiser les marchés publics communaux de manière à ce qu'ils intègrent des critères de durabilité, conformément aux normes sociales, environnementales et économiques promues par la Région Wallonne et l'UE.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Encourager les pratiques durables au niveau des achats publics afin de réduire l'impact écologique et de promouvoir un développement économique responsable.

Périmètres et exclusions

Concerne tous les marchés publics, à l'exception des marchés dits de faible montant : fournitures, travaux, services.

Livrables(s) attendu(s)

Passation de marchés avec des clauses environnementales et sociales

Principales étapes du projet

- Diagnostic : analyser les marchés existants
- Définir les objectifs en fonction des engagements politiques
- Formation et sensibilisation auprès des agents
- Intégrer les clauses sociales et environnementales dans les marchés
- Contrôle des engagements des fournisseurs

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Soutenir la transition écologique • Soutenir le développement durable • Soutenir l'insertion sociale	***Faiblesses*** • Manque de connaissance sur le sujet : il est nécessaire de sensibiliser les agents qui réalisent des marchés publics • Budget limité : les marchés durables ne sont pas toujours les moins chers • Complexification : ajouts de clauses
Origine externe	***Opportunités*** • Investissement sur le long-terme : matériaux plus durables, plus écologiques, moins dangereux, ... • Possibilités d'aides de la part du SPW	***Menaces*** • Réticence des opérateurs économiques

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Mélissa DE FAVERI
- Référent administratif : Caroline CORVILAIN
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Direction générale
- Environnement et bien-être animal

- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
  - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR

- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Intérieur et Action sociale

Dates planifiées – 01/03/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Environnement et climat
- Organisation interne

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-29] Développer des pratiques vertueuses en matière environnementale au sein des services communaux

Indicateurs

- **[IND-78] Nombre de marchés publics contenant des clauses durables (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OS-05] ETRE UNE COMMUNE RICHE DE SON HISTOIRE, DOTEE D'UNE IDENTITE FORTE

Description

Saint-Nicolas a une histoire riche, d'abord agricole puis minière, mais toujours foncièrement humaine. Véritable creuset multiculturel, la commune est petite, mais mérite sa place sur la carte.

En effet, la superficie limitée de la commune, conjuguée à une forte urbanisation et à certaines difficultés socio-économiques, font oublier que Saint-Nicolas compte une importante population (24.517 habitants au 1er janvier 2025). Cela cache aussi sa richesse culturelle et patrimoniale. La commune doit, modestement, reprendre sa place en la matière et montrer qu'elle existe.

Rendre à la commune une certaine fierté d'être elle-même, consciente de ses atouts: objectif #Ilove4420 !

Thématiques couvertes par l'OS-05

- Communication
- Culture
- Education
- Environnement
- Tourisme
- Bâtiments

Objectifs opérationnels de l'OS-05

Cet objectif stratégique comporte ***3*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-20] Développer l'image de marque de la commune
- [OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal
- [OO-22] Développer la Maison des Terrils

[OO-20] Développer l’image de marque de la commune

Description

L'image de marque, c'est la représentation de notre commune telle qu'elle est perçue, par ses citoyens et au-delà.

Développer celle-ci permet d'augmenter l'attractivité et le sentiment d'appartenance à la commune. Cela donne également l'opportunité de mettre en avant les atouts de la commune, qu'ils soient humains ou patrimoniaux.

Constats

La commune de Saint-Nicolas souffre d'une image parfois négative, quand elle est connue. La communication de l'administration souffre d'un manque de cohérence et a besoin de renouveau, afin d'épouser les standards actuels en la matière. Cela nuit à la bonne image de la commune, tout comme la non-mise en avant de ses atouts.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Communication
- Culture

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l’OO-20 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme

    - Direction générale
    - Développement économique
    - Instruction publique et ATL
    - Personnel
    - Sports
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Développement économique
    - Instruction publique et ATL
    - Service social
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,
    - IMIO,

Projets de l'OO-20

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***6*** projet(s) :

- [PRO-296] Création d'un label "Made in 4420"
- [PRO-177] Engager un chargé de communication et de projets participatifs

- [PRO-294] Etudier l’organisation d’évènements autour de la Saint-Nicolas
- [PRO-295] Mieux identifier les écoles communales dans le paysage
- [PRO-226] Organisation d'évènements de mise à l'honneur de talents locaux reconnus
- [PRO-178] Refondre le bulletin communal

A titre informatif, le(s) **2** projet(s) suivant(s) sont également liés à l’OO-20 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-227] Apposition de structures, œuvres, éléments historiques faisant référence à notre histoire à différents endroits stratégiques de la commune
- [PRO-203] Etablir une programmation renouvelée de concerts, pièces de théâtre et expositions

[PRO-296] Création d'un label "Made in 4420"

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à mettre en avant les commerçants locaux par l'attribution, par la commune, d'un label local et la création d'un répertoire digital reprenant l'ensemble des sociétés et commerces de la commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Promotion de l'activité locale
- Soutien aux commerçants

Principales étapes du projet

- Préparations
- Création du cadre règlementaire
- Mise en œuvre

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Bonne connaissance du terrain	***Faiblesses*** • Mission chronophage pour une équipe réduite
Origine externe	***Opportunités*** • Outil développé par IMIO	***Menaces***

Public cible

- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Françoise CLAESSENS
- Chef de projet : Françoise CLAESSENS
- Référent administratif : Françoise CLAESSENS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Développement économique
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Partenaire(s) externe(s) :
    - IMIO

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Développement économique

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l'image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-197] Mise en œuvre du répertoire (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-198] Nombre de labels octroyés (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-177] Engager un chargé de communication et de projets participatifs

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à centraliser, auprès d'un seul agent affecté à la Direction générale, la politique de communication communale (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal, infographie etc.) ainsi qu'augmenter la capacité de projets participatifs (appels à projets, CAMAT, rencontres citoyennes thématiques etc.).

L'agent serait recruté au plus tard en 2030, en remplacement d'un agent qui partira en retraite.

A terme, cet agent pourrait aussi contribuer à la communication du CPAS.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Centraliser et rationnaliser la politique de communication communale
- Augmenter les ressources disponibles pour le suivi général de certains projets de participation citoyenne

Livrables(s) attendu(s)

Engagement du nouvel agent.

Principales étapes du projet

- Identification précise des besoins, création du descriptif de fonction, préparation des changements de procédure
- Recrutement de l'agent
- Entrée en fonction de l'agent

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Mise en route aléatoire et liée à la date de départ à la retraite effective de l'agent en poste • Résistance interne au changement
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces*** Budget à sauvegarder malgré le contexte budgétaire

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Participation citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l'image de marque de la commune

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-30] Dynamiser les dispositifs de participation citoyenne

Indicateurs

- **[IND-61] Engagement du nouvel agent (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-294] Etudier l’organisation d’évènements autour de la Saint-Nicolas

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à l'étude d'un projet d'évènement regroupant un ensemble de festivités liées à la "Saint-Nicolas" pour développer un seul et unique évènement de grande ampleur, rassemblant différentes structures, et permettant le rayonnement de la commune au travers de cette fête traditionnelle qui porte son nom.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer l'identité culturelle de la commune
- Développer son rayonnement au-delà de ses frontières
- Permettre aux citoyens d'avoir une festivité locale rassembleuse et porteuse de sens

Principales étapes du projet

- Réfléchir à un projet ambitieux mais réaliste
- Réunir les différents services qui interviendraient dans l'organisation
- Revoir les priorités quant aux évènements déjà organisés sur la commune à la même période (marché de noël)
- Etablir une équipe concrète de travail
- Budgétiser l'évènement
- Validation par le Collège
- Mise en place pratique

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Réflexion en cours	***Faiblesses*** • Difficulté de coordination d'une multitude de services concernés • Enorme charge de travail • Coûts
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Développement économique

- Instruction publique et ATL
- Service social
- Sports

- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l'image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-224] Proposition d'un projet concret (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-295] Mieux identifier les écoles communales dans le paysage

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à revoir l'ensemble de la signalétique (enseignes etc.) relative aux écoles communales, afin d'en améliorer la visibilité.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la visibilité des écoles communales
- Améliorer l'aspect visuel des écoles en le mettant à jour

Principales étapes du projet

- Etablissement d'un projet d'enseigne commun aux écoles, en lien avec les équipes
- Réalisation des enseignes (marchés)
- Placement des enseignes

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Nouveau logo communal, avec sa charte graphique	***Faiblesses*** • Coûts, non subsidiés
Origine externe	***Opportunités*** • Les enseignes actuelles sont en bout de courses • Lien à faire avec les enseignes à refaire d'autres sites communaux	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Nathalie MIGNOLET
- Chef de projet : Nathalie MIGNOLET
- Référent administratif : Nathalie MIGNOLET
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Instruction publique et ATL
- Référent(s) politique(s) :
  - Audrey HOFMAN
  - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l’image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-196] Nombre d'écoles couvertes (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-226] Organisation d'évènements de mise à l'honneur de talents locaux reconnus

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'organisation régulière d'une mise à l'honneur de talents locaux reconnus. Des cérémonies annuelles de remise de prix (artistes, sportifs etc.) voire l'octroi du titre de citoyen d'honneur sont envisagées, ainsi que différents focus à travers les réseaux sociaux ou brochure communale et invitations à des évènements.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Faire rayonner la commune
- Mise en avant de citoyens méritants et de projets porteurs

Livrables(s) attendu(s)

Organisation d'une cérémonie annuelle

Principales étapes du projet

- Détermination du type de talents à mettre en avant
- Etablissement d'une procédure
- Préparation de l'organisation de l'évènement
- Lancement et premières sélections

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Des évènements annuels (vœux, rentrée etc.) existent déjà, lesquels pourraient être complétés	***Faiblesses*** • Collaboration interne à instituer • Charge de travail supplémentaire
Origine externe	***Opportunités*** • Nombreux exemples dans d'autres communes	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Sports
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 06/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Sports

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l’image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-117] Nombre de citoyens mis à l'honneur (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-178] Refondre le bulletin communal

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Il s'agit de doter la commune d'une version du bulletin communal concentrée sur l'essentiel, plus réactive et ne reprenant pas à chaque numéro les mêmes informations récurrentes, lesquelles pourrait être diffusées une fois par an.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Etablir un bulletin communal plus ramassé, au graphisme épuré et renouvelé, avec un rythme de parution accru (par exemple trimestriel), à partir du 1er janvier 2028

Périmètres et exclusions

Le projet concerne tant le fond (ligne éditoriale) que la forme (graphisme). Il s'étend également à la taille du bulletin et à son rythme de parution ainsi qu'à son accessibilité numérique.

Livrables(s) attendu(s)

Mise en circulation du bulletin communal, nouvelle mouture, lors de l'année 2028

Principales étapes du projet

- Identification d'en éventuel partenaire externe (graphisme etc.)
- 2026 : discussion et arrêt de la nouvelle ligne éditoriale (contenu, photos etc.)
- 2027 : arrêt du nouveau graphisme, établissement des nouveaux rythmes de parution etc.
- 2028 : lancement de la nouvelle version et évaluation

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Nécessité de convaincre de l'intérêt de la démarche (agents et politique) • Coûts de ces changements dans un contexte budgétaire étriqué • Résistance au changement
Origine externe	***Opportunités*** • Déployer une communication plus efficace, mettant mieux en avant les réalisations et projets communaux	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :

    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Développer l'image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-62] Parution du bulletin (nouvelle mouture) (catégorie : "Résultat")**

Mise en route de la nouvelle version en 2028

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Description

Saint-Nicolas dispose d'un important patrimoine historique, notamment lié aux anciennes exploitations minières. Préserver ce patrimoine présente un double intérêt : historique, en ce que les traces pertinentes du passé sont maintenues pour les générations futures, afin qu'elles puissent connaitre leurs racines ; humain et social, en ce que cela permet de rendre hommage au dur labeur des mineurs et explique en grande partie la diversité culturelle de notre commune.

Préserver, pour les générations futures, ce que les générations passées ont construit est un devoir pour les générations actuelles.

Constats

La richesse patrimoniale de Saint-Nicolas est méconnue et doit être préservée, au risque de parfois tomber en décrépitude.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Culture
- Tourisme
- Bâtiments

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-21 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Environnement et bien-être animal
    - Gestion mobilière et informatique
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AWAP,
    - FWB,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-21**.

Budget	2026	Total
Autre	110.000,00	110.000,00
Total par année	110.000,00	110.000,00

Projets de l'OO-21

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-227] Apposition de structures, œuvres, éléments historiques faisant référence à notre histoire à différents endroits stratégiques de la commune
- [PRO-228] Inventaire des photographies et objets liés au passé minier de notre commune (ainsi que leur numérisation)
- [PRO-229] Programmer un évènement mettant en valeur le patrimoine minier sur la commune
- [PRO-274] Rénover la façade classée de la salle culturelle du Cri du Perron

- [PRO-230] Valorisation et mise à l'honneur de l'histoire de la commune via des publications spécifiques

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-21 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-185] Réaménager et revaloriser le terril de l'Espérance

[PRO-227] Apposition de structures, œuvres, éléments historiques faisant référence à notre histoire à différents endroits stratégiques de la commune

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à embellir les ronds-points, les places et espaces publics de la commune avec des œuvres ou éléments historiques (anciennes berlines...) spécifiques afin de développer davantage son identité culturelle

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Maintenir le souvenir de périodes passées
- Marquer l'identité communale

Principales étapes du projet

- Mettre en place un plan des différents lieux qui pourraient accueillir ce projet
- Réfléchir aux structures qui pourraient être apposées (objets hérités du passé, nouvelles créations artistiques..) et de quelle manière celles-ci pourraient être scénographiées.
- Proposer un projet concret et soumettre pour validation au Collège
- Collaborer avec les services techniques pour la partie pratique (installation...)
- Coordonner l'installation
- Valoriser (et sensibiliser au respect de ces œuvres) via les réseaux, le bulletin communal...

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Projets déjà réalisés avec succès ("I love Saint-Nicolas" etc.)	***Faiblesses*** • Coûts
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Environnement et bien-être animal
  - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-20] Développer l'image de marque de la commune

Indicateurs

- **[IND-118] Nombre de structures apposées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-228] Inventaire des photographies et objets liés au passé minier de notre commune (ainsi que leur numérisation)

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à répertorier et à archiver les photographies et documents liés au passé minier de la commune dans un système informatique

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Conserver l'histoire de la commune et permettre au citoyen de pouvoir y accéder

Principales étapes du projet

- Trier toutes les photographies et documents dignes d'intérêt
- Mettre en place un mode de classification
- Répertorier les documents dans les fichiers adéquats

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Base existante	***Faiblesses*** • Personnel non qualifié pour ces tâches • Coûts
Origine externe	***Opportunités*** • Partenaires potentiels (Archives de l'Etat, IHOES etc.)	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Gestion mobilière et informatique
- Partenaire(s) externe(s) :

- FWB

Dates planifiées – 01/06/2028 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Indicateurs

- **[IND-181] nombre de documents répertoriés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-229] Programmer un évènement mettant en valeur le patrimoine minier sur la commune

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à réfléchir à l'organisation d'une journée dédiée à la mise à l'honneur du patrimoine minier de notre commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Faire connaître au citoyen l'histoire du passé minier de sa commune
- Valoriser l'image de la commune et de son identité culturelle

Principales étapes du projet

- Réfléchir à un projet cohérent et réalisable
- Définir une date, idéalement prévue dans le cadre des journées du patrimoine
- Faire valider la programmation de l'évènement par le Collège
- Prévoir la publicité

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Un site approprié pour ce type d'organisation (maison des terrils)	***Faiblesses*** • Difficultés organisation-nelles car de nombreux évènements déjà en place
Origine externe	***Opportunités*** Evènement qui pourrait être inséré dans le cadre des journées du patri-moine	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-07] Développer des projets culturels porteurs de sens

Indicateurs

- **[IND-177] Réalisation de l'évènement (catégorie : “”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-274] Rénover la façade classée de la salle culturelle du Cri du Perron

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la rénovation de la façade classée de la salle culturelle du Cri du Perron, dans la continuité du chantier de la nouvelle entrée en cours de finalisation.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Mettre en avant le patrimoine
- Donner un coup de neuf à la façade

Principales étapes du projet

- Elaboration du projet
- Validation par l'Awap
- Désignation d'un entrepreneur (marché public)
- Exécution des travaux

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Réflexion déjà entamée	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** • Projet subsidié à 60%	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Diego GETTINO
- Chef de projet : Diego GETTINO
- Référent administratif : Diego GETTINO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Partenaire(s) externe(s) :
    - AWAP

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Travaux

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-274** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Autre	Extraordinaire	0	2026	110.000,00 €	Mixe subside/fonds propres	

Indicateurs

- **[IND-199] Rénovation de la façade (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-230] Valorisation et mise à l'honneur de l'histoire de la commune via des publications spécifiques

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à publier sur les réseaux sociaux, dans la brochure communale ou via la réalisation de panneaux, des anecdotes ou explications sur des bâtiments historiques de la commune ou des lieux symboliques.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Valorisation de l'histoire de la commune
- Renforcer son identité
- Faire connaître aux citoyens l'histoire de la commune et sensibiliser au respect de ces lieux.

Principales étapes du projet

- Recherche d'explications sur des bâtiments, rues ...
- Réalisation d'un projet de mise en valeur du site
- Publication ou réalisation de panneaux explicatifs qui seraient placés à un endroit déterminé

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Personnel motivé	***Faiblesses*** charge de travail supplémentaire manque de ressources
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Préserver et mettre en avant le patrimoine historique communal

Indicateurs

- **[IND-182] Nombre de bâtiments ou endroits de la commune mis à l'honneur**
  (catégorie : “Progression”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Description

Préserver la nature et le souvenir du labeur des mineurs, voilà une des missions phare de la Maison des Terrils.

Pour faire vivre ce lieu et le développer, il convient avant de le structurer davantage, afin qu'il ne soit pas victime de son succès et puisse, pour ses 20 ans, aborder l'avenir avec sérénité.

Constats

A l'aube de ses 20 ans, la Maison des Terrils est devenue un lieu incontournable sur notre commune et au-delà, alliant nature et patrimoine. De multiples activités, de tous ordres, y sont organisés, par différents types d'organisateurs, avec des objectifs et des publics différents.

Volet – Externe

Thématique(s)

- Communication
- Culture
- Education
- Environnement
- Tourisme
- Bâtiments

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-22 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :

- Culture, patrimoine, tourisme

- Référent(s) politique(s) :
  - Patrice CECCATO

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale
  - Environnement et bien-être animal
  - Instruction publique et ATL

- Partenaire(s) externe(s) :
  - FWB,
  - NATAGORA,

Informations budgétaires

Les données budgétaires suivantes sont collectées sur les différents projets mis en œuvre dans le cadre de l'**OO-22**.

Budget	2025	Total
Fonds propres (commune)	20.000,00	20.000,00
Total par année	20.000,00	20.000,00

Projets de l'OO-22

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-231] Définir la philosophie et les valeurs du site
- [PRO-232] Etablir un règlement général définissant les modalités d'occupation du site et l'utilisation des infrastructures
- [PRO-233] Maintenir et développer les animations réalisées avec les écoles
- [PRO-234] Revoir le contenu des animations afin qu'il corresponde au mieux au référentiel de l'enseignement

- [PRO-235] Réalisation de panneaux didactiques sur l'ensemble du site, panneaux de balisage et installations de zones de regroupement pour les animations

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l’OO-22 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-203] Etablir une programmation renouvelée de concerts, pièces de théâtre et expositions

[PRO-231] Définir la philosophie et les valeurs du site

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en la réalisation d'un projet de philosophie du site permettant de construire une ligne directrice qui assurera une cohérence dans l'évolution de celui-ci.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Déterminer une ligne de conduite pour la réalisation des activités du site.
- Base nécessaire à la réalisation d'un règlement permettant au site de fonctionner de manière structurée et homogène.

Principales étapes du projet

- Réflexion quant aux valeurs du site
- Réalisation d'un projet reprenant ces valeurs
- Validation par le Collège et par le Conseil

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Idées existantes et bonne réflexion • Personnel motivé et ayant une bonne connaissance et vision globale du terrain	***Faiblesses*** • Différences d'approche au sein des services
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :

- Direction générale
- Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :
  - NATAGORA

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Indicateurs

- **[IND-119] Adoption d'un document reprenant la philosophie et les valeurs du site**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-232] Etablir un règlement général définissant les modalités d'occupation du site et l'utilisation des infrastructures

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise la réalisation d'un projet de règlement déterminant les modalités de fonctionnement de celui-ci dans la gestion de ses activités et des évènements qui y sont organisés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Permettre au site de fonctionner de manière structurée et homogène, en adéquation avec ses valeurs

Principales étapes du projet

- Sur base de la philosophie et des valeurs établies pour le site, réflexion sur le fonctionnement de celui-ci (difficultés, points forts, ...)
- Réalisation d'un projet de règlement incluant ses différents aspects de gestion (infrastructures, esplanade, terril,.)
- Validation par le Collège et par le Conseil

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Réflexion déjà existante	***Faiblesses*** • Difficultés liées à la quantité d'informations à aborder • Configuration du site particulière qui requière des réflexions plus approfondies. • Divergences interservices
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :

- Direction générale
- Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :
  - NATAGORA

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Indicateurs

- **[IND-120] Adoption du règlement (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-233] Maintenir et développer les animations réalisées avec les écoles

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à permettre la continuité des animations de la Maison des Terrils et à développer la communication existante, afin d'amener davantage d'écoles et de structures en animation sur le site.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Permettre au site d'être reconnu comme lieu digne d'intérêt
- Faire connaître les activités de la Maison des Terrils
- Sensibiliser les plus jeunes à l'histoire du passé minier et à la biodiversité des terrils

Principales étapes du projet

- Etoffer l'équipe de guides nature et revoir les modalités de rémunération
- Lister les différentes structures existantes et en identifier de nouvelles.
- Redéfinir un plan de communication
- Promouvoir nos activités en fonction du plan établi

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Réputation du site • Fidélité des bénéficiaires	***Faiblesses*** • Conditions d'engagement et de rémunération des guides • Charge de travail consé-quente
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-06] Développer des pratiques pédagogiques stimulantes

Indicateurs

- **[IND-222] Nombre d'animations réservées sur une année (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-234] Revoir le contenu des animations afin qu'il corresponde au mieux au référentiel de l'enseignement

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à renforcer les animations "nature" réalisées sur le site de la Maison des Terrils pour les écoles primaires en développant un contenu permettant d'être intégré dans les programmes scolaires.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Développer davantage les visites scolaires à la Maison des Terrils
- Au travers d'animations ludiques, permettre aux étudiants d'apprendre et de découvrir à l'aide d'activités concrètes.
- Rendre le contenu de nos animations plus accessibles aux enseignants

Principales étapes du projet

- Analyser le contenu pratique de chaque animation proposée par chaque guide;
- Mise en commun (animateurs culturels/guides) des observations faites;
- Définition d'un contenu minimum de base et spécifique à chaque animation;
- Identifier les matières, par tranche d'âge, prévues dans les programmes scolaires qui correspondent au contenu de nos animations;
- Ajuster nos contenus aux programmes ciblés.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Personnel compétent • Diversité du profil de notre équipe de guides	***Faiblesses*** • Charge de travail consé-quente • Difficulté de rassembler les différents intervenants • Résistance au change-ment
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Instruction publique et ATL
- Partenaire(s) externe(s) :
    - FWB

Dates planifiées – 01/06/2028 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture
- Crèches et écoles

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Indicateurs

- **[IND-223] Contenu réadapté (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-235] Réalisation de panneaux didactiques sur l'ensemble du site, panneaux de balisage et installations de zones de regroupement pour les animations

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à développer l'intérêt des promeneurs et à les sensibiliser aux différents thèmes liés au site (tels que le passé minier ainsi que la faune et la flore de nos terrils). Elle consiste également à développer, via un balisage adapté, une meilleure visibilité du public des différentes structures existantes sur celui-ci.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- De manière générale, donner des informations aux promeneurs sur le site et sur ce qu'ils y rencontrent.
- Améliorer la visibilité des infrastructures et des activités proposées par la Maison des Terrils auprès des différents promeneurs

Principales étapes du projet

- Etablir un plan reprenant les différents endroits du site propices à l'installation de panneaux explicatifs
- Réfléchir aux thématiques abordées afin de proposer les différents thèmes qui seront abordés dans le contenu
- Contacter des structures susceptibles de pouvoir réaliser le contenu souhaité
- Réaliser des réunions avec les structures choisies pour finaliser le contenu et pouvoir le valider
- Recherche du type de structures les plus adéquates pour assurer le support des panneaux
- Etablir les modalités de réalisation de ces structures (interne ou externe) et faire appel à une firme extérieure si nécessaire via marché public
- Validation du projet par le Collège

- Installation des panneaux aux différents endroits via le service technique

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** thèmes déjà établis	***Faiblesses*** • Charge de travail • Manque de ressources en interne
Origine externe	***Opportunités*** La collaboration de notre partenaire Natagora	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine ALAIMO
- Chef de projet : Sandrine ALAIMO
- Référent administratif : Sandrine ALAIMO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Culture, patrimoine, tourisme
- Référent(s) politique(s) :
    - Patrice CECCATO
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Environnement et bien-être animal

- Partenaire(s) externe(s) :
    - NATAGORA

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Culture

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-22] Développer la Maison des Terrils

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-235** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage subsidié	Année	Montant (€)	Commentaire	Date de mise à jour
Fonds propres (commune)	Extraordinaire	0	2025	20.000,00 €		

Indicateurs

- **[IND-189] Panneaux installés (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OS-06] ETRE UNE COMMUNE PROACTIVE, EFFICACE ET EFFICIENTE

Description

Dans un monde en constant bouleversement, où tout va de plus en plus vite, notre administration doit s'adapter. Elle doit *s'adapter*, afin d'être plus agile et de mieux répondre aux défis nouveaux qui se posent. Elle doit *s'adapter* afin d'intégrer les mutations en termes de fonction publique locale et de demeurer attractives pour les talents. Elle doit *s'adapter* afin d'optimiser la gestion des deniers publics se tarissant. Elle doit *s'adapter* afin d'interagir avec les citoyens de façon efficace, en embrassant la transition numérique sans créer de fracture dans son accessibilité.

Ces mutations sociales croisées sont autant de défis posés à une structure et aux agents qui la composent, déterminés à œuvrer pour le bien commun. L'administration de demain se prépare aujourd'hui.

Thématiques couvertes par l'OS-06

- Communication
- Sécurité
- Social
- Numérique
- Bâtiments
- Organisation

Objectifs opérationnels de l'OS-06

Cet objectif stratégique comporte ***6*** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-23] Améliorer l'accueil des usagers
- [OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS
- [OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux
- [OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale
- [OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale
- [OO-28] Préparer la commune aux crises de demain

[OO-23] Améliorer l’accueil des usagers

Description

Il est primordial, pour un service public de proximité comme le nôtre, de "bien" recevoir ses usagers.

"L'expérience usagers" est multiforme ; elle se vit au guichet, par téléphone, par courriel et sur le net. Elle doit être considérée comme un ensemble cohérent, guidé par l'obligation de suivi des demandes (le suivi d'une demande n'étant pas d'office sa satisfaction), de transparence de la gestion et d'accessibilité numérique accrue, tout en maintenant une possibilité de contact physique de qualité.

Constats

Les reliquats d'un passé méfiant vis-à-vis de l'extérieur, combinés à l'agressivité croissante de citoyens face aux agents, conduisent parfois à de mauvais réflexes en termes de relations avec les usagers de l'administration (citoyens, associations, entreprises, partenaires etc.).

Volet – Interne

Thématique(s)

- Communication
- Numérique
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l’OO-23 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Etat civil, sépultures, protocole

    - Etrangers
    - Population
    - Travaux et mobilité

- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Gestion mobilière et informatique

- Partenaire(s) externe(s) :
    - IMIO,

Projets de l'OO-23

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-160] Augmenter l'offre de l'E-Guichet
- [PRO-161] Etablir une brochure du nouveau citoyen
- [PRO-159] Mieux informer les citoyens sur les chantiers de voirie
- [PRO-158] Systématiser l'accusé de réception aux sollicitations externes

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-23 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-298] Former le personnel de première ligne aux réalités de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre

[PRO-160] Augmenter l'offre de l'E-Guichet

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste en l'ajout de nouvelles fonctionnalités sur l'E-Guichet communal, par l'augmentation des démarches que le citoyen pourra réaliser sur celui-ci (ajouts de documents disponibles, etc.)

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Digitalisation des processus
- Rendre l'administration accessible en-dehors des heures d'ouverture pour un nombre croissant de démarches
- Réduction du nombre de citoyens sollicitant les guichets physiques et donc du temps d'attente
- Renforcer la qualité du service rendu aux citoyens

Périmètres et exclusions

La présente action ne vise pas à réduire l'accessibilité physique des services communaux, mais à soulager les agents d'une part et à augmenter les possibilités offertes aux citoyens d'autre part.

L'alternative physique demeurera possible.

Livrables(s) attendu(s)

L'action visera l'ajout de nouveaux documents et/ou de nouvelles actions à l'E-Guichet par rapport aux documents et actions possibles en juin 2025.

Principales étapes du projet

- Radiographie interne et externe (auprès d'autres communes voire du GAPEC) (novembre 2025-janvier 2026)
- Rencontre avec IMIO, gestionnaire de l'E-Guichet, afin de déterminer ce qu'il est possible de faire, dans quels délais et à quels coûts éventuels (février-mars 2026)
- Arrêt des processus et documents nouveaux à intégrer sur l'E-Guichet, avec budgétisation éventuelle en MB (mars-avril 2026)
- Paramétrages par IMIO (mai-juin 2026)
- Mise en ligne (été 2026)
- Veille continue sur les nouveautés en la matière, afin d'intégrer si possible d'autres documents et processus

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • La commune dispose d'un E-Guichet moderne et performant, développé par IMIO, partenaire public	***Faiblesses***
Origine externe	***Opportunités*** La démarche répond à une attente de certains citoyens de se déplacer le moins possible pour des démarches, spécialement administratives Si du temps est gagné aux guichets physiques, les agents pourront mieux traiter les dossiers plus complexes	***Menaces*** Coûts supplémentaires éventuels demandés par IMIO

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Thierry DECHAMPS
- Référent administratif : Thierry DECHAMPS
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Etat civil, sépultures, protocole
    - Etrangers
    - Population
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Gestion mobilière et informatique
- Partenaire(s) externe(s) :
    - IMIO

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Améliorer l’accueil des usagers

Indicateurs

- **[IND-39] Nombre de documents et/ou processus nouveaux intégrés sur l'E-Guichet (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-161] Etablir une brochure du nouveau citoyen

Priorité :	Faible	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la réalisation d'une brochure (également numérique) listant les services communaux: leur périmètre d'action et leurs coordonnées complètes ainsi que les informations essentielles sur la commune. Cet objectif s'accompagnera d'une sensibilisation des agents du service Population à la distribution du fascicule et à la délivrance de toute information utile à fournir aux nouveaux citoyens saint-clausiens.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Amélioration l'information du citoyen
- Renforcer la transparence de l'administration

Livrables(s) attendu(s)

Distribution d'un flyer contenant un QRCode, renvoyant vers la version numérique de la brochure, lorsqu'un citoyen vient déclarer son domicile sur la commune

Une version papier sera également disponible

Principales étapes du projet

- Récupération et réutilisation du travail déjà effectué pour le PST 2019-2024 (mais non abouti) (automne 2026)
- Préparation de la nouvelle brochure, en collaboration inter-services (hiver 2026 - printemps 2027)
- Validation et réalisation de la brochure (été 2027)
- Début de la distribution de la brochure (rentrée 2027)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Une partie du travail a déjà été réalisée pour le PST 2019-2024	***Faiblesses*** • Nécessité de mobiliser les agents et les services
Origine externe	***Opportunités*** • Utilisation des informations collectées pour vérifier la pertinence de celles affi-chées sur le site internet communal	***Menaces***

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Etrangers
  - Population
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

- CODIR

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Améliorer l'accueil des usagers

Indicateurs

- **[IND-40] Distribution de la brochure (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-159] Mieux informer les citoyens sur les chantiers de voirie

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action se subdivise en deux parties complémentaires :

- Organisation de réunions de riverains pour les gros chantiers de voirie (PIC etc.), afin de leur présenter les mesures de circulation envisagée, le phasage du chantier et la façon dont leur quotidien sera impacté par les travaux ;
- Diffuser la carte des chantiers autorisés via le logiciel de gestion des demandes d'occupation du domaine public.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer la transparence
- Améliorer l'information du citoyen
- Développer l'open data

Périmètres et exclusions

Ce projet ne vise, pour son premier volet, que les chantiers de voirie d'importance, impliquant la fermeture d'une voirie sur une période assez longue (ex. : les projets PIC).

Livrables(s) attendu(s)

- Organisation des réunions d'information
- Mise en ligne sur le site web de la carte des occupations autorisées du domaine public

Principales étapes du projet

1) Volet 1- Réunion de cadrage interne entre services (à l'occasion des projets du prochain PIC)

2) Volet 2 - Echanges avec la firme D2D3 pour paramétrer la publication (d'ici à fin 2025)

3) Volet 2 - Mise en ligne de la carte (début 2026)

4) Volet 1 - Organisation des réunions (quand cela est nécessaire)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Volet 2 : le logiciel est utilisé et prévoit cette option	***Faiblesses*** • Volet 2 : calibrer les informations diffusées en fonction du RGPD (lien avec le DPO) • Volet 1 : réflexes à instaurer au sein des services techniques et avec les partenaires
Origine externe	***Opportunités*** • Volet 2 : plaintes plus nombreuses de citoyens dénonçant les occupations non autorisées, permettant de sanctionner et de rétablir l'ordre public et, donc à terme, prévention renforcée des occupations non autorisées	***Menaces*** • Risque de mauvaise compréhension du citoyen quant à l'objet de la réunion et donc de "débordements", dus notamment au phénomène NIMBY (volet 1)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 03/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Travaux
- Mobilité
- Informatique et digitalisation
- Participation citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Améliorer l’accueil des usagers

Indicateurs

- **[IND-38] Mise en ligne de la carte des occupations autorisées du domaine public**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-37] Organisation des réunions d'information**
  (catégorie : “Résultat”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-158] Systématiser l'accusé de réception aux sollicitations externes

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à systématiser la pratique d'émettre un accusé de réception aux demandes reçues par l'administration dans un délai de 5 jours ouvrables de l'introduction de la demande. Cet accusé indique le service et/ou l'agent traitant, avec les coordonnées de contact appropriées.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Permettre aux sollicitants (citoyens ou personnes morales) de savoir vers quel service leur demande est orientée
- Rapprocher le citoyen de l'administration et rendre celle-ci plus accessible
- Réorienter le citoyen s'étant trompé de contact

Périmètres et exclusions

Il s'agit d'un accusé de réception et non d'un délai de traitement de la demande.

Les demandes soumises à obligation d'accusé de réception par une norme supérieure ne sont pas concernées.

Livrables(s) attendu(s)

Emission systématique d'accusés de réception.

Principales étapes du projet

Implémentation dès 2026, sous la responsabilité des responsables de service.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Uniformatisation et développement d'une pratique vertueuse, déjà partiellement ancrée dans les habitudes administratives	***Faiblesses*** • Surcroit (modéré) de travail dans certains services
Origine externe	***Opportunités*** • Meilleure image de la commune	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Entreprise
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR

- Gestion mobilière et informatique

- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-23] Améliorer l'accueil des usagers

Indicateurs

- **[IND-36] Emission des accusés de réception (catégorie : "Résultat")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Description

La vision du Collège, déjà exprimée, peut se résumer comme suit :

- La commune se chargerait à terme, via une synergisation de services, de toutes les matières dites *de support* : ressources humaines, finances, informatique, SIPPT etc.

- Le CPAS se chargerait à terme, via une synergisation de services, *de l'opérationnel*, soit des services sociaux.

Constats

Une synergie entre la commune et le centre public d'action sociale est « une volonté commune et partagée de gérer ou réaliser un service, une action, un projet ou une mission ensemble ou encore de confier à une des institutions locales la réalisation ou la gestion d'un service, d'une action, d'un projet ou d'une mission en vue d'opérer des économies d'échelles, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public en respect des missions et de l'autonomie de chacun ». Telle est la définition qui figure à l'article L1512-1/1 du CDLD et à l'article 26 bis §5 de la législation organique sur les CPAS. Depuis 2019, les synergies entre la commune et le CPAS sont allées crescendo. D'abord relativement timides, elles ont pris de l'ampleur d'année en année, poussées notamment par les difficultés du moment (COVID-19, difficultés à la maison de repos etc.). La Wallonie souhaite encore davantage renforcer ces synergies, allant même jusqu'à une sorte de "fusion" obligatoire pour les communes de moins de 10.000 habitants. Les coûts liés au CPAS, partiellement supportés par la commune, sont (MRS) et vont (RIS) aller croissants.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Social
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-24 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Personnel
    - Service social
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Frédéric VENDRIX
    - Omer KOSE
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - S.I.P.P.T.
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,

Projets de l'OO-24

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-162] Créer un emploi de Directeur financier commun à la commune et au CPAS
- [PRO-288] Envisager les synergies entre services techniques
- [PRO-163] Etablir un service interne commun de prévention et de protection au travail

- [PRO-287] Mettre en œuvre une plateforme de coordination des politiques sociales
- [PRO-286] Mettre sur pied une synergie en matière de gestion des ressources humaines

A titre informatif, le(s) **2** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-24 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-285] Etudier les pistes permettant de développer l'attractivité de l'administration
- [PRO-244] Formaliser un réseau de partenariat en matière de logement

[PRO-162] Créer un emploi de Directeur financier commun à la commune et au CPAS

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à doter la commune et le CPAS d'un Directeur financier commun, pilote d'une stratégie financière mutualisée entre les deux institutions, en ces temps troublés.

La mise en route de l'action nécessitera une adaptation du cadre du personnel.

Conformément au CDLD, la charge de cet agent sera partagée entre la commune (1 ETP) et le CPAS (0,25 ETP).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Synergisation avec le CPAS
- Stratégie et pilotage financiers communs à la commune et au CPAS
- Gain d'efficacité et de moyens

Livrables(s) attendu(s)

Désignation d'un directeur financier commun

Principales étapes du projet

- Phase de transition
- Modification du cadre du personnel
- Désignation du directeur financier commun
- Accompagnement de celui-ci dans sa mission, le cas échéant par un renfort en personnel qualifié (avec, à la clé, de quoi créer un "back-up")

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Idée en germe depuis quelques années et donc préparée	***Faiblesses*** Mentalités à faire évoluer
Origine externe	***Opportunités*** Poussée régionale en faveur de telle mesures	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-41] Désignation du Directeur financier commun (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-288] Envisager les synergies entre services techniques

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans l'étude des synergies possibles entre services techniques du CPAS et ceux de la commune. En effet, dans un souci de rationalisation et d'optimisation, il apparait opportun de s'interroger sur la meilleure façon d'organiser le support technique et logistique du CPAS par rapport à celui de la commune.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcer les synergies avec le CPAS
- Economies d'échelle
- Rationalisation des structures

Principales étapes du projet

- Etat des lieux des services techniques et des missions remplies par chacun
- Réflexion sur une rationalisation des marchés publics
- Etablissement des possibilités de synergies entre services

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Collaboration propice aux synergies • Cadre global des synergies déjà établi	***Faiblesses*** • Résistance au change-ment
Origine externe	***Opportunités*** • Volonté wallonne de renfor-cer les synergies	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
    - Salvatore GAGLIARDO

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-213] Etablissement d'un rapport de réflexion (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-163] Etablir un service interne commun de prévention et de protection au travail

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise la création d'un SIPPT commun à l'administration communale, au CPAS et à l'enseignement communal.

Depuis de nombreuses années, l'idée d'un SICPPT commun aux services communaux et à l'enseignement communal est évoquée. En effet, les limites de compétences entre les deux services sont actuellement parfois floues (distinctions par rapport aux agents et aux bâtiments, par exemple).

Le développement des synergies entre la commune et le CPAS a fait émerger l'idée d'un SICPPT commun à la commune et au CPAS. Ainsi, le rapport de synergies 2024 prévoit le « Regroupement des SIPPT », avec « les conditions créées pour lancer, dès 2025, un travail de fond avec l'objectif d'un service synergisé en 2026 ». Le rapprochement des services communaux et de ceux du CPAS rencontre également une volonté régionale.

Mutualiser les ressources permet non seulement de pallier les absences temporaires des membres du personnel, mais surtout de renforcer la communication et l'échange d'informations, face à des risques souvent similaires.

Une vraie dynamique commune pourra s'engager, en veillant au traitement similaire des agents et à des procédures communes, mieux maitrisées, grâce à une expertise partagée. Dans les faits, les 3 services collaborent déjà fortement, sous la houlette du conseiller en prévention communal. L'objectif est d'arriver, à terme, à occuper au total 2 ETP au sein de ce service commun.

Il s'agit donc là d'une valeur ajoutée importante pour notre politique de prévention, d'une part, et pour la promotion du bien-être au travail de nos agents.

Après l'accomplissement des démarches administratives en 2025, l'objectif est un SICPPT mis en route au 1er janvier 2026.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Synergisation avec le CPAS
- Renforcer l'efficacité et l'efficience
- Améliorer le bien-être des travailleurs

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement du SICPPT au 1er janvier 2026.

Principales étapes du projet

- Septembre 2025 : concertation sociale
- Octobre 2025 : décision formelle et soumission du dossier au SPF Travail, emploi et concertation sociale
- 1er janvier 2026 : entrée en vigueur du nouveau service

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Volonté d'y parvenir, notamment dans l'enseignement et volonté de synergisation avec le CPAS	***Faiblesses*** • Personnel concerné à informer et accompagner dans ce changement • Temps à consacrer aux démarches
Origine externe	***Opportunités*** Volonté des pouvoirs supérieurs poussant dans ce sens de la simplification et de la synergie	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Audrey HOFMAN
    - Frédéric VENDRIX
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - S.I.P.P.T.
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-42] Mise en œuvre du SICPPT (catégorie : “Résultat”)**

Mise en œuvre attendue au 1er janvier 2026

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-287] Mettre en œuvre une plateforme de coordination des politiques sociales

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste dans la structuration d'un lieu d'échange permanant entre les différents acteurs liés à la commune et actifs en matière sociale.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Partage de l’expertise
- Uniformisation des procédures
- Economies d’échelle
- Meilleure efficacité

Principales étapes du projet

- Préparation d'une structure
- Premières rencontres
- Désignation des priorités et d'un agenda

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Résistance au changement • Procédure chronophage
Origine externe	***Opportunités*** • Réflexion sur la détermination de la meilleure organisation possible des services sociaux « publics » (AC et CPAS), afin de renforcer l'efficacité du service au bénéficiaire et de maintenir la qualité du service	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Sandrine SWIITEN
- Chef de projet : Sandrine SWIITEN
- Référent administratif : Sandrine SWIITEN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Service social
- Référent(s) politique(s) :

- Frédéric VENDRIX
- Omer KOSE

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Cohésion sociale

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-202] Nombre de réunions de la plateforme (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-286] Mettre sur pied une synergie en matière de gestion des ressources humaines

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à uniformiser les processus en matière de ressources humaines entre la commune et le CPAS, en vue de la création d'un service unique et synergisé.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Partage de l'expertise
- Uniformisation des procédures
- Economies d'échelle
- Meilleure efficacité

Principales étapes du projet

- Etablissement des cartographies des services
- Etablissement d'un calendrier
- Listing des difficultés à régler
- Etablissement de la liste des processus à uniformiser dès 2025

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Processus déjà entamé • Réflexions communes sur la réforme de la fonction publique locale	***Faiblesses*** • Résistance au changement • Processus chronophage
Origine externe	***Opportunités*** • Démarche s'inscrivant dans les souhaits de la Wallonie	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Frédéric VENDRIX
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-201] Nombre de processus uniformisés (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-25] Optimiser l’organisation des structures et services communaux

Description

Renforcer l'efficacité du service à la population, en dépensant le moins possible. Telle est l'équation à laquelle sont confrontées nombre de structures publiques.

En la matière, le Collège souhaite une administration efficace, où les tâches sont clairement définies, et où celles-ci sont attribuées au service le plus à même de les assurer.

La structure administrative doit être simple et lisible. Les processus doivent être rationalisés quand cela est possible, notamment quand cela offre une plus-value.

Constats

Un nouvel organigramme des services a été adopté en 2023. Malheureusement, "Qui fait quoi ?" et "comment ?" sont deux questions encore trop souvent entendues en interne. La nécessité de clarifier les rôles de chacun ou de les réexpliquer est évidente. Optimiser la ressource, en simplifiant et uniformisant la gestion d'un processus, constitue un comportement qui n'est pas encore devenu réflexe au sein des services communaux. La pression des coûts implique des efforts de gestion supplémentaires.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Communication
- Bâtiments
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l’OO-25 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Cohésion sociale et jeunesse
    - Culture, patrimoine, tourisme
    - Direction générale
    - Environnement et bien-être animal
    - Finances
    - Service social
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Patrice CECCATO
    - Salvatore GAGLIARDO
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale
    - Environnement et bien-être animal
    - Finances
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Evêché de Liège,
    - SPW Intérieur et Action sociale,
    - Ville d'Ans,
    - Ville de Liège,
    - Zone de police,

Projets de l'OO-25

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-164] Centraliser la gestion du parc automobile
- [PRO-291] Créer ou augmenter les redevances facturées aux personnes requérant un service communal en raison de leur inaction ou de leur comportement nuisible pour la communauté
- [PRO-165] Etablir une politique de gestion pour chaque terrain communal
- [PRO-290] Etudier les possibilités de synergies entre fabriques d'églises
- [PRO-289] Préciser les missions de certains services communaux et adapter l'organigramme en conséquence

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-25 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-287] Mettre en œuvre une plateforme de coordination des politiques sociales

[PRO-164] Centraliser la gestion du parc automobile

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à confier à une service unique la gestion du parc automobile de la commune et du CPAS, afin de rationaliser le nombre de véhicules et leur entretien, dans un contexte budgétaire strict.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Synergisation avec le CPAS
- Rationalisation du parc automobile et de son impact environnemental
- Réduction des coûts
- Meilleure efficacité

Périmètres et exclusions

Par gestion, on entend la commande des véhicules, leur affection à un service utilisateur, leur entretien et les décisions quant à leur remplacement.

Principales étapes du projet

- Délimitation de la notion de "gestion centralisée" et de la manière dont le service en charge gérera avec les services utilisateurs
- Détermination d'une politique verte et vertueuse, quand cela est possible, de gestion du parc
- Détermination du service gestionnaire

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Nécessité d'économies et d'efforts	***Faiblesses*** • Résistances au sein des services "dépossédés" de "leurs" véhicules • Identifier à quel service confier la tâche (et avec quels moyens)
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Cohésion sociale et jeunesse
  - Culture, patrimoine, tourisme
  - Direction générale
  - Environnement et bien-être animal
  - Service social
  - Sports
  - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :

- Salvatore GAGLIARDO
- Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/09/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-43] Désignation d'un service unique chargé de la gestion du parc automobile**
  (catégorie : "Résultat")

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-291] Créer ou augmenter les redevances facturées aux personnes requérant un service communal en raison de leur inaction ou de leur comportement nuisible pour la communauté

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à augmenter les redevances (voire à les créer) dues par les personnes ne respectant pas les règles de vie en société, et ce dans le cadre légal existant. Elle vise également à leur application systématique ultérieure.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Nouvelles rentrées financières
- Dissuasion accrue par rapport à certains comportements
- Lutte contre le sentiment d'impunité

Principales étapes du projet

- Tour des services pour repérer les comportements nuisibles à combattre
- Etablissement des projets
- Vote en Conseil
- Approbation de la tutelle
- Mise en œuvre

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Motivation des services de terrain • Exemples d'autres communes	***Faiblesses*** • Résistance aux changements • Action chronophage dans la facturation
Origine externe	***Opportunités*** • Meilleure image de la commune	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Entreprise

Parties prenantes

- Créateur du projet : Vincent RUIZ
- Chef de projet : Vincent RUIZ
- Référent administratif : Vincent RUIZ
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Finances
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Direction générale
    - Environnement et bien-être animal

- Travaux et mobilité

- Partenaire(s) externe(s) :
  - SPW Intérieur et Action sociale
  - Zone de police

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Sécurité citoyenne
- Finances

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-217] Nombre de redevances créées ou augmentées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-165] Etablir une politique de gestion pour chaque terrain communal

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Face à la multitude propriétés immobilières de la commune sur son territoire, l'action vise à recenser chaque terrain communal et lui assigner une fonction ainsi qu'un service gestionnaire. L'attribution de fonctions tiendra, notamment, compte de l'utilité du terrain pour la commune et de la mise en œuvre des objectifs du plan d'actions pour l'énergie durable et le climat.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Rationnaliser la gestion du parc immobilier non bâti communal
- Implémenter les actions du PAEDC
- Répondre à certaines demandes citoyennes
- Revoir et clarifier la procédure de mise à disposition ou de location de ses terrains
- Lutter contre l'accaparement privé de terrains communaux

Périmètres et exclusions

Les bâtiments ne sont pas concernés par l'action.

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement d'un cadre reprenant chaque terrain, sa fonction et le service gestionnaire.

Principales étapes du projet

- Inventaire des terrains communaux
- Réunion des services concernés
- Etablissement des objectifs transversaux dans la gestion des terrains communaux

- Etablissement d'un cadre reprenant chaque terrain, sa fonction et le service gestionnaire.
- Le cadre établi sera suivi et mis à jour par le pôle Cadre de vie.

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Demande interne en ce sens	***Faiblesses*** Travail chronophage
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Citoyen
- Administration
- Associations

Parties prenantes

- Créateur du projet : Roman PONTIGO
- Chef de projet : Roman PONTIGO
- Référent administratif : Roman PONTIGO
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Environnement et bien-être animal
    - Sports
    - Travaux et mobilité
- Référent(s) politique(s) :
    - Lahcen AIT OUSSAKOUR
    - Patrice CECCATO

    - Salvatore GAGLIARDO

- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/02/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Aménagement du territoire
- Environnement et climat
- Organisation interne
- Travaux
- Sports

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Optimiser l’organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-44] Nombre de terrains repris dans le cadastre et auxquels des règles de gestion sont assignées**
  (catégorie : “Progression”)

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-290] Etudier les possibilités de synergies entre fabriques d'églises

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, au vu du montant investi chaque année par la commune dans le temporel du culte catholique (près de 100.000 € en 2025) à étudier, avec l'Evêché et les fabriques, les synergies pouvant être opérées entre fabriques, en vue de réduire les coûts. Ces synergies pourront aller jusqu'à l'étude de projets de fusions.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Economies d'échelles
- Economies budgétaires
- Augmentation de l'efficacité
- Réduction de la charge de travail des fabriciens bénévoles

Principales étapes du projet

- Réunion avec les services de l'évêché
- Etude des possibilités (notamment avec d'autres communes)
- Réunions avec les fabriques
- Organisation régulière d'une réunion (annuelle ?) dans le cadre de la préparation de leur budget, afin de créer une émulation entre elles

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Collaborations possibles avec d'autres communes	***Faiblesses*** • Action chronophage
Origine externe	***Opportunités*** • Exemples menés par d'autres communes • Réflexions régionales éventuelles en la matière	***Menaces*** • Cadre légal contraint • Résistance au changement

Public cible

- Autre

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Evêché de Liège

- Ville d'Ans
- Ville de Liège

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Finances

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Optimiser l'organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-216] Nombre de synergies réalisées (catégorie : "Progression")**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-289] Préciser les missions de certains services communaux et adapter l'organigramme en conséquence

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste à préciser les missions de certains services communaux, là où subsistent certaines incertitudes, notamment en matière sociale et de développement économique.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Clarifier les missions de chacun si besoin
- Eviter les chevauchements
- Simplification administrative

Périmètres et exclusions

L'action concerne en premier lieux les services sociaux (service social, cohésion sociale et jeunesse), notamment dans leurs rapports avec d'autres services (culture et sports, par exemple).

L'action concerne également le développement économique, en réorientant le service vers le soutien aux commerçants, entreprises et demandeurs d'emploi, notamment par rapport à l'organisation de certaines festivités.

Principales étapes du projet

- Concertation et réunion entre les services
- Proposition d'adaptation de l'organigramme par le Directeur général
- Comité de direction
- Validation par le Collège communal

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Démarches volontaristes de décloisonnement des services	***Faiblesses*** • Action sensible à certains égards
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Pierre LEFEBVRE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-25] Optimiser l’organisation des structures et services communaux

Indicateurs

- **[IND-214] Adaptation de l'organigramme (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Description

La réforme de la fonction publique locale en Wallonie vise à rendre les services publics locaux plus efficaces et attractifs. Elle se concentre sur quatre axes principaux : l'harmonisation des régimes, la facilitation du recrutement, la dynamisation des carrières et la création d'un environnement de travail inspirant.

Il revient à la commune de mettre en œuvre cette réforme, dans un contexte teinté d'incertitude au niveau de la réglementation et des finances.

Attirer et conserver les talents, développer leurs compétences, les responsabiliser, dans un environnement de travail adapté, tels sont les souhaits du Collège.

Constats

En 2024, la Wallonie a réformé la fonction publique locale. Cette réforme, d'ampleur, visait notamment à en augmenter l'attractivité, à la simplifier, à la moderniser et à consacrer l'emploi contractuel. La majorité wallonne actuelle souhaite amplifier le mouvement, supprimant à terme l'emploi statutaire par exemple. Une réforme, donc. Mais quelle réforme dans le fond ? Tout n'est pas encore clair à l'heure actuelle. Et cela constitue une difficulté certaine. A côté de cela, la difficulté d'attirer certains profils qualifiés est évidente ; elle se constate lors des procédures de recrutement. Une réflexion sur l'attractivité doit être menée, dans un contexte budgétaire étriqué. La gestion des ressources humaines a été modernisée depuis 2019 (nouveaux statuts etc.) ; le mouvement doit se poursuivre en interne, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique locale.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-26 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale
    - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,
    - Province de Liège,
    - SPW Intérieur et Action sociale,

Projets de l'OO-26

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***5*** projet(s) :

- [PRO-171] Etablir un plan de formation du personnel
- [PRO-172] Etablir une charte des valeurs de l'administration
- [PRO-285] Etudier les pistes permettant de développer l'attractivité de l'administration
- [PRO-174] Relancer les évaluations du personnel
- [PRO-173] Renouveler les descriptifs de fonction du personnel

[PRO-171] Etablir un plan de formation du personnel

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Dans le cadre de la réforme de la fonction publique locale, l'action vise à développer un plan de formation pour le personnel, individualisé, tenant compte des possibilités d'évolution de carrière mais aussi d'objectifs plus stratégiques, comme la formation aux techniques de gestion de projets et de recherche de subsides.

Le processus, à entamer en synergie avec le CPAS, aboutira avec la validation du plan par le Collège, dans le courant 2028.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Exécution de la réforme de la fonction publique locale
- Synergisation avec le CPAS
- Identifier les priorités en matière de formation
- Faciliter les évolutions de carrière

Périmètres et exclusions

Au sens du CDLD, "Le plan de formation est un programme pluriannuel, actualisé annuellement, qui identifie et priorise les besoins en formation en vue de rencontrer les objectifs de l'administration.

Il identifie le budget nécessaire."

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement d'un plan de formation, arrêté par le Collège, au plus tard fin 2028

Principales étapes du projet

- Collation des exemples externes
- Etablissement des possibilités de formation de chaque agent (évolution de carrière)
- Fixation de priorités transversales (comité de direction)
- Fixation de priorités par pôle et par service
- Elaboration et budgétisation du plan
- Arrêt du plan par le Collège

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** Temps à y consacrer Expertise en la matière
Origine externe	***Opportunités*** Organisation de formations par l'école provinciale d'administration en la matière	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Personnel

- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
  - Direction générale
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS
  - Province de Liège

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Indicateurs

- **[IND-52] Adoption du plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-172] Etablir une charte des valeurs de l'administration

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Les valeurs de l'administration sont au cœur de ses missions. Elles la guident au quotidien et s'appliquent à l'ensemble des services. Elles expriment la volonté de l'administration de refléter au mieux la société qui est la nôtre et de répondre toujours plus efficacement aux attentes des collaborateurs et des citoyens. Elles guident le travail et garantissent la qualité des services de l'administration.

L'objectif est une adoption de la Charte en 2026, en synergie avec le CPAS, à l'issue d'une processus participatif interne.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Meilleure politique RH et sentiment d'appartenance
- Synergisation avec le CPAS

Livrables(s) attendu(s)

Rédaction d'une Charte approuvée par le comité de direction et le Collège pour fin 2026.

Principales étapes du projet

- Réflexions participatives au sein des services sur les valeurs de l'administration (en partie déjà réalisées)
- Echanges au sein du CODIR et avec le CPAS sur les résultats de ces réflexions
- Arrêt par le CODIR d'un projet de Charte, commune à celle du CPAS
- Discussion de ce projet au sein des services
- Arrêt de la Charte par le CODIR et le Collège

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Réflexions déjà entamées dans le cadre de l'élaboration du PST	***Faiblesses*** • Personnel à convaincre de l'utilité de la démarche • Temps à y consacrer
Origine externe	***Opportunités***	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :

- CPAS

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Indicateurs

- **[IND-53] Arrêt définitif de la Charte (catégorie : “Résultat”)**

Adoption définitive de la Charte par le comité de direction et le Collège

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-285] Etudier les pistes permettant de développer l'attractivité de l'administration

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action consiste, dans le cadre de l'impulsion donnée par la réforme de la fonction publique locale, à étudier les différentes options rendant l'administration plus attractive en tant qu'employeur, le tout en fonction du contexte budgétaire étriqué et des opportunités offertes par la Région (service social collectif, assurance hospitalisation, second pilier de pension etc.).

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Attirer et conserver les talents
- Renforcer la motivation du personnel

Principales étapes du projet

- Etude des options (avec le CPAS)
- Recherche de subsides
- Budgétisation (si soutenable)
- Négociations syndicales
- Adoption des règlements

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Forte motivation des équipes	***Faiblesses*** • Coûts
Origine externe	***Opportunités*** • Aides potentielles de la Wallonie	***Menaces*** • Aides non pérennisées si accordées, entrainant un arrêt de l'avantage

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale
  - Finances
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

- SPW Intérieur et Action sociale

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Objectif(s) opérationnel(s) lié(s) de manière secondaire au projet

- [OO-24] Renforcer les synergies avec le CPAS

Indicateurs

- **[IND-200] Nombre de pistes étudiées (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-174] Relancer les évaluations du personnel

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Dans le cadre de la réforme de la fonction publique locale, l'action vise à relancer les évaluations du personnel communal, conformément au cadre régional adapté.

Le processus, à entamer en synergie avec le CPAS, débutera en 2027, une fois l'action "rédaction des profils de fonction" réalisée.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Mise en œuvre de la réforme de la fonction publique locale
- Synergisation avec le CPAS
- Renforcement de l'efficacité du personnel
- Amélioration du management

Périmètres et exclusions

L'action ne comprend pas l'évaluation des grades légaux, soumise à un régime légal spécifique.

Livrables(s) attendu(s)

A l'issue de l'action, une période d'évaluation aura été menée et chaque agent aura été évaluée une première fois.

Principales étapes du projet

- 2026 : identification et formation des évaluateurs ; implémentation des nouvelles règles dans les statuts du personnel
- 2027 : lancement du processus

- 2030 : fin de la 1ère vague d'évaluation (la période d'évaluation étant de 3 ans, selon la nouvelle circulaire)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Relative demande de certains agents et responsables	***Faiblesses*** • Evaluateurs à (re)former, évalués à informer • Temps à y consacrer (responsables et RH) • Ressources humaines à mobiliser
Origine externe	***Opportunités*** Il s'agit d'une obligation légale à exécuter.	***Menaces*** A quel point la réforme de 2024 en la matière sera-t-elle modifiée par l'actuel gouvernement wallon ? Relative incertitude sur cette action

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :

- Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
  - Direction générale

- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Indicateurs

- **[IND-55] Achèvement du premier cycle d'évaluation (catégorie : “Résultat”)**

Approbation de toutes les évaluations du personnel par le Collège

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-56] Statuts adaptés (catégorie : “Résultat”)**

Adaptation des statuts à la nouvelle circulaire (réforme de la fonction publique locale) pour fin 2026 (sous réserve de maintien de la réforme).

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-57] Évaluateurs formés (catégorie : “Résultat”)**

Formation des évaluateurs auprès d'organismes agréés, comme l'école provinciale d'administration

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-173] Renouveler les descriptifs de fonction du personnel

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Dans le cadre de la réforme de la fonction publique locale, l'action vise à renouveler/réadapter l'ensemble des descriptifs des fonctions exercées au sein de l'administration.

Le processus, à entamer en synergie avec le CPAS, aboutira avec la validation des descriptifs renouvelés par le comité de direction, au plus tard début 2027.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Exécution de la réforme de la fonction publique locale
- Permettre la relance des évaluations
- Clarifier les rôles de chacun si cela est nécessaire
- Synergisation avec le CPAS

Périmètres et exclusions

Au sens du CDLD, "La description de fonction contient la mission, la finalité ou l'objectif de la fonction, les tâches principales ainsi que l'ensemble des compétences professionnelles et des aptitudes personnelles requises pour correspondre au métier".

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement des descriptifs de fonction, pur l'ensemble du personne et en concertation avec le CPAS, pour 2027.

Principales étapes du projet

- Relevé des descriptifs existants
- Collation d'exemples externes

- Etablissement des projets, par profils similaires, en partant d'une description générale
- Arrêt des descriptions par le comité de direction

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Obligation légale 2. Exercice interne utile de "qui fait quoi"	***Faiblesses*** Temps à consacrer à la tâche
Origine externe	***Opportunités*** Profiter de l'expérience plus avancée du CPAS en la matière	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Personnel
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :

- CODIR
- Direction générale

- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-26] Mettre en œuvre la réforme de la fonction publique locale

Indicateurs

- **[IND-54] Etablissement des descriptions par type de métier (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Description

La digitalisation des processus de travail offre de nombreux avantages. Elle permet d'améliorer l'efficacité, de réduire les coûts, de minimiser les erreurs, et de soutenir la collaboration. De plus, elle contribue à une meilleure expérience agents et usagers, tout en renforçant l'image moderne de la commune.

La digitalisation de certains processus doit donc être poursuivie, dans le contexte budgétaire bien connu.

L'intelligence artificielle, outil devenu indispensable dans bien des fonctions, doit être intégrée dans les pratiques professionnelles, tout en étant suffisamment encadrée.

Ces ambitions s'inscrivent dans un contexte de sobriété numérique : la digitalisation ne doit être poursuivie que lorsqu'elle présente une plus-value et à condition qu'une alternative non-numérique reste possible pour le citoyen.

Constats

L'intelligence artificielle fait son entrée dans le milieu du travail ; nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas justement l'exploiter. La digitalisation concerne un nombre croissant de processus, présentant une plus-value en termes de gestion, de temps et de transparence. Le tout-numérique a des conséquences environnementales et sociales dont il faut tenir compte.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Numérique
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-27 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Finances
    - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Direction générale
    - Gestion mobilière et informatique
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,
    - DPO,
    - IMIO,

Projets de l'OO-27

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***4*** projet(s) :

- [PRO-166] Digitaliser la gestion des bons de commande
- [PRO-167] Digitaliser le système interne de gestion des flux d'information
- [PRO-197] Etablir une charte encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des services communaux
- [PRO-168] Moderniser l'infrastructure informatique communale en y intégrant le CPAS

A titre informatif, le(s) **1** projet(s) suivant(s) sont également liés à l'OO-27 de manière secondaire et ne seront dès lors pas décrits dans cette section :

- [PRO-228] Inventaire des photographies et objets liés au passé minier de notre commune (ainsi que leur numérisation)

[PRO-166] Digitaliser la gestion des bons de commande

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Après l'entrée en vigueur et "l'absorption" de la digitalisation légalement obligatoire des factures entrantes, l'action consiste à dématérialiser le reste de l'opération de dépense, à savoir l'émission du bon de commande. La digitalisation des mandats de paiement pourra également s'envisager. Cette action sera menée en parallèle au CPAS, dans le cadre d'une synergie.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Digitalisation d'un processus
- Suppression de tâches de pur encodage au profit d'autres tâches, notamment d'appui aux services, au sein du service finances
- Renforcer les synergies avec le CPAS
- Amélioration de la circulation interne de l'information et de sa rapidité

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place du nouveau processus tant à la commune qu'au CPAS.

Principales étapes du projet

- Réflexion autour de la nouvelle organisation en matière de bons de commande (janvier 2027)
- Préparation et passation du marché public
- Mise en place de la procédure (1er janvier 2028)

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Le processus est déjà entamé, avec les factures entrantes.	***Faiblesses*** Résistance interne au changement
Origine externe	***Opportunités*** Les autorités supérieures poussent vers la digitalisation de tels processus.	***Menaces*** Coût de l'opération

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Vincent RUIZ
- Référent administratif : Vincent RUIZ
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Finances
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
  - Direction générale
  - Gestion mobilière et informatique

- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Informatique et digitalisation
- Finances

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Indicateurs

- **[IND-45] Mise en place de la solution digitale (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-167] Digitaliser le système interne de gestion des flux d'information

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Généralisation de l'utilisation de la signature électronique pour la signature des documents (courriers, délibérations, arrêtés etc.). Les échanges de documents entre services seront ainsi digitalisés.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

L'objectif consiste en la généralisation de l'utilisation de la signature électronique pour la signature des documents (courriers, délibérations, arrêtés etc.). Les échanges de documents entre services seront ainsi digitalisés.

L'objectif est d'y parvenir au 31 décembre 2029, en commençant par les délibérations (dès 2026) avant de passer aux autres types de documents.

Périmètres et exclusions

Le projet concerne les documents officiels produits par la commune, à l'exclusion des taxes et redevances ainsi que des matières régies par des normes supérieures

En cas de besoin, le document signé électroniquement devra être fourni sous format papier.

Livrables(s) attendu(s)

Documents (délibérations, arrêtés, courriers) signés électroniquement

Principales étapes du projet

- 2026 : signature électronique des délibérations du Collège et du Conseil
- 2027 : signature électronique des arrêtés de la Bourgmestre et d'une partie des courriers
- 2028 : signature électronique de l'ensemble des courriers

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts***	***Faiblesses*** • Manque d'intérêt de certains agents • Agents à former
Origine externe	***Opportunités*** • Simplifier le flux d'information • Meilleure traçabilité des documents • Impulsion et soutien des autorités supérieures	***Menaces*** • Solution informatique externe à trouver (notamment pour les courriers)

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE

- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
  - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS
  - IMIO

Dates planifiées – 01/01/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Indicateurs

- **[IND-46] Nombre de documents signés électroniquement (catégorie : “Progression”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-47] Type de documents soumis à signature électronique (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-197] Etablir une charte encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des services communaux

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

L'action vise à établir un document établissant les règles d'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de l'administration. Déjà utilisée en interne, l'intelligence artificielle est une opportunité qu'il faut cadrer, afin qu'elle ne devienne pas une menace. Elle doit être correctement utilisée, de façon transparente, sans remettre en cause les droits de l'administration sur ses données et la protection de la vie privée.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Cadrer une pratique existante
- Encourager l'utilisation de l'IA quand elle est bénéfique
- Restreindre l'utilisation de l'IA quand elle est dangereuse ou ne présente pas de plus-value
- Sécuriser les données communales
- Développer les compétences numériques des agents
- Préparer l'administration à l'avenir

Livrables(s) attendu(s)

Etablissement d'une charte

Principales étapes du projet

- Rédaction d'un projet sur base de modèles extérieurs, en lien avec le DPO (fin 2025)
- Discussion et validation du projet en CODIR (début 2026)
- Adoption du texte par le Collège (printemps 2026)
- Diffusion et implémentation du texte au sein des services (pour le 1er juillet 2026)
- Evaluation du processus et mises à jour éventuelles

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • Propositions du DPO en la matière	***Faiblesses*** • Veiller à accompagner le personnel • Question des outils à sélectionner, sans coûts particuliers
Origine externe	***Opportunités*** • Volonté régionale de voir les pouvoirs locaux se saisir de la question • Des exemples existent ailleurs (UVCW etc.)	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
  - Direction générale
  - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :
  - Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS
    - DPO

Dates planifiées – 01/10/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Indicateurs

- **[IND-79] Adoption de la Charte (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-168] Moderniser l'infrastructure informatique communale en y intégrant le CPAS

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Afin d'adapter l'infrastructure informatique communale (serveurs etc.) aux défis actuels, tout en lui conférant la souplesse et la sécurité nécessaires, l'action vise à dématérialiser les serveurs dans un cloud géré par un prestataire externe (ce qui garantit une mise à jour constante de niveau de sécurité, avec une veille permanente), doublé, dans un système hybride, d'un back-up sur un serveur physique interne (ce qui garantit la libre disposition des données stockées).

Démarrée lors du remplacement programmé des serveurs actuels (2028 ?), l'action visera également à intégrer le CPAS à l'infrastructure communale, afin de mutualiser l'expertise et de faire profiter le CPAS des acquis de la commune en la matière.

A partir de ce moment, le service Informatique communal gérera également l'informatique (hardware et software) du CPAS.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Renforcement des synergies avec le CPAS
- Renforcement de la sécurité informatique

Livrables(s) attendu(s)

Mise en place de la nouvelle structure intégrée lors du replacement des serveurs actuels

Principales étapes du projet

- D'ici à 2027 : réflexion sur les besoins, préparation du processus, notamment avec le CPAS
- 2027 : préparation, passation et attribution du marché public
- Remplacement des serveurs et déploiement de la nouvelle infrastructure

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Processus préparé et déjà discuté, notamment avec le DPO et dans le cadre de la cybersécurité.	***Faiblesses*** • Faire face aux éventuelles résistances internes • Ressources financières demandées
Origine externe	***Opportunités*** • S'inspirer de l'exemple d'autres communes en la matière • Réseau d'expertise en la matière constitué autour de la commune	***Menaces***

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Pierre LEFEBVRE
- Référent administratif : Pierre LEFEBVRE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :

- Valérie MAES

- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
  - CPAS

Dates planifiées – 01/01/2027 → indéterminée

Thématique(s)

- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-27] Intégrer la transition numérique et digitale

Indicateurs

- **[IND-48] Mise en place de la nouvelle infrastructure informatique (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[OO-28] Préparer la commune aux crises de demain

Description

L'instabilité actuelle impose aux autorités locales de se préparer et de contribuer à conscientiser les citoyens à ces enjeux.

Le Collège souhaite que la commune soit prête, tant en termes de gestion interne que de planification d'urgence, à faire face aux menaces, autant que possible. De même, il est important de veiller à la bonne préparation des citoyens face à certaines menaces.

"En ne vous préparant pas, vous vous préparez à l'échec." (B. Franklin)

Constats

La commune dispose d’une importante mission en matière de planification d'urgence. A ce titre, le plan général d'urgence et d'intervention communal, dans sa version actuelle, remonte à plus de 10 ans. Le monde est frappé de crises diverses, d'une ampleur rarement vue depuis des années. Cette instabilité a poussé les Etats européens à revoir leurs priorités en matière de sécurité, augmentant les enveloppes allouées à ces matières. Les catastrophes climatiques, les menaces de guerre hybride et d'attentats ainsi que la cybercriminalité font désormais partie d'un certain quotidien.

Volet – Interne

Thématique(s)

- Communication
- Sécurité
- Numérique
- Organisation

Parties prenantes

Les projets mis en œuvre pour répondre à l'OO-28 ont pour référents et partenaires :

- Référent administratif :
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
    - Service social
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS,
    - DPO,
    - Gouverneur,
    - SPF Intérieur,
    - Zone de police,
    - Zone de secours,

Projets de l'OO-28

Cet objectif opérationnel met en oeuvre ***3*** projet(s) :

- [PRO-169] Etablir un plan de continuité des services
- [PRO-170] Organiser des séances de sensibilisation aux réflexes citoyens en cas de crise
- [PRO-293] Refonte du Plan Général d'Urgence et d'Intervention

[PRO-169] Etablir un plan de continuité des services

Priorité :	Critique	**Statut :**	Nouveau

Description

Sur base de l'analyse de maturité de la cyber sécurité effectuée en 2025, et dans le cadre de l'implémentation de NIS2, il s'agit d'établir les procédures permettant aux services communaux de poursuivre leurs activités essentielles en cas de crise (notamment un cyber attaque) et de redémarrer à l'issue de celle-ci.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Garantir la continuité des services critiques de l'administration communale en cas d'indisponibilité d'une ressource permettant son fonctionnement habituel (électricité, bâtiment, internet etc.) ou d'attaques
- Mise en conformité par rapport à la réglementation NIS2

Périmètres et exclusions

Le projet ne concerne pas directement le PGUI et la planification d'urgence, en ce qu'il traite surtout de situations ne rentrant pas dans leur champ d'application. Une mise en œuvre conjointe est cependant possible dans certains cas.

Livrables(s) attendu(s)

Est attendue la réalisation d'un plan, reprenant les actions concrètes à entreprendre afin d'assurer la continuité des services critiques.

Ce plan doit être communiqué (y compris en version papier) auprès des services, avec une réunion d'information.

Il doit être mis à jour annuellement.

Principales étapes du projet

- Réception et analyse de l'analyse de maturité de la cyberscéurité
- Arrêt de la méthodologie en CODIR (avec formation ad hoc)
- Déterminer les services et missions critiques
- Etablir les plans d'actions à entreprendre par secteur critique
- Inventorier les moyens nécessaires
- Validation par le DPO
- Validation en CODIR et en Collège
- Communication aux services
- Evaluation et mise à jour annuelles

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** • DPO, service informatique et consultant externe motivés • Rapport d'analyse de maturité de la cybersécurité, qui est une bonne base de départ	***Faiblesses*** • Temps et ressources humaines à y consacrer
Origine externe	***Opportunités*** • Création d'une capacité à redémarrer les services en cas de crise • Liens avec les efforts effectués en matière de planification d'urgence	***Menaces*** • Nécessité de ne pas traîner face aux menaces et risques externes

Public cible

- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
    - Gestion mobilière et informatique
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - CODIR
- Partenaire(s) externe(s) :
    - CPAS
    - DPO

Dates planifiées – 03/11/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Informatique et digitalisation

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-28] Préparer la commune aux crises de demain

Indicateurs

- **[IND-49] Adoption du plan (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-170] Organiser des séances de sensibilisation aux réflexes citoyens en cas de crise

Priorité :	Moyenne	**Statut :**	Nouveau

Description

Au vu des tensions internationales, des menaces hybrides et des changements climatiques, il s'agit de sensibiliser les citoyens, avec des partenaires (police, Gouverneur etc.), aux bons réflexes à adopter dans le cadre de la préparation aux crises (coupure d'électricité, catastrophe naturelle etc.) et durant celles-ci.

L'objectif est l'organisation d'une séance par an minimum à compter de 2027.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

- Améliorer la sécurité
- Préparer les citoyens aux risques actuels et futurs
- Anticiper et préparer les crises

Périmètres et exclusions

Sont concernées toutes les crises potentielles, et pas seulement le risque de guerre

Principales étapes du projet

- Prise de contact avec les partenaires
- Préparation du contenu des séances
- Organisation des séances

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Relance en cours de la planification d'urgence en interne.	***Faiblesses*** Moyens humains et temps à consacrer au projet
Origine externe	***Opportunités*** Type de démarches qui se fait aussi ailleurs, et parfois sous d'autres formes	***Menaces*** Nécessité de motiver les partenaires (police, Gouverneur, SPF Intérieur etc.)

Public cible

- Citoyen

Parties prenantes

- Créateur du projet : Maxime LAFOSSE
- Chef de projet : Maxime LAFOSSE
- Référent administratif : Maxime LAFOSSE
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Gouverneur
    - SPF Intérieur
    - Zone de police

- Zone de secours

Dates planifiées – 01/07/2026 → indéterminée

Thématique(s)

- Sécurité citoyenne

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-28] Préparer la commune aux crises de demain

Indicateurs

- **[IND-50] Nombre de participants par réunion (catégorie : “Résultat”)**

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

- **[IND-51] Nombre de réunions organisées (catégorie : “Résultat”)**

L'objectif est de tenir au moins une réunion par an.

Date de la mesure	Valeur mesurée	Valeur cible	Commentaire

[PRO-293] Refonte du Plan Général d'Urgence et d'Intervention

Priorité :	Haute	**Statut :**	Nouveau

Description

Remise à jour de toutes les informations contenue dans le plan communal et mise en conformité avec la nouvelle réglementation.

Fiche cadrage

Objectifs poursuivis du projet

Le PGUI de la commune sera remis à jour à très court terme.

L'annuaire et les schémas d'alerte seront validés rapidement.

Le listing des contacts - l'annuaire - de l'ensemble des services concernés par la mise en place du plan (qui sera externalisé du PGUI pour évoluer indépendamment du Plan) sera actualisé.

Une fois mis à jour, le plan communal devra être validé et transmis. Il fera l'objet d'une présentation et d'une prise de connaissance par les services communaux concernés.

Livrables(s) attendu(s)

PGUI communal 2026 mis à jour

Principales étapes du projet

Mise à jour de l'annuaire

Redéfinition des risques

Mise à jour du schéma d'alerte

Volet psychosocial à mettre à jour

Finalisation du document et relecture par les Disciplines

Vote du Collège

Transmission et validation provinciale

Présentation au personnel communal - à l'autorité

Analyse AFOM (SWOT)

	Positif (atouts pour atteindre l'objectif)	**Négatif (handicaps pour atteindre l'obectif)**
Origine interne	***Atouts*** Plan déjà existant à retravailler	***Faiblesses*** Temps disponible - manque d'investissement et de culture du risque sur la commune et dans les services Peu d'implication
Origine externe	***Opportunités*** Remise à jour des ressources disponibles en interne sur la commune D4 - listing du matériel et du potentiel - formation sur la culture du risque et des reflexes	***Menaces*** Manque de temps disponible sur cette tâche et lenteur dans la recherche d'information: aller-retour vers les services toujours chronophage

Public cible

- Citoyen
- Administration

Parties prenantes

- Créateur du projet : Jean-François BIHIN
- Chef de projet : Jean-François BIHIN
- Référent administratif : Jean-François BIHIN
- Service(s) gestionnaire(s) :
    - Direction générale
- Référent(s) politique(s) :
    - Valérie MAES
- Partenaire(s) interne(s) :
    - Service social
    - Travaux et mobilité
- Partenaire(s) externe(s) :
    - Gouverneur
    - SPF Intérieur
    - Zone de police
    - Zone de secours

Dates planifiées – 01/09/2025 → indéterminée

Thématique(s)

- Organisation interne
- Sécurité citoyenne

Plan(s) généraux ou sectoriel(s)

- Plan communal d'urgence

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-28] Préparer la commune aux crises de demain